



De la communication des fideles qui cognoissent la verite? de l'Euangile, aux ceremonies des Papistes, & principalement à leurs Baptesmes, Mariages, Messes, Funerailles, & Obseques pour les trespassez.

<https://hdl.handle.net/1874/456662>

DE LA COM-

MUNICATI O N D E S

fideles qui cognoissent la verité de l'E-
uangile, aux ceremonies des Pa-
pistes, & principalement à
leurs Baptesmes, Ma-
riages, Messes, Fu-
nerailles, &
Obseques pour les trespassez.

Par Pierre Viret.

SAINCT PAUL DIT.

1. corinth. 10.

Je ne veux pas que foyez participans
des Diabes. Vous ne pouez boire la
Couppe du Seigneur, & la couppe des
Diabes. Vous ne pouez estre partici-
pans de la Table du Seigneur, & de la
table des Diabes.

1547.

DELAWARE

1787

1788

1789

1790

1791

1792

1793

1794

1795

1796

1797

1798

1799

1800

1801

1802

1803

1804

1805

1806

1807

1808

1809

1810

1811

1812

PIERRE VIRET

aux lecteurs.

COmbié que j'aye fait quelque difficulté premierement, de bailler à imprimer l'Epistre que j'auoye escrite, touchant la communication des fideles, avec les papistes, pour les raisons qui ont là esté touchées, toutesfois, ie pense que ceux qui verront ces traittez que j'adiouste encore à celle Epistre, suyuant presque ce mesme propos, n'en seront pas fort esbahiz, & ne iugeront pas mon labeur estre du tout vain, s'ilz aduisent diligemment aux raisons que ie leur ay rendu, & que ie leur rendz encore à present, qui m'ont desia à l'autre fois, & encore maintenant esmeu, à escrire de ceste matiere. Car si j'ay eu quelque iuste raison, pour m'induire à l'autre fois, d'escrir de ces choses, ie ne l'ay pas moindre maintenant. Et pleust à Dieu que ie ne l'eusse pas tant bonne: mais depuis à lors, j'ay encore experimenté d'auantage, ce que ie craignoye desia adonc, & de quoy j'ay admonesté les lecteurs. C'est auoir, qu'ilz ne fissent pas comme les massons Lesbiens auoyent de

4 AVX LECTEURS.

coustume. Car au lieu de mesurer leur muraille, & leur ouvrage à la reigle, pour le dresser selon icelle, ilz vsoyent d'une reigle de plomb, laquelle ilz faisoient ployer comme ilz vouloyent, pour la faire convenir à leur ouvrage, non pas leur ouvrage à la reigle, par laquelle il devoit estre corrigé & redressé. Il y en a aujourdhuy plusieurs: (Je ne dis pas des papistes: car ceux là suyvent tous celle coustume, des maisons Lesbiens.) Mais ie le dy de ceux mesmes qui se glorifient de la cognoissance de l'Euangile, voyre de ceux qui veulent estre tenez pour les mieux entenduz, & les plus parlantz docteurs des autres, qui font le semblable, en l'exposition des saintes escriptures, pour les faire servir à leurs affections, au lieu de reigler & corriger leurs affections, par icelles. Et singulierement en ceste matiere, de laquelle il est maintenant question. Car c'est vne leçon merueilleusement difficile à entendre, & à apprendre, à ceux qui n'ont point encore apprins à renoncer à eux mesmes, & qui veulent suyure Iesus Christ, sans porter leur croix apres luy. Et pour
tant

tant, s'ilz ont trauailé à transformer les sainctes Escritures, en toutes sortes, pour approuuer par icelles, ce qu'ilz font contre le commandement de Dieu, auant que nul les ayt reprins, & que nul ayt condamné par escrit leur opinion qu'ilz ont en cecy, Dieu fait quelle violence ilz ont tasché de luy faire par apres, quand ilz ont senty comment ilz estoient pressez, par les tesmoignages de la parolle de Dieu, produictz, par les ministres d'icelle. Dieu fait les complain tes que plusieurs d'entre eux ont faict, de ceux qui auoyent mieux aymé rendre tesmoignage à la verité de Dieu, & satisfaire à leur deuoir & office, qu'à l'affection d'iceux. Ayant donc ouy, & entendu ces choses, & les repliques qu'aucuns d'eux ont encores au iourd'uy, contre ce de quoy ilz deuroyent desia bien estre plus que satisfaitz, s'ilz se voyoyent contenter de raison. I'ay bien voulu mettre la main de rechef à ceste matiere, pour monstres encore plus clairement, à ceux qui pourroyent estre esmeuz, par leurs raisons, & offensez des nostres, que la doctrine que nous auons

baillée, touchant ce cas, est pure, & ferme, & prinse, & fondée, non pas sur les raisons de l'entendement humain, mais sur le conseil de Dieu, qui nous est reuelé par sa parole. Moy donc estant desia sur ceste delibération, i'ay encore esté esmeu d'auantaige, à la poursuyure, apres que i'eu veu à Strasbourg quelque escrit, d'aucun sauant personnaige, qui demandoit encore conseil sur cest affaire, & qui declairoit par son escrit, qu'il n'estoit pas bien content de la rigueur que nous tenons aux fideles en ceste communication avec les papistes. Voila quant à la principale cause, qui m'a incité à faire ce que ie fais maintenant, comme il apparoitra plus clairement, par la lecture des traittez suyuant. Et à celle fin que ceux qui les liront en puissent mieux faire leur profit, & sauoir auant qu'entrer en la lecture d'iceux, qu'ilz en doyuent attendre, & quel fruit ilz en peuuent rapporter, ie les en veux bien aduertir. En l'Epistre, qui a desia esté imprimée, i'ay traité la matiere que ie traite maintenant, en ce prochain traité, plus en general, sans descendre point

point en particulier, aux especes des ceremonies, & idolatries des papistes, que nous condamnons, cōme ie le fay maintenant, au traitté suyuant. Voila done desia la premiere difference, qui est entre l'epistre, & ce present traitté. Il y a aussi cela, que ie procedē icy d'un autre ordre, qu'en l'epistre, & que ie traite la matiere d'une autre sorte, & par autres raisons & argumens qui n'auoyēt pas encore esté deduietz si amplement, en l'epistre. Et par iceux mesmes ie responds aussi aux obiections & repliques, qui ont esté faites par ceux qui repugnent à la doctrine icy traittée, contre les argumens que nous auons mis en auant cōtre eux: Ausquelz i'adiouste encore quelques tesmoignages, & exemples de l'Eglise ancienne, pour monstrier cōment nous auons pour confirmation de nostre sentence, les tesmoignages, tant de l'Escriture sainte, que de l'Eglise ancienne, tant des Israelites que des Chrestiens, & des Prophetes, Apostres, docteurs & fideles qui ont esté en icelle. Le traitté qui va apres, cestuy cy, est plus pour ceux qui sont desia en deliberati-

on d'abandonner l'idolatrie des papistes, & de sortir d'entre eux, que pour ceux qui veulent maintenir, qu'ilz peuuent encore communiquer en bonne conscience, à leurs assemblées. Le dernier, nonobstant qu'il soit escript, pour ceux qui demourent encore entre les papistes, & principalement pour les courtisans, & ceux qui ont quelque office public, toutesfois, il ne traite pas les memes choses, qui sont deduites aux autres, touchant la communication en idolatrie avec les idolatres, mais des autres pointz, qui leur peuuent seruir de bons aduertissemens, pour se sauoir conduire selon Dieu, là ou ilz sont, selon les cas diuers qui leur peuuent aduenir: comme le tout sera dit plus amplement, en son lieu & en son ordre. Vela la somme, tant de l'Epistre, que de tous ses autres traittez, & la conuenance, & diuersité des matieres traittées en iceux. Or s'il aduient que ie reitere quelque fois quelque chose, qui aura desia esté dicté en vn autre lieu, il n'en faut pas estre esmerueillé. Car il est bien difficile de traiter ces matieres, tant conioinctes ensemble

ble, sans redire quelque fois, quelque chose qui aura desja esté dite, mais non pas en telle sorte, ny à tel propos. Parquoy j'ay bonne esperance, que les lecteurs bien affectionnez à la verité, excuseront facilement, non seulement cela, mais beaucoup d'autres choses plus dignes de reprehensio, qui voudroit iuger de mes escritz, à la rigueur, de l'art des orateurs, & de la pompe des lettres humaines.

AYR LECTURE

The first lecture was given by
the Rev. Mr. [Name] on the
subject of [Topic]. It was
attended by a large number of
the congregation. The lecture
was very interesting and
well received. The speaker
dealt with the [Subject] in
a clear and concise manner.
The audience was highly
impressed by the [Quality] of
the lecture. The [Topic] was
discussed in a [Manner] which
was both [Informative] and
[Engaging]. The [Lecture] was
a most [Successful] one and
will be remembered by all
who attended it.

DE LA COMMV-
 NICATION DES FI-
 deles, qui cognoissent la verité de
 l'Euangile, aux ceremonies des
 Papistes: & principalement
 à leurs Baptesmes, Ma-
 riages, Messes, Fune-
 railles, & Obse-
 ques pour les
 trespassez.



OMBIEN
 que ceste que-
 stion a desia e-
 sté traitté &
 debattue assez
 amplement, &
 assez suffisam-
 ment: c'est asa-
 uoir, s'il est lici-
 te aux fideles, qui ont cogneu la verité,
 de conuerser avec les Chrestiens Papi-
 stes, & de communiquer avec eux, en
 leurs sacrifices & ceremonies, sans of-

Question
difficile &
fâcheuse

Diuersité
de ceux
qui delibe-
rent de
quelque
chose.

fenfer Dieu, & quel moyen il y faut tenir : toutesfois il y en a tousiours plusieurs, de ceux ausquelz il semble que ceste matiere attouche de plus pres, qui ne se peuuent contenter de responce qu'on leur puisse faire, ne de raisons qu'on leur puisse alleguer, touchant ce propos. Et qui est la cause pourquoy ilz sont tant difficiles à contenter? Je ne puis entendre qu'il y ayt autre cause, sinon qu'il me semble, qu'il en prend de cecy comme de ceux qui se veulent marier, ou qui deliberent de quelque autre chose d'importance. Je trouue qu'il y en a de trois sortes. Les vns sont imprudens & temeraires, qui sont tout sans conseil, & sans aduis d'autre que d'eux-mesmes, ne suyuans sinon leur propre affection. Il y en a des autres tout contraires, qui sont plus prudens & plus sages, qui ne veulent rien entreprendre ne faire sans bon conseil, & sans l'aduis de leurs amiz, & de ceux qu'ilz cognoissent auoir les moyens, pour les pouuoir adresser à ce à quoy ilz pretendent, ne se voulans point fier à leur propre conseil & affection. Ceux cy sont
au-

autant dignes de louange, que les premiers, sont dignes de vitupere. Or outre ceux cy, il y en a encore d'un autre ordre, qui sont entre ces deux cy. Ce sont ceux qui demandent conseil: mais toutefois il ne suyuent le conseil qu'on leur baille, sinon entant qu'il est conforme au leur, & à leurs affections. Car quelque chose qu'on leur conseille, si faut il neantmoins qu'ilz facent tousiours ce qu'ilz ont deliberé. De quoy leur sert il donc, de demander conseil? Seulement pour couvrir & pour pallier leur folie & leurs affections de quelque apparence. Parquoy ilz ne sont en rien differens aux premiers, sinon en ce, qu'ilz sont plus grans hypocrites, plus fins, & plus cauteleux. Car s'ilz peuuent trouuer vers ceux ausquelz ilz s'adressent, tel conseil qu'ilz le desirent, ilz le suyuent tresuoluntiers, & sont fort ioyeux d'auoir trouué le moyen, par lequel ilz pourront donner à entendre, qu'ilz n'ont rien fait temerairement, ny sans le bon conseil, aduis & vouloir de leurs amiz & de gens sages. Mais s'ilz ne rencontrent ce qu'ilz cer-

chent, ilz font comme les premiers, & ne suyuent autre conseil que le leur propre.

Il n'en aduient pas moins en ceste
 Diuersité de ceux qui se glorifient de la cognoissance de l'Euangile. matiere, laquelle nous auons maintenant à traiter. Car il y en a plusieurs, qui ia soit qu'ilz ayent cognoissance des abuz, & des idolatries & superstitions, qui se commettent aux eglises papistes: toutesfois ilz ne font nulle difficulté de se ruer dedans, sans rien considerer, & sans demander aduis ne conseil, si c'est bien fait ou mal. Car pour le premier, ilz n'ont pas deliberé de faire autrement, qu'ainsi que leur teste leur chante, & qu'il leur vient mieux à propos, quelque raison qu'on leur puisse mettre en auant, pourtant qu'il n'y a pas tant de crainte de Dieu en eux, ou de cognoissance, qu'elle les sollicite à s'enquerir de telles choses. De l'autre part, ilz n'ont pas telle estime de l'Eglise de Iesus & des vrais Chrestiens & fideles, ny tant de soing d'auoir bonne renommée & bonne reputation entre eux, qu'ilz se soucient beaucoup de les scandalizer, ny d'estre tenuz d'eux pour idolatres.

Ceux

Ceux cy ne font du tout point hypocrites. Car ilz n'ayment Dieu, ny n'en font le semblant. Ce leur est tout vn, comment Dieu soit honoré ou deshonoré, & quelle opinion les gens de bien ayent d'eux, mais qu'ilz puissent viure au monde à leur ayse. Ceux qui font vne philosophie de la religion, & qui n'en parlent que par maniere d'acquit, comme de quelque autre science humaine, sont fort de ceste bende. Il y en a des autres, qui nonobstant qu'ilz desiroyent bien de demeurer en leur maison & en leur pays, avec leurs femmes & enfans, & au pres de leurs parens & amys: toutesfois craignans d'offenser Dieu, & faisans scrupule de communiquer aux sacrileges & blasphemes des idolatres, ilz s'enquierent de la volonté de Dieu, desirans d'appaiser leur conscience: non pas par feinctise, mais de bonne affection, pour seruir à Dieu selon sa volonté. Ceux cy sont vrais seruiteurs de Dieu, & sans hypocrisie. Et pourtant ilz font leur profit de ce qui leur est proposé par la parole de Dieu, & ayment mieux renoncer à leurs affe-

ctions, qu'à Iesus Christ leur Sauueur, & abandonner plustost toutes choses, que sa parole. Et s'ilz font quelque espace de temps, difficulté de se rendre du tout à Iesus, & se separer de toute idolatrie, cela vient, ou d'ignorance, pourtant que ilz ne sont pas encore bien instruiâz sur ceste matiere, ou d'infirmité de chair, laquelle toutefois ilz vainquent par apres, par la vertu de la foy qui est en eux, laquelle Dieu leur augmente de iour en iour. Mais outre ceux cy nous auons les hypocrites, qui n'ont pas deliberé, non plus que les premiers, de s'adonner du tout à Iesus Christ, & de renoncer à euxmesmes & à leurs plaisirs & voluptez. Parquoy ce qu'ilz demandent l'aduis & l'opinion des autres, sur ceste matiere, n'est sinon pour s'armer de leur autorité, afin qu'ilz puissent mieux couvrir & pallier leur idolatrie & leur simulation & feindise: comme l'experience le tesmoigne. Car nous voyons manifestement qu'ilz font ainsi des responses qui leur sont faictes sur cela, comme ilz font des saintes Escriitures. S'il y a quelque fort argument, & quel-

quelques fortes raisons, qui les pressent plus qu'ilz ne voudroyent, ilz regimbent incontinent, & grincent les dens contre ceux qui parlent autrement que ilz ne desirent. Au contraire, s'il y a quel que poinct, sur lequel ilz puissent prendre pied, Dieu fait comment ilz le font valoir, & comment ilz espient de pres, s'ilz pourront trouuer quelque raison, qu'ilz puissent destourner à leur sens & affection. En quoy il appert, qu'ilz cherchent, ce qu'ilz ne voudroyent pas trouuer, & qu'ilz demandent conseil plus pour pallier & couvrir leur faict, & pour satisfaire aux hommes, qu'ilz ne le font pour cognoistre la verité, & pour satisfaire à Dieu. Je ne dy pas cecy de tous, & principalement de ceux qui pechent encore par ignorâce : mais ie parle de ceux qui sont telz que ie dy, & qui en sont conuaincez par le tesmoignage de leur propre conscience, trauaillans plus à estre veuz Chrestiens, comme Ananias aa. 5. & Saphira, qu'à l'estre en verité & de faict, comme les vrais Apostres & disciples de Iesus Christ. Brief, ilz suyuent la voye de Balaham, demandans conseil à

Les causes
pourquoy
ce Traicté
est fait.

Dieu, lequel ilz ne veulent pas suyure Parquoy, celuy qui les a comparé le premier à Balaam, ne leur pouuoit bailler tiltre plus propre, n'vser de comparai-
son, qui leur fust plus conuenable. Puis donc qu'il y a telle diuersité de gens, & qu'il y en a de tant quereleux, touchant ce cas, qu'ilz ne se peuent iamais con-
tenter, de raisons qu'ilz ayent ouyes, ie ay deliberé de mettre encore quelques
pointz en auant touchant ceste matie-
re, outre ce que i'en ay desia escrit: non
pas pour esperance que i'aye de pouuoir
satisfaire à ceux qui ne se peuent con-
tenter de ce qu'en a desia esté escrit, &
qui veulent estre contentieux contre la
verité de Dieu, & plaider avec luy, mais
pour confermer d'auantage cõtre leurs
vaines raisons, ceux qui ont desia fait
leur profit de celles qui ont esté desdai-
gnez sur cest affaire: & pour essayer si ie
pourroye encore profiter quelque cho-
se enuers ceux qui pechent en cecy, ou
par simplicité, ou par ignorance, ou par
infirmité, & pour expliquer encore plus
clairement ce qui a desia esté traicté de
cecy, tant par les autres que par moy.

Donques

Donques pour mieux desduire les matieres par ordre, & pour en auoir plus claire & plus facile intelligence, il nous faut premierement considerer en quoy gist tout le different, & la difficulté de ceste question. Nous ne sommes pas en different, ny en doute, a sauoir mon, si idolatrie est peché. Car nous tenons desia tous, cela pour resolu entre nous.

Le point principal de la question & difficulté icy traitée.

Le principal point donc est: A sauoir mon, si c'est idolatrie d'assister aux assemblées des idolatres, ausquelles ilz font profession de leur religion, & quelle assistance nous y est licite, ou non. Car quand nous aurons prouué, que d'y assister, c'est idolatrie, il s'ensuit necessairemēt, que c'est vn peché, qui ne doit nullement estre approuué d'un homme Chrestien.

Donques, pour bien cognoistre, si cela est idolatrie, il est requis premierement de diffinir & de sauoir que c'est qu'idolatrie. Car nous nous pourrions bien tromper autour de ce mot, iugeans estre idolatrie, ce que ne l'est pas: ou au contraire, iugeans n'estre point idolatrie, ce qui est idolatrie manifeste. Or si nous voulons bien entendre

Diffinitio d'idolatrie, & de religiō, & diuin seruiçe.

que c'est qu'idolatrie, prenons son contraire, afin que par la conference de l'vn & de l'autre, nous puissions mieux iuger & cognoistre ce que nous querons. Qui est le contraire d'idolatrie? Seruice diuin. Car puis qu'idolatrie signifie le seruice des idoles & des faux dieux, il ne y a point de doute qu'idolatrie, & faulse religion, ne soyent tout vn: & que diuin seruice, & vraye religion, ne soyét leurs contraires. Et qu'est-ce que diuin seruice, ou religion? Ce n'est autre chose qu'vn seruice pur & entier, ou vn honneur donné à Dieu, tel qu'il le requiert de nous en ses sainctes Escritures. Il s'ensuit donc, qu'idolatrie est vn seruice ou vn honneur, donné à autre qu'à Dieu, ou vn honneur & vn seruice autre qu'il n'est commandé de Dieu par sa parolle. Parquoy, nous conclurons, qu'idolatrie est vn seruice coloré du Nom de Dieu, par lequel le vray Dieu est deshonnoré, & les faux dieux honnorez, soubz le tiltre de l'honneur de Dieu. Il s'ensuit donc, que tout seruice qu'on veut tenir pour diuin, & par lequel on pretend d'honorer Dieu autrement qu'il

qu'il n'a commandé par sa parole, est idolatrie, & que Dieu n'est pas honoré par iceluy, mais le Diable soubz le Nom de Dieu, quelque belle apparéce, ou couleur qu'il puisse auoir.

Puis donc que nous sauons que Les parties de diuin serui- ce & de religion. c'est qu'idolatrie & serui- ce diuin, il nous faut maintenant cōsiderer quelles sont les parties du serui- ce diuin, & que c'est qu'il cōprend: & puis cela cogneu, nous entendrons aussi, par le contraire, quelles sont les parties d'idolatrie, & qu'elle contient. Or pour mieux entendre iusques à ou s'estend le serui- ce diuin, nous prendrons le nom d'inuocation, par lequel le serui- ce diuin est souuent effoy Inuocation. signifié & exprimé aux saintes Escritures: comme il appert par le tesmoignage de Ioel, disant: Ioel 2. Act. 2. Rom. 10. Quiconque inuocera le Nom de Dieu, sera sauué. Si le salut est promis à tous ceux qui inuocent le Nom de Dieu, sans en point excepter, il est tout certain que l'inuocation du Nom de Dieu, est le plus grād serui- ce, que nous puissions faire à Dieu, & celuy qui contient quasi tout ce que le Seigneur requiert de nous. Car pour le

Foy vraie
Hebr. 11.

Rom. 10.

Rom. 10.

Côfession
& tesmoi-
gnage de
la foy,

premier, il comprend la foy, sans laquelle il est impossible de plaire à Dieu, & par laquelle ce que nous faisons luy est agreable. Car comme l'Apostre le tesmoigne: Comment l'inuokeront ilz, filz ne croyent en luy? Puis donc que la foy est comprinse en l'inuocation du Nom de Dieu, il s'ensuit necessairement qu'elle requiert le cueur, & l'ame, & l'esprit. Car la foy ne peut estre sans ces choses, attendu qu'elle comprend l'entendement & la volunté, & qu'elle ne peut estre sans la vraye cognoissance de Dieu, & sans vne persuasion & assurance de ses promesses, & vn consentement & vne obeissance du cueur fidele à la parole du Seigneur. Pource l'Apostre ayant dict: ce que nous auons desia touché en vn autre lieu: De cueur on croit pour iustice: il adioust incôtinent: & on fait confession de bouche pour salut. Par lesquelles parolles il comprend l'autre partie de l'inuocation du Nom de Dieu, qui ne gist pas seulement en vne foy vaine & morte, ou en vne vaine opinion, & contemplation de la parole de Dieu: mais en vne vertu & puissance de l'Es-

L'Esprit de Dieu, qui sort en effect, & qui produict les fruietz de l'Esprit de Dieu, avec lequel le cueur fidele est conioinct par la foy. Et pourtant, le Prophete n'a pas seulement voulu dire: Quiconque croira au Nom de Dieu, il sera sauué: combien qu'il le pouuoit bien dire à la verité. Car ceste proposition est veritable. Mais afin que nul ne se deceust soy-mesme, se feignant vne foy à sa poste, (comme plusieurs font, se vantans de la foy, & si ne sceurent iamais que c'est que foy, & n'en sentirent iamais la vertu) il a mieux aymé dire: Quiconque inuocera le Nom de Dieu, sera sauué: pour mieux exprimer la vertu & la nature de la foy, & pour nous donner plus facilement à entendre quelle est la vraye foy, par les fruietz & par les œuures d'icelle. Car quand il parle d'inuocuer Dieu, il nous renuoye incontinent à la foy, sans laquelle nous ne pouuons entendre la vraye inuocation du Nom de Dieu, non plus que les effectz sans leurs causes. Et qu'il parle de la vraye inuocation, il appert par ce qu'il promet salut aux inuocateurs, lequel n'est pas promis aux hy-

Le Nom
de Dieu.

pocrites, mais aux vrais fideles, aufquelz l'Escriture sainte s'adresse. Parquoy il la faut entendre selon le sens de ceux aufquelz elle parle, c'est asauoir des fideles, qui la prennent, au sens de l'Esprit de Dieu, qui parle à eux par icelle. Et si nous faut encore noter, que le Prophete n'a pas dict: *Quicōque inuocera Dieu,* mais le Nom de Dieu: non pas qu'inuocuer Dieu, & inuocuer le Nom de Dieu, ne reuiennent tout en vn. Car le Nom de Dieu, est prins pour Dieu, qu'il signifie. Mais pourtant que le Nom de Dieu emporte aussi & signifie le los, la vertu, & la renommée de Dieu, l'Escriture sainte nous admonnest par celle maniere de parler, que les vrais fideles, & les vrais inuocateurs du Nom de Dieu, sont tenuz & obligez, de le magnifier, de publier son los & sa renommée, de le celebrer, & de prescher en toutes manieres ses vertuz & louāges. Parquoy il est tout certain que le nom d'inuocation contient manifestement la confession de bouche, que nous deuous faire de nostre Foy, & la profession de la religion, laquelle nous voulons suyure. C'est aussi
la

la cause, pourquoy les Prophetes, parlans du seruice diuin qui doit estre fait à Dieu, par toute la terre, apres que Iesus sera manifesté, ilz le descriuent, par ces manieres de parler: Ployer le genoil, au Seigneur: Jurer, par le Nom de Dieu, & autres semblables.

Nous conclurons donc, que tout ainsi que ceux sont hypocrites, qui inuoquent DIEU, tant seulement de la bouche, sans l'amour au cueur, par foy, qu'aussi semblablement, ceux ne sont point vrays Chrestiens, mais vne autre sorte d'hypocrites, qui se vantent de la Foy, & neantmoins, ilz n'en font point de confession ne de profession, ny de parole ny d'œuvres, exterieures. Car l'un & l'autre est requis. Parquoy il ne sont pas fort loing, de ceux, desquelz l'Apotre dict: Ilz confessent cognoistre Dieu, mais ilz le nient par œures. Car si ceux nient Dieu par œures, qui le confessent de bouche, & neantmoins, ilz ne font point les œures, correspondentes, ny conuenables à la confession qu'ilz font, ny à la cognoissance qu'ilz se glorifient d'auoir, en pouuons nous dire guere

Hypocri-
tès.
Esa. 29.
Mat. 15.

Tit. 1.

Act. 9.
Inuocateurs du
Nom de
Iesus.

moins, de ceux qui se glorifient, enuers
aucuns, en particulier, de cognoistre la
verité, & de renoncer aux abus de l'An-
techrist, touteffois, en public, ilz s'effor-
cent, par tous les moyens qu'ilz peuuēt,
de monstrier, & donner à entendre aux
idolâtres, qu'ilz sont telz qu'eux, fai-
sans les mesmes œuures qu'ilz font. Si
nous entendions bien, la response que
Ananias feist à Iesus Christ, quand il
l'enuoyoit à Saul, estant en Damas, nous
n'aurions plus besoing de disputer lon-
guement, de ceste matiere. Car Ana-
nias, parlât des fideles que Saul estoit ve-
nu persecuter en Damas, il dict: Il a icy
autorité, de part les sacrificateurs, de lier
tous ceux qui inuocquent ton Nom. Les
quelz entend il, par ceux qui inuocquēt
le nom de Iesus? Il est tout certain, que
il n'entēd autres, que ceux qu'il a appel-
lé, iainctz, par auant: c'est à dire, les fide-
les & Chrestiens. Puis donc qu'Ana-
nias baille ce tiltre, aux Chrestiens &
aux fideles, & que destre inuocateurs du
nom de Iesus, & chrestien, ou disciple de
Iesus, signifie vne mesme chose, en c'est
endroit, il n'y a point de doubte, que ces
Chre

Chrestiens, qui estoient en Damas, ne
 fissent confession de bouche, du nom de
 Iesus, & profession de la religion Chre-
 stienne, par œuures exterieures, par les-
 quelles ilz se môstroyent differens aux
 autres Iuifz, qui estoient en Damas,
 tout ainsi que les fideles & les sainctz,
 qui estoient en Hierusalem auoyent,
 fait. Car ilz ne se contenterent point
 d'auoir creu, à la predication de Pierre,
 mais avec cela, ilz voulurent encore fai-
 re profession de ceste foy, par le Batef-
 me qu'ilz receurent publiquement, en
 tesmoignage, qu'ilz se rendoyent entie-
 rement à Iesus, & qu'ilz se separoyent
 de la generation mauuaise & peruerse,
 selon le conseil de saint Pierre. Car
 s'ilz n'eussent fait profession manifeste,
 du nom de Iesus, pourquoy Saul les eust
 il persecutez, en Hierusalem? Et pour-
 quoy les fust il venu chercher, en Da-
 mas, pour les mener en Hierusalem, s'ilz
 eussent seulement tenu leur Foy secre-
 te, sans la declairer, par inuocation ma-
 nifeste du nom de I E S V S, & ma-
 nifeste profession & protestation de l'E-
 uangile? Si ne pouuons nous toutef-

La confes-
 sion des
 premiers
 Chrestiens.

Act. 2. 3.

Act. 7. 8. 9

Cóparai-
son des
Chrestiens
anciés, a-
uec ceux
de présent
& des Iuifz
auec les
papistes.

fois alleguer raifõ, pour couurir & pour excuser noz simulations & feintifes, touchant l'inuocation du Nom de Dieu, & le seruice diuin, qui ne puissent autant, ou plus seruir à ceux là, pour dissimuler leur religion, qu'à nous. Car si nous allegons, que nous ne conuerfons pas entre les Turcz, ou entre les Payens, ou les Iuifz, & entre des peuples, qui reiettent manifestement Iesus Christ & son Euangile, mais entre vn peuple, qui porte le nom de Chrestien, comme nous, & qui est baptizé, au Nom du Pere & du Filz & du saint Esprit, & qui fait profession d'vne mesme Foy & d'vne mesme religion, avec nous, excepté qu'elle est corumpue & souillée par quelques abus & superstitions, ne sera il pas facile de repliquer au contraire, que ceux de Hierusalem & de Damas auoyent toutes ces mesmes excuses, & encore plus peremptoires, & plus fauorable, que nous: Car ilz conuerfoyent, au milieu d'vn peuple, qui estoit tenu pour peuple de Dieu, qui auoit la circoncision des promesses, la doctrine de la loy & des Prophetes & le seruice diuin, tel que

Rom. 3. 9.

il auoit

il auoit esté ordonné de Dieu, beaucoup moins corrompu, par traditions humaines, que les papistes ne l'ont pas, sans comparaison. Car pour le moins, il n'y auoit point d'idolatrie manifeste, comme en la papisterie, en laquelle à peine on peut rien trouuer, pour petit qu'il soit, non pas vne seule ordonnance de Iesus, qui ne soit presque totalement corrompue & renuersée, par superstition & idolatrie, plus execrable qu'elle ne fut iamais entre les Payens. Je ne dis rien des autres inuentions, qui n'ont ne fondement ne couleur, quelle que ce soit, aux sainctes Escritures, mais y repugnent manifestement. Si d'autre part, nous allegons les dangiers, & les persecutions, ceux la en estoient ilz hors? S'ilz eussent peu dissimuler, & trouuer suffusantes noz excuses, sans offenser Dieu, pensons nous qu'ilz ne fussent de chair & de sang, comme nous, & qu'ilz n'eussent leur chair autant delicate, que nous la nostre, pour chercher les moyens, de fuyr & euitter les persecutions & dangiers? Il n'y a point de doute. Mais ilz cognoissoyent bien, qu'il ne se failloit

pas iouër avec Dieu, ne seruir à Iesus Christ sans croix, pour l'inuocation de son Nom.

Quand donc tout sera bien considéré, il est tout clair, que l'inuocation du Nom de Dieu, ainsi entendue, comme nous l'auons declairée, & comme elle se doit entendre, comprend toute la premiere table, & tout ce qu'appartient au seruire diuin. Car elle comprend le premier commandement, en tant qu'elle requiert, que nous seruions au vray Dieu, en vraye crainte & en vraye foy. Parquoy elle nous admoneste, de fuyr tous faux dieux, toutes idoles, heresies & faulces opinions & sectes peruerfes, qui sont contraires, à la parolle de Dieu, en laquelle il s'est vrayement manifesté, & nous admoneste aussi, d'obeyr, à ce commandement: Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & seruiras à luy tout seul. Elle comprend aussi, les autres commandemens suyuant, qui font mention, de seruir & honorer Dieu, & de manifester celle foy & celle crainte de Dieu, que le Seigneur requiert de nous, par le premier commandement. En somme il nous

nous enseigne par iceux, qu'il ne veut point estre honoré, par idoles, ny par choses visibles & materielles, ny œuvres humaines, sinon en la maniere qu'il nous a commandé : & qu'il ne veut point, que nous abusions de son Nom, & que nous le prenions en vain, mais en tout honneur & reuerence, & que nous le sanctifions. Il nous commande donc de fuyr les idoles, & les traditions humaines, & deffend, de le renier & blasphemier, en sorte que ce soit. En apres, par l'observation du sabbat & du repos, qu'il commande, il nous enseigne, en quel honneur nous deuous auoir sa parole & ses sacremens, & le ministere de iceux, & les assemblées de l'Eglise, pour lesquelles choses, il a ordonné ce iour la. Car il ne veut point que les fideles soyent espars, & qu'ilz vivent solitaires & esquartez les vns des autres, mais qu'ilz ayent leurs assemblées, & qu'ilz eussent celles, ausquelles le Nom de Dieu est inuoqué & glorifié, pour conioindre leur inuocation & confession, avec celle des autres saintz, & pour trauailler à entretenir l'assemblée publique, afin que le

Matt. 18.

Psal. 102.

135. 150.

Esa. 56.

ministere public que soit tousiours mieu
 conserué en icelle. Laquelle chose no-
 stre Seigneur Iesus Christ nous recom-
 mande assez clairement, quand il dict:
 Par tout là ou ilz seront, deux ou trois,
 assemblez en mon Nom, ie suis au mi-
 lieu d'eux: & ce qu'ilz demanderont leur
 sera faict. Il monstre bien par ces parol-
 les, qu'il veut qu'il y ayt vne honnoſte
 frequentation, des assemblees publi-
 ques, & qu'vn chascun y trauaille. Pour
 ceste mesme raison, Dauid parle tant
 souuent de ces assemblees, disant: le
 peuple & les Roys couiennent en-
 semble, pour seruir au Seigneur. La lou-
 ange d'iceluy, est en l'Eglise des sainctz.
 Vous qui demourez en la maison du
 Seigneur. Et en Esaie. Ma maison, sera
 appellée maison d'oraison, à tous peu-
 ples. Puis donc, que ces assemblees nous
 sont recommandées, auxquelles il nous
 conuient edifier nostre prochain, & elles
 sont comprinſes, en l'inuocation du
 Nom de Dieu, il s'ensuit aussi, par conse-
 quent, qu'elle comprend suffisamment,
 la seconde table

Su yuant donc nostre propos, com-
 mence

mencé: Puis que nous auons parlé des parties de l'inuocatiō du Nom de Dieu, c'est à dire, du seruice diuin, & de la vraye religion: Venōs maintenant à celles d'idolatrie. Tout ainsi que l'inuocation du Nom de Dieu & le diuin seruice, requierent & presupposent la Foy du cueur, pour le premier, & puis la confession de bouche & la profession & protestation d'icelle, comme le fruiēt & le témoignage de celle Foy, aussi au contraire, idolatrie, presuppose faulse fiance, en autre qu'en Dieu, ou autre fiance que Dieu ne la requiert enuers soy, & puis profession d'icelle, qui se faict tant de paroles que d'œuvres, par tous les moyēs, par lesquelz nous testifiōs, ce qui est en nostre cueur, ou ce que nous voulōs que les hommes estiment y estre. Car ainsi que Dieu ne se contente pas de nous, si quant & quant, avec la Foy que nous nous glorifions d'auoir au cueur, nous ne luy faisons hommage, & ne luy rendons l'honneur qui luy appartient, deuant les hommes, en suyuant ce qu'il nous a commandé, & nous separant de ce qu'il a defendu, & le condam-

Les parties d'idolatrie.

Diversité
d'idolatries.

Esa. 29.
Matt. 15.
Rom. 14.
Ebr. 11.

Esa. 1. 66
Amoz 8.
Mal. 1. 2.
Hypocrites
Iuifz.

nant & destruisant, tant qu'il est en nostre pouuoir, aussi le diable, requiert de ses seruiteurs, avec la fiance qu'ilz mettent en luy l'honneur & l'hommage, qu'appartient au seul Dieu. Parquoy, ce luy qui fait semblant par dehors, de seruir à Dieu, selon sa parole, & qui vse des mesmes ordonnances & ceremonies, que Dieu a ordonnées, & touteffois il n'y a point le cueur, mais il est conioinct avec le diable de cueur & de volonté, il n'y a point de doute qu'il ne soit idolatre. Car il a en son cueur, l'idole laquelle il adore, combien qu'elle n'apparoisse pas dehors, & sert à autre qu'à Dieu, ce est a sauoir, à celuy, à qui il a mis son cueur: veu que Dieu ne tient point de seruire pour sien, & pour agreable, s'il ne procede du cueur, & de la Foy en luy, sans laquelle tout est peché. Or Dieu n'est pas seruy par peché, mais le diable. Les hypocrites, qui ont esté entre les Iuifz, vsans des sacrifices, & des ceremonies commandées en la loy, contre lesquels, les Prophetes ont tant crié, estoient de telz idolatres. Mais pourtant qu'ilz n'ont pas esté tant manifestemēt addonnez

addonnez au diable, que les payens, qui estoient sans Dieu, & sans loy reuelée de Dieu, l'écriture sainte leur fait cest honneur, de les appeller, hypocrites. Ce neantmoins, ilz ont esté vrayes idoles. Car hypocrisie n'est pas sans idolatrie, veu qu'il y a en idolatrie faulseté & simulation, feintise, & faulse imitation du service diuin, comme en hypocrisie, qui n'est autre chose que feintise & basselerie, ou mommerie, si nous voulons regarder, à la naïve signification du mot, & à la nature de la chose qu'il signifie. Nous ne pouuons donc separer ceux cy des idolatres, attédu qu'ilz se feignent seruir à Dieu, & ilz seruent à autre, soubz le tiltre du Nom de Dieu: sinon que nous vueillions dire, qu'ilz ne sont idolatres que deuant Dieu, & non deuant les hommes, pourtant que leur idolatrie est secretté en leur cueur, & que l'homme n'en peut iuger, sinon par le tesmoignage exterieur. Parquoy ilz ne sont pas moins coupables deuant Dieu, que les premiers: mais ilz le sont souuentefois plus à cause qu'ilz ont plus abusé du Nom de Dieu. Pour le moins,

Esa. 29.

Matt. 6.

15. 23.

Idolatrie

& hypocrisie.

Idolatres

couuers.

Mat. 5.

ilz sont autant idolatres & coupables d'idolatrie deuant Dieu, que le paillard qui cōuoite la femme de son prochain, sans mettre toutefois sa conuoitise en execution, est adultere & coupable d'adultere deuant Dieu.

Demy idolatres.

parfaitz idolatres.

Or si ceux sont dignes d'estre tenus pour idolatres, que dirons nous des autres, qui se glorifient, d'auoir la premiere condition, qui est requise & comprise en la vraye inuocation du Nom de Dieu, mais ilz defaillent, en la seconde: S'ilz ne veulent permettre, que nous les tenions totalement pour idolatres, pour le moins, il leur sera force de nous permettre, que nous les tenions, pour demy idolatres. Et s'ilz ne se veulent recognoistre idolatres deuant Dieu, ilz ne peuuent, pour le moins eschapper, qu'ilz ne soyent contrainctz de se recognoistre idolatres deuant les hommes, s'ilz ne sont du tout deshontez, attendu que les hommes iugēt des faitz exterieurs, par lesquels ilz se declairēt idolatres, sans les œuvres des idolatres. Et s'ilz veulent dire que tous n'ont pas telle opinion d'eux, pourtant qu'il y en a plusieurs,

sieurs, ausquelz ilz ont declairé leur
 cueur, touteffois ilz ne peuuent nier,
 qu'ilz n'entretiennent en idolâtrie les
 autres ignorans, qui iugent de leur faict
 selon leur sens: & qu'ilz n'empeschent,
 ceux mesme, ausquelz ilz ont declairé
 leur cueur, de confesser Iesus Christ si
 manifestement qu'ilz deussent: & qu'ilz
 ne soyent en scandale aux fideles, &
 principalement aux debiles & ignorans,
 qui ne cognoissent pas leur cueur. Mais
 qu'ilz nient tant qu'ilz voudront, que
 ilz ne sont idolatres, ny deuant Dieu,
 ny deuant les hommes, la verité neant-
 moins les reuaincra. Car puis que ser-
 uice diuin parfaict, requiert confession
 & profession de la Foy, qui est au cueur,
 par parolle & par œuures, & que Dieu
 commande expressement, qu'on le glo-
 rifie, & qu'on le confesse, deuant les hom-
 mes, il s'ensuit que celuy qui ne com-
 prend toutes ces deux parties du seruice
 diuin, est rebelle & desobeissant à Dieu,
 & qu'il n'ayme pas Dieu de tout son
 cueur. Parquoy il est tout certain, que
 il a son cueur à autre, quelque foy que
 ilz cuyde auoir: & par consequent, qu'il

est idolatre, sinon en tout, pour le moins en partie. S'il l'est en partie, il ne peut donc nier qu'il ne puisse estre iustement appellé idolatre, offensant Dieu, par sa desobeissance, contre son commandement, & offensant son prochain, par le scandale qu'il luy baille. En quoy il est plus dangereux, & plus coupable deuant Dieu, en tant qu'il touche à la seconde table, qui regarde au prochain, que les premiers, que j'ay appellé hypocrites, qui sont plus coupables, en tant qu'il touche la premiere table, qui regarde de droit à Dieu. Mais toutesfois, ilz ne peuuent nier, ne les vns ne les autres, qu'ilz ne soyent idolatres, & coupables deuant Dieu, combien qu'ilz le soyent par manieres diuerses & differentes: & qu'ilz ne le soyent pas du tout tant, que ceux qui le sont totalement, & de cueur & de profession, & qui peschent manifestement, contre la premiere & la seconde table, sans auoir regard, ny à Dieu ny à leur prochain.

parfaitz
idolatres.

Or puis que nous auons comparé le diuin seruice, & l'inuocation du Nom de Dieu, avec idolatrie & superstition, & que

que nous auons examiné la nature, & les parties, de l'vn & de l'autre, considérons maintenant. si les choses, desquelles nous sommes en different, sont idolatrie, ou non, & si elles nous peuuent estre aucunement licites, ou si elles nous sont totalement defendues de Dieu, & illicites. Mais afin que la multitude ne nous engendre confusion, & trop grande prolixité, nous ne proposerons pour exemple, qu'aucunes des principales, par lesquelles, il sera facile à iuger, de toutes les autres. Nous proposerons donc celles, ausquelles il est plus difficile de dissimuler, & moins facile de s'en exempter: c'est à sauoir l'assistance au Baptesme des papistes, à la messe, aux funeraillles & obseques pour les mortz, & au mariage. Car qui pourra eschapper, de commettre idolatrie, en ces quatre poinctz, il eschappera facilement, par tout. Venons donc pour le premier, au Baptesme.

Les
poinctz
desduitz
en ce traicté.

Quant au Baptesme des papistes ie feroye moins de scrupule d'y assister, & d'y apporter les enfans, que Dieu me donneroit, qu'aux autres ceremonies,

Le Baptesme des papistes.

desquelles il sera tantost parlé. combien que ie n'oseroye pas du tout absoudre & excuser ceux qui y assistent, ou qui y presentent leurs enfans, qu'il n'y ayt encore de la faute bien grande à reprendre en eux, en tant qu'ilz vsent de la forme de Baptiser, qui est au iourdhuy receuë, entre les papistes. Mais pour mieux donner à entendre mon intention, touchant ce point, ie mettray premierement en auant, les raisons qui m'esmeuent à condamner aucunes choses, dignes de reprehension, en ceux qui vsent de celle forme. Et puis ie desdiray les autres raisons qui m'induisent à iuger la faute qui s'y commet, moins vicieuse, & plus supportable que celle, de ceux qui assistent à la messe, & aux autres semblables blasphemes. La premiere c'est, que nonobstant que la vraye forme, & la substance du Baptesme, ordonné par Iesus Christ, demeure entiere, en celle maniere de baptiser, touteffoys, nous ne pouuons nyer qu'il n'y ayt beaucoup d'addicions, & d'inuentions, controuuées des hommes, qui ont esté adioustées à celle forme, ordonnée par Iesus

Les fautes
qui sont à
reprendre
au Baptesme
des
prestres.

ſus Chriſt, & obſervée par ſes Apoſtres & diſciples, qui ne ſont pas pures, mais pleines de beaucoup de vanitez & de ſuperſtitions & idolatries, leſquelles il faut que nous approuvions, comme le reſte, ſi nous voulons communiquer à la forme & ſubſtance qui y demeure entiere, du Bapteme ordonné par Ieſus Chriſt.

Or afin que nul ne ſ'abuse, i'appelle icy approbation d'idolatrie, tout conſentement que nous baillons à toutes choſes controuées contre la parole de Dieu, & par leſquelles Dieu eſt deſhonoré. Car qui conſent, il approuue ce à quoy il conſent. Et de nyer, que celuy n'y conſent pas qui ſe taift, & qui diſſimule toujours telles choſes, ſans jamais ſonner mot contre icelles, ou ſans jamais les condamner par quelques ſignes, par leſquelz il manifeſte qu'il ne les approuue pas: mais, qui pis eſt, il faiſt ſemblant de les approuuer, nous ne le pouvons nyer, ſi nous ne voulons contredire à verité. Car ſi nous examinons de pres les paroles de Ieſus Chriſt, par leſquelles il admonneſte ceux qui le confeſſeront, ou qui le nyeront, ou qui

Approba-
tion d'ido-
latrie.

Mat. 10.
Marc 8.

Ezech. 13.
Esa. 58.

La cause
des publi-
ques puni-
tions de
Dieu.

auront honte de luy deuant les hom-
mes, de ce qu'il leur aduiendra, & les au-
tres passages de l'Escripture, qui font
mention de l'inuocation & de la confes-
sion & profession de nostre religion, que
le Seigneur requiert de nous, nous co-
gnoistrans clairement, que le Seigneur
ne se repute pas seulement estre nyé &
blasphemé, de ceux qui le nyent & blas-
phemement manifestement, mais aussi de
ceux qui par leur silence perpetuel le
trahissent, & qui iamais ne se monstrét
auoir zele pour sa maison, ny sa gloire à
cueur: comme il appert par les repro-
ches qu'il en faiét tant souuent au peu-
ple d'Israel, par ses Prophetes. Mais
dont vient cela, que quand il punist vn
peuple pour ses pechiez, qu'il ne punist
pas seulement les meschans qui l'ont
prouoqué manifestement à ire & à ven-
geance, mais qu'il punist souuentefois
ceux qui sont tenuz pour les plus iustes
& pour les plus innocens? Il n'y a point
de doute, que cela ne vienne en partie à
cause du consentement qu'ilz ont tous
donné à iniquité: non pas approuuans
manifestement le mal, qui a esté com-
mis

mis contre Dieu, comme ceux qui l'ont
 commis de fait : mais pourtant qu'ilz
 l'ont approuvé secrettement, entant que
 ilz l'ont trop dissimulé, ou par crainte
 d'encourir les males graces des hom-
 mes, & de tomber entre leurs mains, ou
 par trop grande negligence, ou support
 & faueur : comme nous en auons le tes-
 moignage en Heli, & en tant d'autres, Heli.
1. Sam. 4.
 desquelz les exemples sont tout clairs
 aux saintes Escritures, & nommémēt
 au fait d'Acham, du temps de Iosué. Acham.
Iosué 7.
 Car si le peuple a esté frappé de Dieu à
 cause du sacrilege qu'Acham auoit com-
 mis en Hiericho, combien qu'il n'y a-
 uoit nullement consenty, mais, qui plus
 est, qu'il en fust du tout ignorant, seule-
 ment pource que ce miserable sacrilege
 estoit au milieu d'iceluy : pensons com-
 ment Dieu nous peut tenir pour incul-
 pables, quand nous endurons tant de
 blasphemes, & de sacrileges execrables,
 que nous voyons tous les iours com-
 mettre deuant noz yeux contre sa Ma-
 iesté. Mais que dy-ie, endurons ? Nous
 faisons bien pis. Car nous les approu-
 uons à deux mains, par le cōsentement.

que nous declairons tous les iours enuers ces blasphemes . Et qui plus est, nous enflambons la fureur des tyrans, & trahyſſons noz freres, & ſommes cauſe ſouuételſſoys, qu'ilz ſont mis à mort. Car ſi nous nous declairions d'auantage, ou, pour le moins, ſi nous ne faiſions rien pour approuuer la faulſe religion des idolatres, au lieu que nous les conſermõs en leur erreur & tyrannie, & que nous les armons de noſtre authorité contre noz freres, & ſommes en preiudice à ceux qui cõfeſſent Ieſus Chriſt, nous ſerions en grand ſoulas à noz freres, & romprions les cueurs de leurs aduerſaires, & nous diminuerions leur authorité & force, par la multitude & conſtance des conſeſſeurs du Nom de Dieu. Parquoy nous ne pouuons nyer, que nous ne ſoyons participans du mal, & par conſequent, dignes de la punition, que ceux meritent, auſquelz nous conſentons, & trop plus, ſans nulle compariſon, que le peuple, qui ſentit la main de Dieu, pour le peché d'Acham.

Maintenant, puis que nous auons monſtré comment tout conſentement
don-

donné à idolatrie , contient approbation d'icelle , & qu'il y a consentement, là ou il n'y a nulle declaration du contraire, (quelque chose que nous puissions alleguer, de la condamnation secrete en noz cueurs, de telles choses) & semblablement que ce consentement & approbation, est vne espece d'idolatrie & de superstition , & que toute idolatrie & superstition desplait à Dieu , montrons quelles ceremonies il y a au Baptesme, administré par les prestres papistes , qui contiennent idolatrie ou superstition. Car quand nous aurons montré cecy au Baptesme, qui est l'vn des principaux & le premier Sacremēt de l'Eglise Chrestienne , & la ceremonie qui est encore plus demourée en son entier en l'eglise Papale , & qui a la moins esté barbouillée des traditions humaines , & souillée par idolatrie & superstition , de toutes celles que les Papistes ont retenu de l'ordonnance de Iesus Christ & des Apostres , il sera facile à iuger que nous devons estimer des autres . Car si la plus nette est tant souillée, que devons nous attendre pur & net d'eux : Cecy est la

Les cere-
monies du
Baptesme
des pres-
tres.

cause pourquoy i'en parleray plus am-
plement. Car autrement ie me deporter-
roye volontiers d'examiner par le me-
nu toutes les singeries & badineries que
les prestres font en leur Baptesme. Car
elles sont tant sottes, & tant dignes de
moquerie, que ie ne fay si ie doy rire,
voyant ces singes qui s'efforcent de con-
trefaire toutes les œuures de Iesus, & de
les représenter, comme basteleurs: ou si
ie doy plustost plourer, voyant ce sainct
& sacré Sacrement estre tellement con-
trefaict & disformé par les inuentions
& traditions des hommes, qu'il ressem-
ble plus à vn ieu & à vne farce, ou baste-
lerie, ainsi qu'il est administré par les
prestres papistes, qu'à la pure ordonnan-
ce de Iesus: mais l'indignité de la chose
me contrainct. Parquoy, à cause que
plusieurs peuuent ignorer ces choses,
ou qu'ilz les estiment plus legeres qu'el-
les ne sont, i'en toucheray quelques
poinctz, & des principaux. Il est vray
que ceste matiere n'est pas totalement
conuenable aux propos, que nous auõs
entrepris de demener en ce Traitté, &
qu'elle se pourroit traiter plus propre-
ment

ment en quelque autre lieu, & à quelque autre occasion: mais pourtant que l'occasion s'y offre aucunement, & que cecy n'a pas encore esté guere traitté de plusieurs, j'ay pensé qu'en faisant vne autre chose, ie pourroye faire cecy avec, & qu'aucuns en pourroyent faire leur profit: les autres pourront passer outre, & le laisser, s'il leur vient à point. Pour venir donc aux singeries & superstitions, qui sont en ceste forme de baptizer des Papistes, pour le premier ilz ont ceste obseruation & superstition, qu'il faut mettre difference à la maniere de porter l'enfât à l'eglise, selõ ce qu'il est, ou male, ou femelle. S'il est male, il faut mettre la teste d'iceluy sus le bras droit. S'il est femelle, sus le bras senestre, comme s'il y auoit difference, en Christ, entre le male & la femelle, & entant qu'il touche au salut, & à la communication des biens celestes, contre la sentence de saint Paul, qui dict clairement: En Christ, c'est à dire, quant à la religion & à la communication que nous auons avec Iesus Christ & avec son Eglise, il ne y a Iuis, ne Grec: il n'y a male ne femelle.

La difference du male & de la femelle au porter à l'eglise.

Gal. 3.

le: il n'y a serf ny franc. Car toutes ces differences, qui sont entre les hommes, entant qu'ilz conuersent au mède, sont abolies au Royaume de Dieu, & en la vie spirituelle, & l'homme interieur. Puis donc que le Baptesme est ordonné par Iesus Christ, pour tous, tant masles que femelles, en general, pourquoy y mettent ilz ceste difference, tantost au commencement? Veulent ilz signifier, que les femmes serôt à senestre au iour du Iugement, attendu que la senestre est souuenteffoys prinse en male partie, aux Escritures? I'eusse pensé que ceste sole ceremonie & superstition fust venue de la folie & sottise des femmes, si ie n'en eusse leu la loy & la reigle aux liures des prestres, qui contiennent leur forme de baptizer, & d'administrer les Sacremens: pour le moins, cela est en ceux que i'ay veu par deça. Mais c'est bien le moins, que cecy. Car c'est vne chose, ou il y a plus de folie, que d'idolatrie: combien qu'elle ne soit pas sans superstition.

Les exorcismes & les coniuurations s'ensuyuent, qu'il faut fai-

faire sus le petit enfant, qui est à baptiser, comme s'il auoit yne legion de Diab-
 les au corps. Car ilz coniurent Satan, coniurati
 ons sur les
 enfans. & ilz luy commandent qu'il sorte hors
 du corps de l'enfant: & cecy, pour la plus
 grand part, deuant la porte de l'Eglise,
 auant qu'il soit permis, que l'enfant en-
 tre au temple. Car il le faut bien coniu-
 rer deuant, afin que ces Diab-les, qui sont
 en son corps, n'y entrent avec luy. Car
 il y en a desia assez d'autres. Je croy,
 pourtât que leurs temples sont desdiez
 au Diable, & à ses idoles, qu'ilz ont eu
 peur, que ces petis enfans innocens, qui
 n'estoyent encore point souillez des a-
 bominations de l'Antechrist, entraissent
 en iceux, ainsi purs & netz de telles or-
 dures, qu'ilz yissoient du ventre de leur
 mere. Parquoy ilz ont aduisé de les bar-
 bouiller, & de leur bailler quelque mar-
 que de la Beste, & de leur Antechrist, a-
 uant qu'entrer en ces bordeaux de Sa-
 tan, craignans qu'ilz ne fussent pure-
 ment & totalement desdiez & confa-
 crez à Iesus, par sa pure ordonnance.
 Mais pour mieux continuer leur farce
 commencée, ilz mettent encore disse-
Differen-
 ce de Ba-
 ptisme.

rence entre le Baptesme des filz & des filles (pour le moins selon l'usage des Eueschez de deça) tellement qu'au Baptesme des enfans masles, ilz ne nomment le Diable que vingt foys: & en celuy des femelles, trente foys. Pensez qu'il y a icy derechef quelque grand mystere & secret. Toutesfoys, ie ne say que ce peut estre, si d'auenture ilz ne veulent signifier, que les femmes sont plus endiablées, que les hommes, pour le moins du tiers. En quoy ie vous laisse à penser l'honneur qu'ilz leur font, & à Iesus Christ, qui les a pleinement deliurées de la puissance de Satan par sa mort & passion, & par sa resurrection: lesquelles choses nous sont figurées au Baptesme, par lequel nous mourons, & sommes enseueliz avec Iesus Christ, & resuscités avec luy. C'est celuy qui est venu pour destruire les œuvres du Diable, & qui a lié le fort, & l'a despouillé de toute sa force & puissance. C'est luy qui chasse les Diables par sa vertu, non pas les conjurations & enchantemens des prestres. Et quand toutes les parolles qu'ilz disent en leur Baptesme ne seroyent autre

Rom. 6.

1. Ich. 3.

Mat. 12.

Mat. 8. 17.

tre chose que la pure parolle de Dieu, il y auroit neantmoins grand faute, en ce qu'ilz les disent en l'agage que les ignorans ne les peuuent entendre.

Or parmy ces coniurations, il y a encore plusieurs autres badineries. Car premierement il faut du sel, pour saler Le sel. la gorge des petis enfans. Car ilz craignent qu'ilz ne puissent boire, s'ilz ne leur salent la gorge de bonne heure. Ilz appellent ce sel, le sel de sagesse. Car ilz n'ont point d'autre moyen pour faire sages ny les grans ny les petis, sinon en leur salant la gorge, comme aux brebis, quand ilz sont petis enfans. Et puis quand ilz ont fait cela, il leur semble qu'ilz se sont bien acquittez de leur office, & qu'ilz n'ont plus nul besoing de enseigner les hommes. Car ce sel, qui leur est le sel de sagesse, leur suffit pour tout ce qui est requis à leur office & au salut de l'homme Chrestien: c'est a sauoir, pour la Loy & la science de la parolle de Dieu, qui est le vray sel, duquel Mat. 5.
Marc 9.
Luc 14. il nous faut estre salez, & qui nous rend incorruptibles, & immortelz, & sauoureux & agreables à Dieu, en parolles

col.4.

& en faictz. C'est le sel, auquel sainct Paul veut que noz parolles soyent confites. Or s'il n'y auoit encore que ceste application de sel sur la gorge des petis enfans, nous pourrions passer cela, comme vn ieu, & vn tour de basteleurs: mais ilz commettent des grans blasphemes autour de ce sel, en la coniuration d'ice-luy. Car ilz font priere à Dieu, que ce sel leur soit faict vn Sacrement salutaire, pour chasser le Diable, ennemy de l'humain lignage: comme si le sel auoit esté ordonné de Dieu à cela, & qu'il en eust faict vn Sacrement. Qui nyera, que ces manieres de faire, ne soyent vrayes sorcelleries & charmeries? Quelle couleur pourrons nous trouuer, pour couvrir, que telle inuocation sur le sel, ne soit, non seulement vne superstition, mais vne vraye idolatrie, & vn blaspheme, qui attribue au sel ce qui conuient à Iesus Christ tant seulement? Touthesfoys, ceux qui sont presens, pour approuuer ce Baptesme, il faut aussi qu'ilz approuuent ces blasphemes, en la maniere que nous auons dict dessus.

Le crach.
chat.

Il y est apres le crachat, qu'ilz mettent

tent au nez & aux oreilles du petit enfant, pour contrefaire, comme singes, le miracle, par lequel Iesus Christ guerist celuy qui estoit sourd & muet, & aussi l'aveugle. Car ilz vsent des mesmes parolles Syriaques, ou Chaldaïques, desquelles Iesus Christ a vsé en rendant l'ouye au sourd, excepté qu'ilz ne les fauent prononcer, ny escrire, comme il appartient. Car au lieu de lire Ephata, qui signifie, soys ouuert, ilz prononcent Effeta, qui signifie vne chose sterile, & qui ne peut plus porter fruct. En quoy ilz montrent bien leur ignorance & besterie. Et de quoy sert ceste badinerie? L'enfant est il sourd, ou muet, ou aveugle? Et quand il le seroit, luy rendroyent ilz l'ouye, ou la parolle, ou la veüe, par leur crachat, & par leur Effeta, comme Iesus Christ a fait à ceux qu'il a guery. Mais ie vous laisse à penser si ceste ceremonie est fort honneste, & fort profitable aux petis enfans, de bauer ain si sur leur visage tendre & delicat, & les empoisonner de baue & de crachat, & sur tout quād les prestres sont napeux & gorriers, & qu'ilz viennent de suer la

Marc 7.
Luc 18.
Ieh. 9.

verole, comme il aduient souuentef-
foys. Vrayement il y a belle comparai-
son, entre leur saluie, & celle de Iesus, &
entre leur œuure, & la sienne. Ne fa-
uent ilz point d'autre science, pour ou-
rir les oreilles aux hommes, afin qu'ilz
entendent la parolle de Dieu? Pleust à
Dieu, qu'ilz ne les nous eussent pas tant
fermées par leur faulse doctrine, au lieu
de les nous ourir par la parolle de
Dieu. Car nous en serions plus capables
que nous ne sommes.

Le ne me veux pas arrester beau-
coup sus l'huyle & sus le chresme, qu'ilz
baillent au lieu du saint Esprit, qui est
la vraye Vnction, pour laquelle nous
sommes appellez Chrestiens, laquelle le
seul Iesus, le vray Christ & Oinct de
Dieu, nous donne. Le veux seulement
qu'on soit aduerty, qu'ilz estiment plus
cest huyle & ce chresme, qui y est adiou-
sté par l'inuention humaine, que l'eauë,
qui est le signe exterieur, ordonné de
Dieu, au Baptisme. Et qu'il soit vray,
nous en auons le tesmoignage publi-
que, des pources ignorans, & d'eux mes-
mes aussi. Car ilz montrent bien en
quel

L'huyle &
le chresme

I. Ieh. 2.
Esa. 61.
Luc 4.

quel honneur & reuerence ilz ont ce saint chresme, par ce qu'ilz ne permettent point qu'un simple prestre le consacrer, s'il n'est Euesque, ou souffragant: ou pour le moins, s'il n'a quelque priuilege pour ce faire, plus que les autres prestres communs. Mais pour l'eauë du Baptesme, il n'y a si simple curé, ou vicaire, qui ne soit plus que trop suffisant, pour consacrer l'eauë des fons & des baptistieres. Il y a aussi cela, qu'apres qu'ilz ont baptizé l'enfant d'eauë, au Nom du Pere, & du Filz, & du saint Esprit, il luy faut encore faire vne croix de ce saint chresme sur le sommet de la teste, pour confirmation, & pour le dernier seel du Baptesme. Car le signe & le seel de l'eauë, ordonné par Iesus Christ, avec sa promesse, ne seroit pas suffisant, s'ilz ne le confirmoyent par leur huyle. Qui voudroit raconter les moqueries, folies, superstitions & idolatries, qu'ilz commettent en consacrant ce saint chresme & ce saint huyle, le saluant, comme si c'estoit vne creature raisonnable, on en feroit bien vn liure à part.

Et que dirons nous du beguin &

Le chref-
melet.

Gal. 5.

1. Cor. 15.
Eph. 5.

La torche

du chrefmelet, qu'ilz mettent en la teste du petit enfant, pour mieux contregarder & honorer celle faincte greffe. Mais que signifient ces parolles qu'ilz disent en le mettant: Regoys la robbe blanche, faincte & sans macule, laquelle tu puisses porter deuant le Throne de Christ, afin que tu ayes la vie eternelle, & que tu viues eternellement. Sainct Paul tesmoigne que ceux qui sont baptizez ont vestu Iesus Christ. Il nous exhorte aussi souuentessoys de deuestir le vieil homme, & à vestir le nouveau, qui est Iesus Christ. C'est la robbe nuptiale, & la robbe d'innocence, qu'il nous faudra porter, quand nous comparoistront deuant le Throne de sa Maiesté: non pas des beguins & des chrefmeletz. Ont ilz la puissance, ces beguins, de nous faire viure eternellement? Si nous n'auons autre robbe pour couvrir noz ordures, elles seront mal couuertes. Qui ne voit clairement, qu'ilz attribuent à vn linge & à vn beguin, ce qui ne conuient que au seul Iesus? Et la torche qu'ilz mettent en la main de l'enfant, qu'ilz appellent la lampe ardente & irreprehensible,

ble, n'est elle pas bien propre, pour l'illuminer, au lieu de la parole de Dieu, qui selon le tesmoignage de David, c'est psal. 119. la lampe de noz piedz, & nostre lumiere. Le me deporte des autres fanfares, qu'ilz font vers l'autel, & en toute celle farce, qu'ilz iouent. Il me suffist, d'auoir touché ces poinctz, lesquelz i'ay traitez quel que peu plus amplement, que ie n'auoye deliberé, pource que plusieurs ne s'en prennent pas garde, & qu'ilz n'en ont pas esté aduertiz.

Or nonobstant qu'il semble, que ces ceremonies ne sont pas de telle importance, qu'elles nous puissent aucunement souiller, estans presens à tel Baptesme, & y presentât noz enfans, toutes foys, il y a plus d'approbatiō d'idolatrie, qu'il ne sēble. Car les adiuratiōs & les inuocatiōs qui se font, sur tous ces fatras, selz, crachatz, huyles & cresmes, voire sur l'eauē mesme, sont toutes pleines de superstitions, idolatries & blasphemés plus euidentes qu'on ne les pourroit nyer, lesquelles il semble que nous approuuions par nostre presence. Et nonobstant que on puisse alleguer, que ces choses peu-

L'approbation d'idolatrie qui est au Baptesme des presbires.

Coleurs
pour ces
ceremoni
es, & en
quelle esti
me nous
les deuõs
auoir.

uent estre tenues pour indifferentes, & qu'elles sont prinſes des anciens qui ont adiouſté ces ceremonies au Baptesme pour rendre ce ſacrement plus honnorable, & pour le faire auoir aux hommes en plus grande reuerence, & pour ſignifier par ces choſes viſibles les dons & graces inuiſibles qui ſont baillées aux fideles par le Baptesme, nous auons beaucoup de raiſons pour reſpondre contre tout cela. Car pour le premier, ie ne confeſſe pas que toutes ces mocqueries ſoyent prinſes des anciens, qui ſont dignes d'eſtre tenus pour anciens de l'Egliſe Chreſtienne, & qu'ilz en ayent vſé comme ceux cy. En apres quand il nous conſteroit tout manifeſtement, que les anciens auroyent eſté auteurs & inuenteurs de toutes ces ceremonies, comme nous liſons, qu'ilz font quelque mention de ces exorcismes, il ne ſ'enſuit pas toutesſoyſ, qu'il n'y puiſſe auoir de la faute, veu qu'elles ne ſont point ordonnées de Dieu. Mais il ſemble pluſtoſt que cela peut eſtre iugé vne grande preſumption que les hommes, de leur autorité, ayent oſé entreprendre d'ainſi barbouil

barbouiller les saintes ordonnances de Dieu, sans en auoir aucun commandement, ny fondement aux saintes Escritures. Car pensent ilz mieux honorer les sacremens, que Dieu qui en est l'auteur? Pensent il mieux sauoir & connoistre, ce qui est propre, pour esmouuoir les hommes à deuotiō, & à reuerēce enuers les sacremens que Iesus Christ, qui l'a ordonné? ou que saint Iean Baptiste, qui a esté le premier par lequel ce sacrement a esté practiqué? ou que les Apostres & disciples de Iesus, qui se sont bien contentez de la simple ordonnance de Dieu, sans y mesler tāt de badinages, que ceux qui se glorifient d'estre leurs successeurs y ont adiousté? Nous en auons les exemples & les tesmoignages, aux hystoires de l'Euangile, & aux Actes des Apostres, en ceux qui ont esté baptizez, tant par saint Iean, que par les disciples de Iesus Christ. Et nous & les anciens, nous pouons bien contenter, de ce dequoy ceux cy se sont contentez, sans vouloir estre plus sages qu'eux. Et quand tout sera bien aduisé, nous ne pouons nyer qu'il ny ayt desia eu ia-

Matt. 3.

Luc. 3.

Ieh. 1.

Iean 4.

Act. 213.

8.16.

dis beaucoup de superstitions entre les anciens, dès incontinent apres le temps des Apostres: comme leurs liures mesmes le tesmoignent, & nommément saint Augustin, qui fait vne si grand complaincte, en l'Epistre qu'il a escrit à Iannarius, de la trop grande multitude des ceremonies qui estoient desia entre les Chrestiens, de son temps, trop plus intolerables, que celles des Iuifz. Nous ne deuous donc pas incontinent tout renir pour saint & parfait, ne comparer aux sacremens & ceremonies ordonnées de Dieu, ce qui nous est proposé, soubz le tiltre d'antiquité, & de l'Eglise ancienne, sans l'examiner, à l'examen de la parole de Dieu. Mais l'experience ne nous monstre elle pas assez clairement, de quoy ces ceremonies ont profité, aux sacremens? De quoy y ont elles seruy, sinon pour obscurcir, & aneantir la grace de Iesus, & la vertu des sacremens, & pour amuser les hommes du tout aux choses visibles, & pour les arrester du tout, aux foles & vaines traditions des hommes? Car si nous considerons seulement ces ceremonies, qui ont esté adioustées

Abus des
ceremonies.

iouftées au Baptesme, n'ont elles pas tellement auenglé les yeux des hommes, qu'ilz les ont plus estimez, sans comparaison, que ce qui est de la propre substance du Baptesme?

Quand il n'y auroit que le chresme, duquel nous auons parlé, en quelle reuerence a il esté? Qu'a esté l'eauë du Baptesme, au pris d'iceluy? La chose n'est elle pas venue iusques la, que l'on n'eust pas tenu pour estre bien baptizé, celuy qui eust seulement esté baptizé, en la forme que S. Jean, & que les Apostres auoyent baptizé, s'il n'eust passé par toutes ces ceremonies? excepté en cas d'extreme necessité. Car à lors ilz ont bien baillé puissance à toutes personnes, voire aux femmes mesmes de baptizer sans sel, crachat, ne chresme. Mais toutesfoys, si l'enfant suruiuoit, plus qu'ilz ne pensoyēt, & qu'ilz le peussent porter à l'Eglise, ou qu'on peut auoir vn prestre, pour le Baptizer, il failloit encore avec l'eauë qu'il auoit desia receuë; qu'il fust embarbouillé de toutes leurs barbouilleures. En quoy ilz ont bien monstré, que leur doctrine est

fort vaine. Car mauigré qu'ilz en ayent eu, ilz ont esté contrainctz de confesser que le Baptesme, donné sans leurs inuentions, seulement avec leauë, estoit suffisant, voire, donné par les femmes. Si en necessité, le baptesme administré seulement en eauë, avec les promesses de Dieu, est tenu pour vray Baptesme, il s'ensuyt donc, selon leur doctrine mesme, que le Baptesme est vray Baptesme, sans les ceremonies qui y ont esté adioustées par eux. S'il est vray Baptesme, pourquoy ne se contentët ilz, de ce que en a desia esté fait, sans se faire de rechef apporter l'enfant, comme s'il n'estoit pas parfaictement baptizé, sans leurs fa-
tras? Et s'ilz n'estiment, que ce Baptesme soit parfaict, pourquoy permettent ilz de baptizer à autres, qu'aux ministres de l'Eglise, & singulierement aux femmes, ausquelles Dieu n'a point baillé la charge, n'y la puissance du ministère de l'Eglise? Aussi en ces pays de deçà, quand on apporte vn enfant au prestre, pour le baptizer, il demande deuant toutes choses: y a il que bien? Si l'enfant n'a point esté baptizé par les femmes, el
les

les respondent, qu'il n'y a que bien. Il s'enfuyt donc selon leur maniere de parler, qu'il y a du mal s'il à esté baptizé, par les femmes. Si nous voulons donc examiner leurs manieres de faire, nous ne pourrons iuger, sinon qu'ilz condamnent eux mesmes leurs ceremonies, en approuvant le Baptesme, donné sans icelles: & qu'ilz les requierent de rechef, comme necessaires, quand ilz ne se contentent pas, que les enfans soyent baptizez, sans icelles. Et pour plus grande confirmation, de l'incertitude & inconstance qui est en leur doctrine, n'auons nous pas aujourd'hui les exemples tout frais, qui nous en font foy? Les anciens conciles ont iugé, que ceux qui auoyent esté baptizez, par les heretiques, selon la forme de l'Eglise de Dieu, qu'ilz estoient vrayement baptizez, & qu'ilz ne deuoient point estre rebaptizez. Mais aujourd'hui: en combien de lieux de la papisterie, ont esté rebaptizez, par les prestres, ceux qui auoyent esté baptizez, par les ministres de l'Euangile? Et pourquoy faisoient ilz cela, sinon pour tant qu'ilz n'estimoient pas que ces en-

fans fussent bien baptizez? Et pourquoy en auoyent ilz ceste opinion? Ilz fauoyent bien qu'ilz auoyent esté baptizez d'eauë, au Nom du Pere & du Filz & du saint Esprit. Parquoy, combien que nous serions heretiques cōme ilz nous estiment, toutefoys, encore feroient ilz contre les anciens conciles. Et faisans cela, ilz se declairent vrays Anabaptistes & rebaptizeurs, contraires aux conciles, qu'eux mesmes ont approuuez. **Qui** est donc la cause, qui leur faict rebaptizer les enfans, baptizez par les vrays ministres de l'Euangile: selon l'ordonnance de Dieu, & la forme de l'Eglise ancienne? Il n'y a point de doute, que la principale cause ne vienne de ce qu'ilz n'estiment pas ces enfans bien baptizez, pour tant qu'ilz n'ont point esté salez de leur sel, & qu'ilz ne leur ont point bauer & craché sur le visage, & qu'ilz ne les ont point engressez de leurs huyles, ny embeguinez, & lauez de leur eauë charmée & coniuérée. Puis donc qu'on met ceste necessité, en ces ceremonies, & que ceux qui les obseruent, lès obseruent avec telle opinion: & qui plus est, puis qu'il sy commet

commet des blasphemes tout euidens, & qu'il n'est possible d'en vser, sans faire quelque adoration & reuerence à leurs idoles, elles ne peuuent plus estre proprement tenues pour indifferentes, si nous les receuons simplement, sans aucune signification ou declaration qu'elles nous desplaisent, & que nous les condamnons.

Mais lon me pourra repliquer, sur cecy, qu'il ne seroit donc nullement licite, de iamais conuenir aux assemblées publiques, en quelque Eglise que ce fust, ny d'vser de ceremonie quelconque, non pas mesme des sacremens, ny d'aucune ceremonie, ordonnée de Dieu, pourtant qu'il y en a, en toutes assemblées, pour Chrestiennes qu'elles soyent, tousiours quelcuns, qui n'y conuiennent pas, & qui n'vsent pas des ceremonies ordonnées de Dieu, comme il appartient, sans y apporter quelque mauuaise opinion, pour peruertir l'ordonnance de Dieu: cōme nous en auons tant d'exemples, au peuple d'Israel. Car combien que ce peuple eust la loy de Dieu, toutes fois, il n'est pas seulement repris, d'a-

Obiection
Si l'abus
d'aucuns,
assubiecit
la consci-
ence des
autres.

Esā. 1. 58.
66.
Amoz. 8.
Mal. 2.

voir seruy aux dieux estranges, à l'imitation des Gentilz & Payens, mais les Prophetes, comment les condamnent ilz? Quelz reproches leur font ilz, à cause de la faulſe opinion qu'ilz apportoient de leur maison, aux sacrifices ordonnez de Dieu? & de leur fole fiance & intention peruerſe, par lesquelles ilz abuſoyent des sacrifices? Iasoit qu'ilz les fiſſent, quand à la forme exterieure, en la meſme maniere, qu'ilz auoyent eſté ordonnez de Dieu, & pratiquez par les anciens patriarches & prophetes? Il eſt bien aduis, que ce seroit vne trop grande superstition, & vn empeschement qui ne nous laisseroit iamais seruir à Dieu, ny vſer de ſes ordonnances, ſil failloit que noſtre conſcience fuſt tellement ſubiecte à celle d'autrui, qu'il ne nous fuſt nullement loyſible, d'vſer des choses desquelles les autres abuſent. Car iamais il ne fuſt & ne ſera, que pluſieurs, mais que la plus grand part, n'abuſent des ordonnances de Dieu meſmes, & qu'ilz ne les corrompent & peruertiffent, par leur entendement corrompu, & par leur faulſe opinion. Il nous faudra

dra donc aller seruir à Dieu, avec les anges, ou attendre de luy seruir, iusques apres la resurrection, quand l'Eglise de Dieu sera toute purgée d'hypocrites, d'ignorance, d'erreur & d'abus. Car nous ne la trouuerons iamais telle, en ce monde, qu'il n'y ayt tousiours de l'yuroye Mat. 13. meilée; parmy le bon grain, & des poisons pourris, au filé & retz de l'Euan-gile.

Il semble bien, que ces raisons ayent grande apparence. Mais il y a grand Respõse. difference, entre les ceremonies, qui sont auourd'hui aux Eglises papistes, & le faict de ceux, qui y communiquent: & entre les ceremonies du peuple d'Israel, & le faict & l'usage des sainctz, qui ont esté en iceluy. Car pour le premier, il nous faut noter que nous auons à considerer diuerses sortes de ceremonies, aux Eglises papistes, comme elles ont aussi esté en Israel, du temps qu'il a esté seduit & corrompu, par idolatrie. Il y Diuision des ceremonies. a des ceremonies, qui sont encore demourées de l'ordonnance de Dieu. Il y en a des autres qui ont totalement esté controuuées, par l'entendement hu-

main. Touchant celles qui sont demeurées, de l'ordonnance de Dieu, il les nous faut encore considerer, en troys fortes. Car il y en a, qui sont demeurées pures, sans estre corumpues par aucun meffinge, des traditions humaines, qui contiennent en soy, quelque profession d'idolatrie, ou de superstition & de blaspheme. Il y en a des autres, qui ne sont pas demeurées en leur pureté, & de lesquelles nous ne pouuons vfer, sans commettre quelque espece d'idolatrie, si nous ne condamnons aucunement, l'abus qui y est. Toutefois, combien que il y a de la corruption beaucoup, en icelles, ce neantmoins, la substance & la forme de l'ordonnance de Dieu, y demeure entiere, en sorte, qu'il y a encore du bié, du quel on peut prendre le fruit. Il y en a des autres, qui ont bien succédé au lieu des pures ordonnances de Dieu, & qui nous sont proposées, au lieu d'icelles, & en semblent auoir quelque imitation, mais il y est si peu demeuré de bon & de l'ordonnance de Dieu, & il y a tant d'adiouste, des inuentions de l'Antechrist, & de son leuain, qu'il n'y est rien demeuré

demeuré, de quoy le fidele se puisse servir, iouste l'intention de Dieu, qui a ordonné la chose, & qui ne soit du tout conuertie en vraye poison. Mais afin que tout ce cy soit mieux entendu, nous deduirons maintenant tous ces poinctz, par ordre, & monstrerons par exemples, quelles ceremonies sont de ces diuers ordres, proposez par nous. Et en la deduction de ceste matiere, nous traicterons quant & quant, ces quatre poinctz que nous auons promis, selon l'ordre & l'espece des ceremonies, qui leur conuientront. Quant à la premiere maniere des ceremonies, contenues en ceste diuision, nous y pouuons mettre la circonci-
 sion entre les Iuifz, les sacrifices & les ceremonies commandées en la loy, qui sont tousiours demeurez en leur entier, entre le peuple d'Israel. Mais ie ne say, si entre les papistes nous en pourrons point trouuer, de telles. En quoy nous auons bien occasion de gémir, & de deplourer noz malheurs, que nous soyons tumbez en tel abyfme d'ignorance, d'erreur & d'abus, qu'il ne soit rien demeuré de pur & d'entier, en la Chrestienté, de

Ceremonies du premier ordre.

*Differēce
entre les
ceremoni
es du tem
ple de Hie
rusalem,
& celles
des papi
stes.*

tout ce qui a esté ordonné de Dieu, & que nous soyons deuenuz en pire estat que iamais les Iuifz ne furent, quelque corruption qui ayt esté entre eux. Parquoy les argumens que nous faisons, prins de la comparaison de l'assistance, que les Prophetes ont fait au temple de Hierusalem, & aux sacrifices & ceremonies des Iuifz n'ont point de conuenance, avec ce que nous pouuons faire, aux temples des idoles, & aux assemblées des idolatres. Car nonobstant qu'il y eut des hypocrites, & des idolatres, entre le peuple d'Israël, touteffoys, puis que ce temple auoit esté edifié, & deputed au ser uice de Dieu, par le commandement d'iceluy, & les ceremonies semblablement, qui y estoient en vsage, les vrayz seruiteurs de Dieu en pouuoient & deuoient vser, sans scrupule de conscience. Mais qui plus est, ilz eussent mal fait, s'ilz n'en eussent vsé. Car ilz auoyent commandement de glorifier Dieu, non seulement en secret, en leur cueur & en leurs maisons, mais publiquement, en son Eglise, & de faire profession de son Nom & de sa religion. Or ilz ne le pouuoient

uoient faire que par le moyen que Dieu leur auoit dōné, en sa loy. Car de cōtrouer des nouvelles manieres, de seruir à Dieu, & laisser celles qu'il auoit ordonnées, afin qu'ilz n'eussent rien de commun avec les hypocrites, ou avec les idolatres, il ne leur estoit pes licite. Car en cuydant euiter vn'inconuenient, ilz fussēt tumbez en vn autre. Puis dōc que il n'y auoit point d'autre maniere de seruir à Dieu, qui luy fust agreable, sinon celle, que luy mesme auoit ordōné, non obstāt que les hypocrites & superstitieux idolatres en abusoyent, touteffoys la conscience des fideles n'estoit pas subiecte à l'intention, ny à la faulse opinion de ceux qui abusoyent des pures ordonnances de Dieu. Car puy que les seruiteurs de Dieu en vsoyent, tendans à la fin pour laquelle ces ceremonies estoient commandées de Dieu, les hypocrites & superstitieux n'en pouuoient pas prendre scandale, pour estre edifiez & confermez en leur faulse opinion, attendu que les sainctz ne peruertissoyent point la fin, ne l'vsage des ordonnances de Dieu. Car les sainctz ne sont pas sub-

Comment
la cōscience
du fidele,
n'est pas
subiecte
à l'insidie.

icētz, de penser à toutes les fantasies, que les folz pourroyent imaginer en leur cerueau, ny adeuiner, toutes les opinions folles, qu'ilz pourroyent auoir. Il suffist: qu'eux ne baillent pas occasion de scandale, aux autres. Si les autres le prennent sans cause, ce n'est pas la coulpe des seruiteurs de Dieu: Ce seroit leur coulpe, s'ilz vfoient de quelque maniere de faire, qui ne se peust interpreter, en bonne partie: ou qui auroit en foy quelque apparence de mal: comme nous en auons l'exemple en beaucoup de traditions humaines desquelles iamais la fin ne fust bonne, ne l'institution d'icelles: ou s'il y a eu quelque apparence de bien, touteffoys la pratique n'en valut iamais rien, selon laquelle on iuge de la chose, tellement qu'on n'en peut vser, sans confermer l'erreur des errans, qui ne regardent qu'à la fin, pour laquelle ilz entendent que la chose leur a esté commandée. Ainsi donc que ie ne puis assubiectionner les consciences des debiles, ou des simples & ignorans, à iuger bien d'une chose, en laquelle il y a manifeste apparence de mal, comme i'en pourroye iuger

ger selon ma science, mais il faut que
i'en demeure à leur iugement, veu que
i'en vse, quant à l'apparēce, comme eux.
Aussi d'une chose qui est bonne de foy,
ie n'en doy pas estre subiet à la fole fan-
tasie de personne, ny à son fol iugemēt:
mais il faut que les autres en foyēt sub-
ietz au mien: ou autrement, iamais ie
n'oseroye faire aumosne, ou priere, ou
quelque autre bonne œuvre. Car il n'y a
si bonne œuvre, de celles mesmes qui
sont cōmandées expressement de Dieu,
de laquelle les ignorans & les hypocri-
tes n'abusent. Car ilz les font avec opi-
nion de merite, qu'ilz attribuent à celle
œuvre, par laquelle ilz aneantissent le
Merite de Iesus. Mais puis que l'œuvre
est bonne de foy, & m'est commandée
de Dieu, ie ne suis tenu que de la faire,
selon son ordonnance. Si ceux qui la
voyent, en iugent autrement, que mon
intention ne porte, ie ne suis point sub-
iet à leur iugement en cela, & ne suis
pas tenu d'obuier à toutes les pensées
qu'ilz peuvent auoir. Car ie ne pour-
roye. Puis donc que j'ay fait l'œuvre à
telle intention qu'elle a esté ordonnée

de Dieu, ilz sont plus tenuz de suyure mon intention, que moy la leur. S'ilz ne le veulent ou fauent faire, ie m'en rap-
porte à eux. Mais des ceremonies & des
œuvres qui ne sont pas commandées de
Dieu, & qui sont scandaleuses, & que ie
puis obmettre sans offenser Dieu, & ie
ne les peux faire sans l'offenser, ou, pour
le moins, sans offenser mon prochain, ie
m'en doy deporter, & doy entendre que
mon intention doit estre subiette à cel-
le de celuy qui en iuge, attendu qu'il en
iuge selon l'intention pourquoy la cho-
se a esté ordonnée, & selon la pratique
d'icelle. Car ainsi que ie veux que l'in-
tention de mon prochain soit subiette à
la mienne, en ce que i'ensuys l'intenti-
on de Dieu, aux œuvres commandées
de luy, aussi il faut que mon intention
soit subiette à la sienne, en ce que i'en-
suys les œuvres inuentées par les hom-
mes, tant qu'il en iuge selon l'intention
de ceux qui les ont ordonnées & pra-
ctiquées. Voyla quant aux iugemēs des
infideles & debiles.

Venons aux fideles. Ilz n'ont point
aussi iuste occasion d'estre scandalizez
des

des bonnes œuures des Sainctz , mais edifiez d'auantage , & tousiours mieux incitez à louer Dieu : qui est l'vne des fins principales , pourquoy les assemblées des fideles se font , & pourquoy Dieu a commandé qu'il fust glorifié & confessé en icelles , par le publique témoignage de ses ceremonies & ordonnances . Mais il y a encore d'auantage . Car les Sainctz reprenoyent publiquement les abuz , & les faulses opinions , que les hypocrites apportoyent , aux ordonnances de Dieu . Et combien qu'ilz fussent conioinctz avec eux , quant aux corps , & quant à l'apparence de l'œuure exterieure , qui estoit commune tant aux vns qu'aux autres , neantmoins ilz estoient separez les vns des autres , non seulement quant au cueur , en secret , mais aussi quant à la profession qu'ilz faisoient de leur religion , tant de paroles que d'œuures . Car ilz auoyent les Prophetes qui preschoyent purement la Loy de Dieu , & qui ne cessoyent de reprendre les faulses opinions & les abuz , qui pouoyent corrompre le seruice diuin . Puis donc que les Prophetes

faisoyent profession manifeste de la parole de Dieu, & que leur ministere auoit lieu entre les fideles, il est tout certain que les Prophetes & leurs disciples ne deuoyent point estre empeschez à rendre leur deuoir par la mauuaise conscience des autres. Et du temps de Iesus Christ mesme, nonobstant que les Scribes & Pharisiens eussent fort corrompu les entendemens des hommes, par leurs traditions: touteffoys encore Iesus Christ tesmoigne, qu'ilz preschoyent la Loy de Moysse, & commande de les ouyr, & de leur obeyr en cela. Pour le moins, ilz n'enduroyent point d'idolatrie manifeste au Temple de Hierusalem. Parquoy, combien qu'ilz abusassent de la Loy de Dieu, & des sacrifices, & des traditions de leurs ancestres, par leur faulse intelligence & opinions corrompues, neantmoins Iesus Christ & les Sainctz qui ont esté de ce temps, comme Zacharie, Elizabeth, Iehan Baptiste, Simeon, Anne, Ioseph, la vierge Marie, & des autres semblables, n'ont pas laissé de frequenter le Temple, & de seruir à Dieu selon sa Loy, vsans des ceremonies

Mat. 15.

Matt. 23.

Luc 1. 2. 3.

4.

Ieh. 2. 7.

Mat. 26.

nies & des sacrifices d'icelle. Mais quand il est venu à point, ilz ont condamné & reprins les abuz qui estoient, tant en la peruerse obseruation de la Loy, qu'aux traditions des anciens: comme il conste, tant par les sermons de Iehan Baptiste, que ceux de Iesus Christ & de ses Apostres. Puis donc qu'ilz condamnoyent manifestement ce qui estoit à reprendre, ilz pouuoient bien, sans nulle difficulté, vser des ordonnances de Dieu, au lieu eleu de Dieu, mesme au milieu des hypocrites.

Et nonobstant que tous les fideles, qui pouuoÿt estre de ce temps là, n'eussent pas la charge & l'authorité d'enseigner, comme Iesus Christ, ou comme Zacharie, Iehan Baptiste, & autres semblables, ne telles occasions, pour reprendre les abuz, il n'est touteffoys pas vray semblable, qu'ilz se foyent totalement teuz, sans donner aucun signe de la doctrine qu'ilz approuoyent. Et quand ilz n'eussent fait autre chose, que suivre simplement la doctrine de Iesus, de Iehan Baptiste, & des vrays seruiteurs de Dieu, ce neantmoins cela leur suffi-

soit, veu qu'il y auoit publique profession de la vraye doctrine & religion de Dieu, & qu'eux ne faisoient rien qui fust contraire à icelle, pour approuuer faulse religion. Autant en pourrions nous maintenant dire de nous, qui sommes aux lieux, ausquelz nous auons liberté de conuenir en l'Eglise pour ouyr la parolle du Seigneur, & pour celebres ses sainctz Sacremens, & qui auons les Pasteurs, qui preschent l'Euangile purement. Car combien qu'il y ayt plusieurs hypocrites, & idolatres entre nous, il nous suffit, que nous auons le ministere de l'Euangile, & l'vsage des Sacremens, pur & franc, & que les abuz sont condânez par les vrayz seruiteurs de Dieu, tant en public, qu'en particulier. Puis qu'il y a telle liberté, & que les fideles peuuent seruir à Dieu, sans aucun signe euident d'aucun consentement, ou approbation d'idolatrie, ou de superstition, cela nous suffit. Voyla quant à la premiere consideration des ordonnances de Dieu, qui sont encore demeurées en l'Eglise, en leur premiere pureté, s'il y en a touteffoys point en l'e
gli-

glise Papiste . Dequoy ie doute encore.
Car ie n'y en fay point, comme en celle
des Iuifz.

Venons maintenant à la seconde.
Il y a d'une autre sorte d'ordonnances,
qui nonobstant qu'elles retiennēt quel
que chose de la premiere ordonnance de
Dieu, ce neantmoins elles sont corrom-
pues par le meslinge des inuentions hu-
maines, mais les vnes plus, les autres
moins. Les vnes sont tellement corrom-
pues, que ia soit qu'à peine il soit possi-
ble de pouuoir vser de ce qui y est de-
meuré de bon, sans commettre en quel-
que endroit, quelque espee d'idolatrie,
toutesfoys la substance, & la forme de
l'ordonnance de Dieu y demeure enco-
re entiere. Nous auons exemple de cecy
au Baptesme des Papistes, & si nous vou-
lons, au Mariage aussi. Car combien que
le Baptesme ayt fort esté barbouillé &
souillé par ces menuz fatras, desquelz
nous auons parlé: toutesfoys la vraye
forme & substance du Baptesme, c'est a-
sauoir, la promesse de Dieu, & le signe vi-
sible de l'eauë, demeurēt purs & entiers,
tellement que les plus grans Papistes

Ceremo-
nies du se-
cond or-
dre.

Le Baptes-
me despre-
stres.

du monde, sont encore contrainctz de confesser, comme il a desia esté touché, qu'en cas de necessité, ceux doyuent estre tenuz pour vrayement baptizez, qui ont eu l'eauë, avec la promesse. En quoy verité les contrainct, de confesser, que tous leurs autres badinages, ne sont point de la substance & de la vraye forme du Baptesme, ia soit qu'autrement ilz les estiment plus que ce qui est de l'ordonnance de Dieu, attendu qu'ilz ont mis telle necessité au Baptesme exterieur, qu'ilz condamnent à mort eternelle tous ceux qui ne l'auront receu.

Autant en pouuons nous dire du *Le Maria* Mariage, combien que le Mariage n'est *8c.* pas compris au nombre des Sacremēs, aux sainctes Escritures, si nous prenons Sacrement proprement en la signification que nous le prenons, quand nous parlons du Baptesme, ou de la Cene. Car nous ne pouuons nyer que le Mariage ne soit ordonné de Dieu. Et là ou il y a promesse & contract legitime, entre le mary & la femme, il n'y a point de doute que le Mariage ne soit ferme & legitime deuant Dieu: combien que l'espoux &

Gen. 3.

Mat. 19.

1. Cor. 7.

Ephc. 5.

& l'espouse ne seroyent point espousez en l'Eglise. Ceste coustume donc, que nous auons d'espouser en l'Eglise, n'est pas venue, ny obseruée en l'Eglise par vn expres cōmandement de Dieu, comme de celebrer le Baptesme ou la Cene: mais pour honorer le Mariage d'auantage, par l'inuocation du Nom de Dieu, sus les nouveaux mariez, & pour mieu obuier aux scandales, fraudes, & tromperies, qui se pourroyēt commettre soubz l'ombre de Mariage. En tout cecy il n'y a rien qui ne soit, conforme à la parolle de Dieu. Car de prier pour les nouveaux mariez, & de leur remonstrer quel est leur office par la parolle de Dieu, cela est l'office des Pasteurs & des Ministres, & de toute l'Eglise. Semblablement, de venir faire profession publique du sainct Mariage en l'Eglise, cela sert à l'hōneur du Mariage, pour obuier aux paillardises qui se pourroyent commettre soubz le tiltre d'iceluy. Il sert pareillement à l'ordre publicque, & à la paix & à l'edification de l'Eglise, pour obuier aux inconueniens, cauteles & scandales, qui autrement y pourroyent aduenir. Nous

Esponsais
sons.

Mat. 18.

2. Cor. 14.

ne pouuons aussi nyer, que cecy ne soit du commandement de Dieu, qui commande que nous nous gardions de scandale, & que tout soit fait en l'Eglise par bon ordre. Puis qu'ainfi est, quel empeschement me doit retarder, d'vser de ceste sainte ordonnance, & de ceste louable coustume de l'Eglise? Quand cecy se feroit en la sorte que nous en vsons aux Eglises, ausquelles le vray vsage du ministere est restitué, la question n'auroit point de difficulté. Mais en la Papisterie, nous y trouuons la mesme difficulté, que nous trouuons au Baptesme: excepté premierement, que ceste profession exterieure du Mariage, n'est point de telle qualité & importance, que celle du Baptesme. En apres, elle n'a point d'express commandement, de la celebrer en telle ou en telle maniere, & par certaines ceremonies, comme nous l'auons du Baptesme. Item, le scandale ne seroit pas si grand, d'obmettre ceste ceremonie, que d'obmettre le Baptesme. Mais au reste, il est tout certain, qu'il est force à ceux qui se veulent espouser en la Papisterie, d'approuuer tout plein de menuz

nuz fatras, que les prestres ont meslez
 parmy ceste benediction du Mariage, &
 certaines ceremonies & inuocations,
 qui ne sont pas sans espee d'idolatrie,
 comme au Baptesme. Et qui plus est,
 ceux qui s'y espousent, sont cōtrainctz,
 pour la plus part, de comparoistre ou à
 leur Messe, ou à leurs Vespres, ou à quel
 que autre maniere de faire, qui ne vaut
 guere mieux. Lesquelles choses ne sont
 pas exemptes d'idolatrie. Car aux Vespres
 mesmes, combien y a il d'inuocati-
 ons à autre qu'à Dieu?

Qu'est il donc de faire sur ce cy? Vaut
 il mieux laisser les enfans sans les bap-
 tizer, & les nouveaux mariez, sans les
 espouser, que venir aux prestres en telle
 sorte, & vser de leurs manieres de faire?
 Que ie puisse excuser totalement ceux
 qui y vont en la sorte que i'ay desia dict,
 & les absouldre de toute espee d'idola-
 trie, ie ne puis bonnement pour les rai-
 sons dessus alleguées. Car les ceremo-
 nies qu'il faut icy obseruer ne sont pas
 de telle nature, que celles que les Sainctz
 qui ont esté entre le peuple d'Israel, ont
 obseruées, en vsant des ordonnances de

Dieu. Mais puis que j'ay promis d'exposer en quelle maniere il est licite aux fideles d'assister en ceste maniere de Baptisme, & qu'il y a à reprendre, & à supporter, ie viendray maintenant sur ce poinct. Et puis il sera facile à iuger du tout re-
 Enquoy il est licite d'assister au Baptisme des Pasteurs, & s'il le faut du tout re-
 jecter.

Pour le premier, ie ne suis point de l'insti-
 tion du Ba-
 ptisme.
 Mat. 3. 28.
 Eph. 5.
 Act. 2.
 Tit. 3. 1
 Gen. 17.
 aduis, que les fideles gardent leurs enfans, sans les faire baptizer: & cecy pour plusieurs causes. La premiere, pourtant que le Baptisme est le Sacrement de nostre regeneration, & le premier, par lequel nous sommes receuz & incorporez en l'Eglise de Iesus. Semblablement l'alliance que Dieu a faite avec nous & avec nos enfans, est confermée en nous & en eux par iceluy. Parquoy ie ne vouldroye point, que moy, ne que le miens, fussent priuez des graces & benefices, qui nous sont promis au Baptisme: ny de la consolation que nous y receuons, par le tesmoignage qui nous y est donné de l'alliance de Dieu, avec nous & les nostres, & de la confirmation que nous y receuons de nostre Foy, & des prieres qui s'y font par l'Eglise, pour ceux qui y
 sont

font presentez. Car ie suis certain que la vertu des Sacremens ne depend pas du Ministre, par lequel ilz sont administrez, mais de l'ordonnance de Dieu, qui les a ordonnez. Parquoy il me suffist, que ie reçoive le Sacrement entier, quel que le Ministre soit. Car il ne me peut pas priver de ce qui m'y est promis de Dieu, moyennant que ie n'aneantisse sa grace, par mon infidelité & par ma coulpe.

D'autrepart, il y a aussi grand danger de scandale pour le prochain, si le Baptesme est obmis. Car puis que le Baptesme est la premiere profession & protestation que ie puis & doy faire de la religion Chrestienne, si ie n'en tiens conte, ie bailleray occasion aux vns de iuger que ie suis vn homme sans Dieu, sans Loy, & sans Foy: ou, pour le moins, que j'ay mauuaise estime de la religion Chrestienne, & du Baptesme: ou que ie suis quelque Anabaptiste. Et par ainsi, Dieu sera deshonoré en deux sortes. La premiere, par ce que ie ne luy rendz pas l'honneur qui luy est deu, par publique confession, & tesmoignage de ma

Foy. L'autre est en ce, que par vn tel mespris, ie baille occasion aux meschans, ou de mespriser le Baptesme, & la religion Chrestienne, & les prepare à venir sans Dieu & sans religion: ou ie leur baille occasion de blasphemer l'Euangile, comme vne doctrine diabolique, qui cōdamne le Baptesme, ou qui approuue l'opinion des Anabaptistes & de ceux qui blasment le Baptesme des petis enfans. Et aux bons & aux debiles, ie donne occasion, ou d'auoir mauuaise opinion de moy, & de se retirer de la doctrine, de laquelle ilz entendent que ie fay profession: ou de faire le semblable que moy.

Je conclus donc, que s'il est possible d'auoir Ministre, nous ne deuons pas mespriser le Baptesme, quel que le Ministre puisse estre, attendu que le Sacrement qu'il ministre, soit Sacrement en vraye substance & forme, & que le Ministre soit Ministre public. Quand ie dy Ministre public, i'entens qu'il soit appellé & approuué de quelque congregation, en laquelle le Nom de Iesus soit inuoqué. Car nonobstant que les prestres papistes soyent admiz en leur office par

l'Ante-

L'Antechrist, toutesfoys puis qu'ilz tiennent le lieu de Ministre, & que ie n'en puis auoir des autres, & que tenant le lieu des Apostres de Iesus Christ, ilz me administrent le mesme Baptesme que les Apostres ont administré, ie ne puis totalement condamner leur ministere, en cest endroit, nō plus que Iesus Christ a condamné le ministere d'Anne & de Cayphe, ou des Scribes & des Pharisiés, quand ilz ont presché la Loy, ou administré la Circoncision, ou les autres Sacrements & sacrifices de l'Eglise de Hierusalem. Car nonobstant qu'au reste ilz fissent l'office d'Antechrist, & qu'ilz fussent paruenuz par mauuais moyens en l'office qu'ilz exerçoient: toutesfoys, puis qu'ilz tenoyent le lieu des Sainctz, ce qu'ilz faisoient comme sainct, à l'imitation de ceux, desquelz ilz tenoyent le lieu, ne deuoit pas estre reietté ne condamné, à cause de leurs personnes, & de la faute qui estoit en eux aux autres choses. Aussi nous ne condamnons pas totalement le Baptesme, qui a esté administré par les prestres papistes, comme nous condamnons leurs

Messes. Pareillement nous ne faisons pas rebaptizer ceux qui ont esté baptizez par eux : mais nous approuuons ce Baptesme, entant que Iesus Christ y a esté inuoqué : combien que nous condamnons les vaines & superstitieuses ceremonies, desquelles il a esté barbouillé. Et pourtant, ie trouue seulement vne difference entre l'administration des Sacremens, desquelz nous parlons maintenant, faicte par les faux prestres, qui ont esté en Hierusalem, & celle des Papistes, c'est qu'ilz estoient plus purement obseruez entre les Iuifz, selon l'ordonnance de Dieu, qu'ilz ne le sont entre les Papistes : ie dy ceux qui y sont les plus purs. Parquoy, nous pouuons moins communiquer à ceux des Papistes, sans peché, que ceux du temps des Scribes & Pharisiens, ne faisoient à ceux du Temple, pour les raisons qui ont desia esté desduictes. Mais en ceux, ausquelz la substance & la forme demeure pure, ie supporte ceux qui y assistent, pourtant que s'ilz n'y assistent, en euydant euitter vn inconuenient, ilz tombent en des autres plus grans, comme ie

l'ay desia monsté. Car iasoit qu'il ne faille pas faire mal, afin qu'il en vienne du bien, touteffoys, quand deux maux nous sont proposez, & en telle sorte, que nous ne pouuons euitier, ou l'vn ou l'autre, il vaut tousiours mieux eslire le moindre. Rom. 3.

Si ie suys donc en ceste necessité, ou que ie soye contrainct, de faire baptizer mô enfant aux prestres papistes, ou qu'il demeure sans estre baptizé, & que ie ne le puyssé garder sans estre baptizé, que ie n'offence Dieu de l'autre costé, & mon prochain semblablement, pechant contre la premiere & la seconde table, & sans dangier encore d'estre bruslé avec tout cela, & de donner grand scandale à la parolle de Dieu, il est encore plus expedient & plus requis, que ie le face baptizer, qu'autrement. Puis donc que ie suys desia pressé iusque là, ie dois aduiser, si ie pourroye trouuer quelque moyen, pour euitier l'idolatrie, que ie seray contrainct d'y commettre. Je dois aduiser, si ie pourroye auoir le moyen, d'aller en quelque assemblée Chrestienne, ou ie puisse auoir le Baptesme pur & net

fans fouilleure des traditions humaines comme il se peut quelque foys faire, aux villes qui ont quelques Eglises prochaines ausquelles le vray vsage des sacrements est restitué: ou ausquelles il y a quelque nombre de fideles, qui peuuent auoir quelques assemblées, au milieu des idolatres, ou par les maisons, ou par les autres lieux, qui leur sont les plus propres, selon l'exigence des temps & des circonstances: comme les fideles de la premiere Eglise faisoient en Hierusalem: & comme ilz ont faict souuentefoys, du temps des persecutions. Ou ie dois aduiser, si ie pourroye auoir, par quelque bon moyen, des ministres, qui les peussent administrer, ainsi qu'il appartient. Si cela n'y est, il faut considerer, si on pourroit trouuer quelque moyen, pour declairer ce qui nous desplait, en ce que nous faisons, & ce que nous approuuons, ou repprouuons. Si tout cecy defaut, & que nous n'ayons pas encore la foy, ne la constance, pour venir iusques à telle declaration, n'y le moyen, pour le faire sans dangier, ny le cueur pour pouoir encore soubstenir tel dangier, reconnoissons

gnoissons nostre infirmité deuant Dieu, & en vſant de ce qui eſt bon, demandons luy pardon, de ce qui eſt mauuais, qui nous deſplait, & touteſſoys nous ne l'oſons encore condamner, mais ſemble que nous l'approuuons.

Touchant le mariage, il y a preſque vne meſme raiſon: exep^{té}, que nous nous pourrions mieux deporter en icel-
 luy, de la ceremonie de l'Egliſe, qu'au Bapteſme, pour les raiſons deſſus dictes. Il y a auſſi cela, qu'il ſeroit plus facile, à ſ'en abſtenir, ou plus facile, à le celebrer, entre les fideles. Car celle ceremonie, n'encloſt point neceſſairement de profeſſion, de la religion Chreſtienne, ne des autres dependances, qui ſont aux ſacremens, proprement appelez ſacremens. Tout le dangier qui pourroit eſtre à ſ'abſtenir de celle ceremonie, ſeroit au ſcandale qui ſ'en pourroit enſuyure, de l'opinion que les ignorans pourroyent auoir de paillardife, ou d'adultere, commis entre ceux qui ne tinedroyent point pour marys & femmes, par faute de ceſte confirmation, & approbation publique: lequel ſcandale ne ſeroit

Assiſtance
 aux maris
 ages des
 papilles.

pas petit, ne peu au deshonneur de l'E-
uangile. Car ilz pourroyent alleguer,
que cest Euangile, veult abolir le maria-
ge, & entretenir toute ordure & paillar
dise. Car il ne faut pas grande occasion
aux meschans, pour calumnier la parole
de Dieu. Toutefois, puis que le ma-
riage n'est pas tenu pour sacrement, en
l'Ecriture, comme le Baptesme, & que
la ceremonie qui est obseruée d'iceluy,
en l'Eglise, n'est pas cōmandée de Dieu,
comme vn sacrement, sinon en tant,
que l'ordre public, & l'inuocation du
Nom de Dieu nous sont recommandez:
Puis aussi que ie pourroye inuoyer
Dieu, & protester, par autre moyen, que
par telles espousaisons, que le party, avec
lequel ie conuerse, m'est conioinct par
mariage: c'est a sauoir, par tesmoings, &
par instrumens publics, du contract le-
gitime de mariage, & par l'ordre de la iu-
stice ciuile, avec ma confession & de ma
partie ou quelque autre semblable moy-
en, i'aymeroye mieux me deporter du
tout de celle ceremonie, s'il m'estoit possi-
ble, que de l'acheter, par la moindre si-
gnification d'idolatrie, que i'y pourroye
commet-

commettre. — Toutefois, si je ne puis autrement, j'en dis comme du Baptesme: combien que la necessité n'est pas icy si grande, qu'au Baptesme.

Il reste maintenant, la troyziesme sorte des ceremonies, ordonnées de Dieu qui sont corrompues, par les inventions humaines: mais plus que celles desquelles nous auons maintenant parlé: c'est a sauoir, de celles qui s'ont telle ment corrompues & peruerties, qu'il n'y est demeuré ny substâce, ny forme entiere, de la vraye ordonnance de Dieu, sinon quelque vaine imagination, & faulse representation, pour faire à croire aux hommes, que c'est l'ordonnance de Dieu.

Nous mettrons la messe en cest ordre, afin que nous mettions fin aux quatre poinctz, qui ont esté mis en auant, au commencement. Car quand nous aurons parlé de la messe, il sera aussi facile à entendre, que nous deuous estimer, d'assister aux funerailles & obseques pour les mortz. Quand à la messe, je n'ignore pas les couleurs qu'on luy baille, pour la faire trouuer meilleur, qu'elle n'est. Je ne dis pas seulement les papistes, qui l'ont

Ceremonies du troyziesme ordre.

L'assister
ce à la
messe.

en si grande reuerence, qu'ilz estiment, que toute la Chrestienté est là comprinse, & que tout leur salut y gist. Car ce est la plus grande idole, qu'ilz puissent auoir. Mais ie parle aussi, de ceux qui se glorifient, de cognoistre la verité, qui voudroyent bien trouuer couleur, pour pallier, l'assistance qu'ilz y font. Ceux cy ne peuent nyer, de la messe, ce que nous en auons dict, que ce ne soit la plus grande, & la plus execrable idole, non seulement qui soit en la Chrestienté, mais qui a iamais esté soubz le ciel: comme il me seroit facile à le monstrer, si le temps le portoit maintenant, & si la chose le requeroit. Mais ceste matiere a desia assez esté debatue & manifestée, tant par parole que par escrit, de plusieurs sauans personages, aux raisons desquelz nul ne peut contredire, s'il ne veut resister manifestement à verité. Et ceux pour lesquelz nous escriuons ces choses n'ygnorent pas ce que ie dis. Parquoy ie n'ay pas besoing d'en faire plus long proces. Car nostre different n'est pas, avec eux, s'il y a idolatrie en la messe ou non. Car eux & nous, tenons desia ce-
la

la tout pour resolu: mais s'il y a moyen d'y pouvoir assister & comparoistre, avec les papistes, sans communiquer avec eux, à l'idolatrie qui y est commise, & sans en faire aucune profession. Ilz disent qu'ouy. Nous le nyons. Ouyons donc les raisons, qui sont alleguées d'un costé & d'autre, & puis on iugera, quelles sont les meilleures.

La diffé-
rence tou-
chant l'as-
sistence à
la messe.

Ceux qui afferment qu'on y peut comparoistre, sans offenser Dieu, par idolatrie, alleguent premieremēt, que non-obstant que la messe, telle qu'on la celebre à present, soit pleine de superstition & idolatrie, & blaspheme, contre la mort & passion de Iesus, elle est touteffoys descendue de la Cene de Iesus Christ. Mais qui plus est, ilz luy font cest honneur de l'appeller, la Cene de Iesus. Ilz disent aussi que les additions qui y ont esté adioustées, y ont esté adioustées, pour la plus grād part, par les peres, qui ont esté en l'Eglise, ancienne. Parquoy, puis que ainsi est, il ne faut pas pour la peruerse opinion, que les ignorans, & que les infideles y apportent, & pour la corruption qui y est venue, de leur part, que ce

Les raisons
de ceux
qui ap-
prouuent,
l'assisten-
ce en la
messe.

qui y est prins de la sainte Cene de Iesus, & des saintes ordonnances de l'Eglise ancienne, soit reprouué, & que ceux soyent iugez idolatres, qui y assistent, sans aucune signification d'idolatrie, ny de communication à icelle, v sans des choses bonnes, qui y sont, selon l'intention de ceux qui les ont ordonnées. Voila leurs raisons, lesquelles ilz veulent colorer, premierement par vne crainte qu'ilz ont de donner scandale à personne, s'ilz n'eurent la suspicion qu'ilz pourroyent donner à aucuns, ou à tous leurs aduersaires & aux debiles & ignorans, d'estre sans Dieu, & sans foy, sans loy & sans religion, s'ilz ne hantoyent point en l'Eglise, avec les autres, & s'ilz ne communiquoyent nullement avec eux, pour declarer leur religion. L'autre couleur est prinse, de l'exemple des fideles & des saintz, qui ont esté entre le peuple d'Israel, du temps que les veaux de Hieroboam ont esté dressez en Dan & en Bethel, & que les hautz lieux ont esté en si grand vogue, tant en Iuda qu'en Israel & en Samarie. Item, du temps que le seruice de Baal y estoit, & que le temple

Idolatrie
en Israel.

temple de Hierusalem mesme, a esté
 fouillé par les idolatries qui y ont esté
 dressées, tant par les Roys & les Princes,
 que par le peuple de Iuda. Car nous ne
 pouuons nyer, qu'Vrias, le prestre de 4. Ro. 16.
 Hierusalem, n'ayt edifié au temple vn Idolatrie
 autel, contre le cōmandement de Dieu, au temple
 par le commandement d'Ahaz, Roy de de Hieru
 Iuda, du temps mesme d'Esaye, sembla- sa em.
 ble à celuy de Damas, ville de Syrie. Il
 n'y a point de doubte, qu'il n'y eust ma-
 nifeste idolatrie, en cela, & que les sacri-
 fices n'y ayent esté faitz, qui deuoyent
 estre faitz sur l'autel du Seigneur, le-
 quel a esté mesprisé, pour honorer ce-
 luy la. En apres, n'est-il pas escrit, que 4. Ro. 18.
 Ezechias froissa le serpent d'airain, que 21.
 Moyse auoit faitz? Pourtant que iusques
 à ces iours la, les enfans d'Israel luy fai-
 soyent des encensemens? Il y auoit dōc
 idolatrie en cela, laquelle semble totale-
 ment conuenir, avec celle qui est aujour-
 dhuy entre les papistes, en l'eucharistie,
 & en la messe. Car ainsi que le serpent
 d'airain, n'auoit pas esté dressé au desert
 par le commandement, ou par l'inuenti-
 on des hommes, mais il auoit esté dressé

par Moÿse vray seruiteur de Dieu par le commandement d'iceluy: aussi la Cene n'est pas vne inuention humaine, mais vne ordonnance de Dieu, ordonnée par Iesus Christ nostre Seigneur. En apres ainsi que le peuple, a par apres abusé de ce serpent d'airain, & l'a honoré, vn lōg espace de temps, par encensemens, comme vn reliquaire precieux: aussi les Chrestiens ont abusé de la Cene de nostre Seigneur, & l'ont conuertie en messe, & en l'idolatrie qui y est maintenant commise, qui a longuement duré. Outreplus, n'est il pas escrit de rechef, que

4. Ro. 18.
24. Manasses Roy de Iuda, redifia les hautz lieux que son pere Ezechias auoit destruitz: & qu'il releua les autelz à Baal, & planta vn boys comme Achab auoit fait & adora tout l'exercite du ciel, & luy seruit: Il edifia aussi des autelz en la maison du Seigneur à tout l'exercite du ciel, es deux portes de la maison du Seigneur: Il mist aussi vne image, au boys qu'il auoit planté en la maison du Seigneur. Ne lisons nous pas pareillement,

2. Chr. 29. les execrables blasphemés & abominations qui estoÿent, tant au temple de Hierusa-

Hiernsalem qu'autour d'iceluy, qui ont
 esté abatues, singulierement par Ezechi- 4. Ro. 23.
 as, & par Iofias, Roy de Iuda? Sem- Ezech. 9.
 blablement, Ezechiel, quel reproche
 fait il aux anciens & au peuple d'Israel,
 de l'idolatrie qu'ilz commettoyent au
 temple? Ne diët il pas qu'il a veu en l'en-
 trée d'iceluy, l'image de Baal, laquelle
 il appelle l'image de ialousie & du zele,
 prouoquant Dieu à ire? Ne diët-il pas
 aussi, qu'il y a veu, toutes les paroitiz
 peintes de toute espeece de reptile, & de
 beste abominable, & toutes les images
 de la maison d'Israel, & par tout à l'enui-
 ron, & les anciens qui leur offroyent
 encensemens? Item les femmes qui
 plouroyent Tammuz & Adonis? Et les
 hommes, qui estoient tournezz contre
 Orient, qui adoroyent le soleil?

Mais que veulent ilz conclurre par
 ces exemples? Premièrement que les Argumens
 prins des
 exemples
 des saints
 Prophetes & les fideles qui estoient de
 ce temps tant les Roys & Princes que
 les peuples n'ont pas laissé à frequenter
 les lieux ou ces idoles estoient dressées,
 n'y d'entrer au temple & d'y enseigner
 & sacrifier cōme leurs predecesseurs fai-

soyent avant qu'Israel, & que le temple
 de Dieu fust souillé & pollué, par idola-
 tric. Dequoy nous en auons les exem-
 ples tout euidens, en Iosophat & Eze-
 chias. Car il est escrit de Iosophat, que
 quand celle cruelle guerre des Moabites
 & des Ammonites, s'esleua contre luy,
 il vint au temple du Seigneur, & fist là
 assembler tout le peuple, hommes & fem-
 mes & petitz enfans: & y fist sa priere, en
 la presence de tous, laquelle fust exau-
 cée de Dieu. Il y estoit aussi le Prophe-
 te Iahaziel, filz de Zacharie, qui prophe-
 tisoit, & qui leur annonça la victoire. Il
 en est autant escrit presque, d'Ezechias,
 quand Sennacherib esmeut la guerre con-
 tre luy, & qu'il assiegea Hierusalem. Il
 est là dict clairement, que ces bons Roys
 avec tout leur peuple sont venuz prier
 au temple, & qu'ilz ont esté exaucez de
 Dieu, nonobstant que le temple eust e-
 sté pollué & souillé d'idolatrie, parauant.
 Laquelle chose ilz n'eussent pas faict, ne
 permis aux autres, s'il y eust eu de la fau-
 te & que cela ne se fust peu faire sans of-
 fenser Dieu, par idolatrie. Parquoy ilz
 concluent qu'il ne nous est pas moins
 loysible

loysible, par le semblable qu'à ceux la de frequenter les sacrifices des papistes, & d'y assister, à l'intention que ceux cy, desquelz nous parlôs, y assistent & d'un tel cueur qu'ilz y vont, sans idolatrer aucunement. Car nonobstant que les papistes ayent leur seruice diuin corrompu par beaucoup de superstitions & d'idolatries, touteffoys nous ne pouuons nyer qu'ilz ne soyent aussi bien peuple de Dieu, & qu'ilz n'en portent le Nom: & le nom de Chrestien comme le peuple d'Israel, corrompu par idolatrie, portoit le nom du peuple saint & esleu. Car nous ne deuons pas auoir telle estime des papistes que nous l'auons des Tucz, ou des Iuifz de maintenant, qui se declairent manifestement ennemis de nostre religion comme les Gentilz & les Payens se declairoient alors ennemis ouuers des Israelites. Car s'ilz estoient telz, il ne seroit loysible aux fideles d'y communiquer aucunement, non plus que les Prophetes & les saintz, qui ont esté en Israel ont communiqué avec les Payés, en leurs idolatries: qui touteffoys n'ont pas fait difficulté de communi-

Differen-
ce entre
les papi-
stes, les
Iuifz & les
Turcz.

Differēce
entre les
papistes &
les Euan-
gelistes.

quer avec leurs freres, les enfans d'Isra-
el cōbien que l'hypocrisie, & l'idolatrie
fust grand entre eux. Car les papistes
portent le mesme nom de Chrestiens,
que nous portons. Ilz confessent le mes-
me Dieu. Brief, ilz confessent les mes-
mes articles de foy que nous cōfessons.
Car qui demandera à vn papiste qu'elle
est sa foy & sa creance, il mettra en a-
uant le mesme Credo, & le mesme Sym-
bole des Apostres, que nous mesmes te-
nons. Mais qui plus est, ilz le chantent
ou il le recitent, tous les iours en leurs
Messes. En quoy gist donc le differente
Il ne gist pas en ce qui est de la substan-
ce de nostre foy & religion, comme il
semble: Mais seulement, en certaines
traditions, & inuentions humaines, les
quelles nous ne voulons nullement re-
cevoir: ains nous les condamnons com-
me blasphemes damnables: eux au con-
traire les veulēt tenir & obseruer, nō seu-
lement cōme la parole de Dieu: mais il
les ont en trop plus grād hōneur & reue-
rēce que ce qui est cōmandé de Dieu ex-
pressément. Il semble aduis quand tout
sera bien calculé, selon l'opiniō de ceux

cy, qu'il n'y a non plus de difference entre les papistes & nous, qu'il y en auoit, entre Israel & Iuda, du temps qu'Israel auoit ses veaux d'or, & son seruice diuin en Dan & en Bethel, & qu'il auoit Baal, & que Iuda se tenoit tant seulement au temple de Hierusalem, & au seruice diuin, qui luy auoit esté commandé par la loy. Ou pour mieux dire il y peut auoir telle difference, qu'elle estoit en Iuda mesme, du temps que Iuda fust aussi corrompu comme Israel, & que les vns se tenoyent à la premiere ordonnance de Dieu, & le seruoient tant seulement selon sa loy: & les autres vouloyent seruir à Dieu & à Baal, tout ensemble, & conjoindre les inuentions & traditions humaines, avec la loy de Dieu, comme les papistes les veulent entretenir, avec l'Euangile. Car iasoit qu'Israel, & ceux qui estoient en Iuda, suyans leurs meurs, fussent chez en idolatrie & superstition: touteffoys, ilz ne nyoyét pas manifestement la loy de Dieu donnée par Moyse, comme les Payens ou comme les Iuifz & les Turcz condamnent maintenant l'Euangile, mais ilz la confessoyét,

Differēce
entre Isra
el & Iuda

tout ainsi que les papistes confessent l'E
 uangile. Parquoy il semble bien, qu'il y
 ayt quelque raison, & vne belle apparen
 ce aux argumens que ceux cy auoyent,
 ausquelz nous auons maintenant affai
 re. Mais puis que nous auons ouy leurs
 raisons, examinons les de plus pres, &
 les collationons avec les nostres, qui se
 ront amenées au contraire, pour mieux
 pouuoir iuger lesquelles auront plus de
 lustre, & quelles seront plus conformes
 à la verité de Dieu.

Responce
 aux raisõs
 sus dites.

L'abomi
 nation de
 la messe.

Premièrement quant à ce qu'ilz al
 leguent, que la messe tient quelque cho
 se de la Cene, & de l'ordonnance de Ie
 sus, & qu'elle leur peut seruir d'vn me
 morial d'icelle: ie respons que nonobstãt
 qu'il y ayt en icelle des parolles prinse
 de la Cene, quelle n'a rien de semblable
 à la Cene, non plus que les charmes, sor
 celleries, enchantemens & inuocations
 des diables à la parolle de Dieu, & aux
 sainctes Escritures, & aux oraisons des
 sainctz, iasoit que ces choses contiennẽt
 en elles beaucoup de prieres & de mortz
 de la parolle de Dieu, & des manieres de
 faire des sainctz, & qu'elles en semblent
 auoir

auoir quelque imitation. Parquoy ie ne
confesseray pas de la Messe, ce que i'ay
concedé du Baptisme des prestres: c'est
asauoir, qu'elle soit la Cene de Iesus
Christ, & qu'elle soit encore digne de ce
nom, & d'estre tenue pour telle, & qu'elle
ayt autant de conuenance avec la Ce
ne de Iesus, & avec la pratique qui a e
sté d'icelle en l'Eglise des Apostres, que
leur Baptisme en a avec celuy des Apo
stres, & avec la pratique de l'Eglise pri
mitiue. Car en la Messe tout y est renuer
sé entierement: tellement qu'il n'y est
demeuré ny substance, ny forme aucu
ne de la vraye Cene de Iesus, ny rien de
la fin, pour laquelle elle a esté ordonné.
Et nonobstant qu'elle ayt des beaux
fardz, pour esblouyr les yeux des sim
ples, & pour les seduire plus facilement,
soubz l'ombre de la Cene de Iesus, & de
l'ordonnance & des statutz de l'Eglise
ancienne: touteffoys il ne nous faut pas
arrester seulement au fard qui y est, non
plus qu'aux beaux motz & aux beaux
Noms de Dieu, des Anges, & des Sainctz,
que les Magiciens & Enchanteurs met
tent en leurs charmes & enchantemés:

mais il nous faut regarder tout le corps, & le principal de la matiere, & comparer ce qui se fait en la Messe, & la fin pourquoy elle se chante, à ce que Iesus Christ a ordonné en sa Cene, & à la fin d'icelle. Et alors on trouuera qu'il y a autant à dire de l'une à l'autre, que de la lumiere aux tenebres: & que l'une destruit totalement l'autre, & qu'il n'y a chose plus contraire au monde. Parquoy, d'autant qu'elle a plus d'apparence de saincteté, & qu'elle a plus desrobé des couleurs de la Cene & des meurs de l'Eglise ancienne, d'autant elle est plus d'agereuse, & plus execrable. Car pour le premier, il n'y a point de cōmunication en la Messe, mais seulement vne excommunication. Car comment pouuons nous appeller commun, ce qui est à vn tout seul. Or il est tout certain, qu'en la Messe nul ne cōmunique à la Cene de Iesus. Car le peuple y est totalement priué de la cōmunion, laquelle le prestre reserue pour luy seul. Mais si nous voulons encore parler plus proprement, nous ne pouuons pas dire à la verité, que le prestre cōmunic. Car nous ne pouuons pas, à bien parler, appeler

Communion.

La cōmunion du prestre en la Messe.

appeller communion, son deieusner & sa soupe au vin, qu'il prend là publicquement deuant tous, veu qu'il n'y a que luy seul à table, & que nul n'y communique avec luy. Car comment est commun, ce qui n'est qu'à vn tout seul: Et de repliquer, qu'il communique pour les autres, il n'y a non plus d'apparence que de dire, qu'il disne pour les autres. Je suis esbahy, si ceux qui se contentent de la communion que le prestre fait pour eux en la Messe, se contenteroyent que le prestre disnast aussi pour eux: & s'ilz ne voudroyent point aussi disner eux-mesmes en propre personne, & sans vicaires. Toutessfoys, c'est tout vn, de ce que ie dy. Car puis que l'homme iuste vit de sa Foy, il ne peut viure de celle de vn autre, non plus que de l'ame d'autruy: ne receuoir nourriture pour son ame, de la nourriture qu'un autre reçoit, pour la sienne, si luy mesme ne la reçoit aussi pour soy: non plus que mon corps ne peut receuoir nourriture de ce qu'un autre mange, s'il n'a aussi sa refectiion pour luy. Car nonobstant que nous soyons tous vn corps, & membres

Comuni-
quer pour
les autres

Abac. 2.
Rom. 2.
La vie par
la Foy.

Rom. 12.
1. Cor. 12.
Eph. 4.

les vns des autres, par la Foy en Iesus, touteffoys vn ne peut pas croire pour tous, ny semblablement nous ne pouuons estre membres de ce corps, si nous n'auons vn chascun nostre Foy, qui est l'ame de nostre ame, pour nous viuifier, non pas par celle d'autruy. Car ne pensons pas que nous soyons nourriz de la Foy d'vn autre, & que nous communiquions aux biens spirituelz qui sont en luy, ainsi qu'vn enfant est nourry au vêtre de sa mere de la nourriture qu'elle reçoit pour soy. Car ainsi qu'il est necessaire qu'vn chascun des membres qui sont en vn corps, soyent participans de l'ame qui est au corps, & qu'ilz en ayent leur portiō, ou autrement ilz sont mortz & sans vie, sans mouuement ny sentiment: aussi il est requis que tous ceux qui sont membres du corps de Iesus, soyent participans de l'Esprit de Iesus, & de celle Foy, par laquelle il nous est communiqué: ou autrement ilz sont mortz. Puis donc qu'il est requis qu'vn chascun ayt sa Foy, de laquelle il viue, qui n'est touteffoys qu'vne mesme Foy de tous en Iesus, aussi il est requis qu'vn chaf-

chascun ayt sa nourriture propre, pour nourrir ceste Foy: & qu'il y communique, non pas par vicaire, mais en propre personne. Car qui n'y est, rien n'y prend. Puis donc que le ministere de la parolle & les Sacremens sont ordonnez pour nourrir, pour augmenter, & pour confirmer nostre Foy d'auantage, il est requis que nous y communiquions nousmesmes: si telle necessité ne nous empesche, qu'il ne nous soit nullement possible. Mais si cela nous aduient, il nous faut recourir à la seule Foy, & n'est point de besoing que nous mettions des vicaires pour celebrer les Sacremens en nostre nom. Car nous n'en aurons point d'auantage, par le moyen de ceux qui y communiqueront pour nous, que s'ilz n'y communiquoyent point. Mais qui pis est, ilz nous priuent du fruct que nous en receuriõs par nostre Foy, par la fole & faulse fiâce que nous mettõs en leur œure, sans en auoir promesse de Dieu aucune. Car quand Iesus Christ a ordonné sa Cene, il n'a pas dict du pain: Prenez le vn de vous, & qu'il le mange pour tous les autres. Mais il a dict à tous: Prenez le Mat. 26.

Marc 14.
Luc 22.
1. Cor. 11.

& le mangez. Et du vin, il n'a pas dict: Beuvez le l'un pour l'autre: mais, Prenez le, & le diuisez entre vous. Comme donc nul ne peut estre baptizé pour moy, aussi nul ne peut participer à la Cene pour moy. Et si les Prestres peuuent celebrer la Cene pour nous, & qu'elle nous profite tant mortz que vifz, ilz peuuent aussi estre baptizez pour nous, non seulement quand nous sommes vi uans, mais aussi quand nous sommes mortz: veu que la Cene qu'ilz font profite, selon leur doctrine, tant aux mortz qu'aux vifz. Car ie ne puis cognoistre, puis que le Baptesme est vn Sacrement, aussi bien que la Cene, quelle apparence, ou quelle couleur il y peut auoir que plus grâde en l'un qu'en l'autre. Voyla quant à la communion que les prestres font pour tous.

Mais il y a encore pis, c'est que les prestres ne font point ceste cōmunion que ilz font en la memoire du sacrifice de la mort & passion de Iesus, qui est la fin, pour laquelle Iesus Christ a ordonné sa sainte Cene: mais au contraire, ilz abolissent par leur Messe la memoire de ce

sacrifice, & ilz aneantissent la vertu de
 iceluy, & la grace qu'il nous a apportée.
 Car nonobstant que les prestres facent
 mention de ceste memoire aux parolles
 sacramentales, prinſes de la Cene, les-
 quelles ilz prononcent: toutesſoyz tou-
 tes les autres parolles qui vont deuant
 & apres, tesmoignent clairement que ce
 qu'ilz font est vn sacrifice, non pas vne
 commemoration du sacrifice de Iesus.
 Et quand ilz voudroyent gloſer & expo-
 ſer leurs parolles autrement, nous auõs
 le Canon de leur Meſſe, & leur doctrine,
 expositions & pratique, pour gloſe, qui
 les condamnent. Puis donc qu'il y a ſa-
 crifice en la Meſſe pour la redemption
 des ames: c'est donc à dire, que celuy de
 Iesus n'est pas parfait. Et par ainſi Iesus
 Chriſt n'est pas Iesus Chriſt: & nous ne
 ſommes pas rachetez par ſa mort & paſ-
 ſion, mais nous ſommes encore en noz
 pechez, ſelon les concluſions de ſainct
 Paul. Ne voyla pas vne belle commemo-
 ration de la mort & paſſion de Iesus? Le
 pourroye pourſuyure ce propos plus am-
 plement, & ſemblablement celuy de la
 tranſſubſtantiation, & de la preſence

Mat. 26.

Marc 14.

Luc 22.

1. Cor. 11.

Hebr. 5. 7.

8 9. 10.

Gal. 2.

Abolition

du merite

de Iesus &

renonce

ment de

ſa mort &

paſſion.

charnelle du corps & du sang de Christ,
 & de l'idole qu'on a fait du pain, par la-
 quelle la Cene est plus que peruertie, &
 conuertie à la plus horrible idolatrie, &
 au plus execrable blaspheme qui fut ia-
 mais veu, ny ouy sur la terre. Mais pour
 tant que ces poinctz sont desia tout con-
 fessez par ceux pour qui nous escriuons
 cecy, & que nous n'auons pas mainte-
 nant entrepris d'exposer ces choses au
 long aux autres qui ne les entendent pas
 encore, ie me deporteray d'en parler d'a-
 uantage, pour le present. Il me suffit
 d'auoir monstré qu'il n'est rien demeu-
 ré de la vraye substance, ny de la forme
 de la Cene, en la Messe, dequoy vn hom-
 me fidele puisse aucunement faire son
 profit, ne qu'il puisse approuuer, sans
 consentir à ceux qui renoncent la mort
 & la passion de Iesus Christ. Car puis
 qu'il n'y a point de vraye communion,
 selon l'ordonnance de Iesus Christ, ny
 de vraye commemoration de sa mort &
 passion, mais vn renoncement & blas-
 pheme tout euident d'icelle, & de son sa-
 crifice, par quel tiltre pourrons nous ap-
 peller, & tenir la Messe pour Cene de Ie-
 sus

fus? Et si quelcun veut repliquer, qu'elle peut estre Cene de Iesus à ceux qui la tiennēt pour telle, combien qu'elle soit vn blaspheme aux idolatres: ie leur demande la maniere comment elle sera Cene? Ilz me diront que cela se peut faire en deux sortes. La premiere, quand avec la Messe il y a communion, comme il aduiēt à Pasques & à autres telz iours. Car apres que le prestre a desieuné, & faict sa souppe au vin, il se monstre vn petit plus charitable ces iours là, que les autres. Car il est hoste, & il baille aussi à desieuner aux autres, qui assistent à sa Messe, s'ilz veulēt: mais ce n'est pas sans leur faire bien payer leur escot. Et toutesfoys, ia soit qu'il leur faict quelque part à son banquet, ce neantmoins il ne leur baille pas encore du mesme vin qu'il boit, & s'il y a encore quelque difference entre son pain, & celuy qu'il distribue aux autres. Parquoy ie ne puis nullement approuver ceste cōmunion. Car pour le premier, puis qu'il y a de la difference entre la communion du Ministre, qui ministre le Sacrement, & ceux qui le reçoyuēt, la communion ne peut

estre vraye. D'autrepart, en plusieurs lieux, auant qu'on puisse communier en ce point, il faut premierement acheter Iesus Christ du prestre, comme les Iuifz l'acheterent de Iudas: & celuy qui l'achete, approuue le vendeur, & se rend coupable & subiet à la malediction que saint Pierre a donné en Simon le Magicien, à ceux qui veulent auoir le don de Dieu pour argent. D'auantage, puis que celuy qui ministre le Sacrement, a consacré en sa Messe les signes visibles qu'il me baille, avec l'opinion, que ces choses visibles sont le propre corps & le propre sang naturel de Iesus Christ, moy qui le reçoÿ, j'approuue & sa Messe & tout ce qu'il faict: veu que ie ne fay pas autrement que les autres, qui sont de telle opinion. Il y a aussi cela, qu'il ne nous est pas loysible de desguiser & de changer l'ordonnance de Dieu. Car si saint Paul a repris tant griefuement les Corinthiens, & s'ilz ont esté chastiez de Dieu de maladies & de mortz, pour l'abus que ilz commettoÿent en la Cene, pensons comment il pourra approuuer & endurer vn tel changement & vn tel abus de

A. & S.

I. Cor. II.

la sainte Cene, que cestuy, qui est, sans
 nulle comparaison, trop plus intolera-
 ble, que celuy des Corinthiens. Par-
 quoy ie ne puis encore trouuer raison
 suffisante, pour approuuer telles Messes
 & telles Cenes: avec ce qu'encore n'y est
 guere souuent celebrée telle communi-
 on. Il y a encore vne autre raison, qu'ilz
 pourront alleguer, c'est qu'à eux, qui
 ont la science, & qui sauent discerner le
 mal du bien, elle leur sert de Cene. Car
 il y a beaucoup de bons poinctz, par les-
 quelz ilz s'incitēt à glorifier Dieu. S'ilz
 pouuoient tellement separer la poyson
 de la bonne viande, qu'ilz ne touchas-
 sent point à la poyson, leur raison pour-
 roit auoir quelque apparence. Mais com-
 ment se fera cela? Car par semblables rai-
 sons, ie pourray approuuer, comme i'ay
 desia dict, tout ce que les Enchanteurs
 font, & me seruir de leurs charmes. Et
 quand ainsi seroit, que quant à moy & à
 ma conscience, ie me pourroye garder
 de la poyson qui y est, touteffoys en la
 faisant manger, par mon exemple, aux
 autres, qui n'ont pas ceste science, pen-
 sant que i'approuue tout ce qui y est, ie

les tue, & suis meurtrier d'iceux. Combien que ie ne puis tellement separer l'un de l'autre, que ie n'auale de la poyson, entant que ie ploye manifestement le genoil à Baal, quelque couleur que ie puisse bailler à mon œuure. Et quand i'en pourroye estre exempt, quant à ma part, ie deuoye toutesfoys auoir memoire de celle sentence de saint Paul: La science entle: charité edifie: & me garder de tuer mon frere par ma science.

1. Cor. 8.

Il s'ensuit donc, que quiconque veut approuuer qu'il y a quelque chose de bon en la Messe, dequoy le fidele se peut seruir, comme de la Cene, en y assistant, que par celle mesme raison il pourra aussi approuuer l'usage des charmes & sorcelleries, & toutes les idolatries, non seulement des Israelites, mais aussi des Payens & des Turcz. Car quelle idolatrie estoit en Israel, qui n'eust claire imitation des sacrifices des Patriarches, & exemples, pour leur donner couleur plus belle, que nous ne pourrions à la Messe. Mais sans les eplucher toutes par le menu, prenons les veaux d'or, & le temple de Bethel & de Dan, & les hautz lieux.

3. Rois. 13

lieux. Puis que les Patriarches auoyent sacrifié aux montagnes & aux boys, & qu'ilz y auoyent dressé des autelz & des memoriaux, en l'honneur de Dieu, comme l'Escriture le tesmoigne, principalement d'Abraham, Isaac, Iacob, & plusieurs autres, les Iuifz n'auoyent ilz pas grand apparence de faire le semblable. En apres, Bethel dont auoit il prins ce nom? Pourquoy a esté appellé Bethel ce lieu qui parauant estoit nommé Luz, si non à cause que Dieu est là apparu à Iacob, & que Iacob a là veu le ciel ouuert, & l'eschele qui ataignoit de la terre au ciel, par laquelle les Anges montoient & descendoient? Parquoy il appella ce lieu, la Maison de Dieu, qui est la signification de ce nom Bethel: & y sacrifia au Seigneur, & y dressa vn autel & vn memorial, en l'honneur & en la memoire du Seigneur qui luy estoit apparu, & qui l'auoit deliuré de tous maux. Les Israelites n'auoyent ilz pas belle couleur d'edifier là des chapelles, des temples & des autelz, pour en consacrer à Dieu la memoire à tout iamais, & pour louer Dieu, là ou ce saint Patriarche

Gene. 22.

Bethel.

Luz.

Gen. 28.

& 35.

L'auoit loué? Est il possible de trouver
 lieu plus saint au monde, attendu les
 grans merueilles que Dieu y a faictes a-
 uec Iacob? Et combien qu'ilz auoyent
 dressé des veaux d'or, ilz ne condam-
 noyent pas toutesfoys la Loy de Dieu
 pour cela, mais ilz l'approuoyent, &
 entendoient de sacrifier à Dieu, selon
 icelle, comme Iacob auoit faict: & de fai-
 re là à Dieu le mesme seruice qu'ilz luy
 eussent faict en Hierusalem. Mesme ilz
 auoyent belle apparence de dire qu'ilz
 faisoient cela pour euiter les dangiers,
 les facheries, & la despense que le peuple
 eust faict sans propos & sans nul profit,
 allant en Hierusalem si loing, & pour a-
 uoir plus grande commodité de seruir à
 Dieu, afin qu'il fust mieux seruy.

Ilz auoyent trop plus d'apparence,
 sans nulle comparaison, que noz Papi-
 stes. Car pour le premier, outre ces rai-
 sons que i'ay alleguées, ilz n'auoyent
 pas totalement changé & contrefaict le
 seruice diuin, commandé de Dieu en la
 Loy, comme ceux cy ont faict. Il n'y a-
 uoit guere autre difference, sinon qu'ilz
 le faisoient en vn autre lieu, que celuy
 que

que Dieu auoit ordonné, & qu'ilz y auoyent adiousté des images. Mais encore elles estoient plus à supporter, que l'idole de la Messe. Car ilz n'estoyent pas si bestes, qu'ilz cuydassent que ces images fussent dieux, ne qu'ilz les adorassent comme dieux: mais ilz les auoyent seulement pour vne remembrance de Dieu, comme les Papistes disent qu'ilz ont les leurs, excepté leur sainte hostie. Car ilz ne disent pas seulement qu'ilz la tiennent en la remembrance de Iesus Christ, mais que c'est Iesus Christ luy-mesme, en propre personne, tout entier, en corps & en ame, en chair & en os, vray Dieu & vray hōme, & qu'il la faut adorer comme Dieu. Voicy vne idolatrie, qui surpasse toutes les autres.

Les, images des Israélites & des Papistes.

La sainte hostie

Donques, si Dieu n'a peu approuuer ce temple, & ces sacrifices de Bethel, quelques belles raisons que les Israélites eussent peu auoir, mais les a reiettez & condamnez, plus qu'on ne pourroit dire, voire en telle sorte, qu'il a changé le nom à ce lieu là, & l'a fait appeller, Beth Bethaue, auen, par ses Prophetes, qui signifie, maison de vanité, ou d'iniquité, au lieu de

Bethel, qui signifioit maison de Dieu, comment pourra il endurer, que la Messie, qui est trop plus execrable que ne fut iamais Bethel, soit appellée, ou tenue pour Cene de Iesus? veu qu'il n'y a rien au monde plus contraire à icelle, & à tout le merite de Iesus? Lisons nous point, que iamais Prophete, ny vray seruiteur de DIEU, soit allé sacrifier en Bethel? Nous lisons bien, que Hieroboam a là eu, comme Micha, ses prestres mercenaires, ausquelz il consacroit les mains, pour sacrifier en son temple, comme le Pape les consacre aux siens. Mais nous ne lisons point, que les vrais Prestres, & les vrais Leuites & Prophetes, y soyent iamais allez sacrifier, ne qu'ilz ayent induict le peuple à y aller, ou que ilz ayent approuvé ce que s'y faisoit, mais tout le contraire. Car incontinent que ces autelz furent dresséz, il y alla bien vn Prophete, enuoyé de Dieu: mais non pas pour y sacrifier, ains pour reprendre Hieroboam, & pour luy annoncer la ruine qui luy deuoit aduenir, & sur toute sa maison & son Royaume, à cause de celle idolatrie.

Les prestres de Hieroboam

3. Rois 13

Or

Or ce que nous auons dict de Bethel, nous le pouuons aussi dire de Dan, & encore plus du temple de Samarie, qui estoit en la montaigne de Garizim. Car combien qu'il eut encore plus d'apparence que la messe des papistes, touteffoys les Samaritains estoient differens aux Israelites idolatres, en ce que les Israelites estoient de ce peuple, qui auoit receu la Loy de Dieu par Moÿse, & que les Samaritains estoient yssus des peuples idolatres qui auoyent là esté admenez par les Roys d'Assirie, qui iamais n'auoyent seruy à Dieu puremēt selon sa Loy. Car au commencement quand ilz furent en celle terre, ilz ne seruoient qu'à leurs dieux & à leurs idoles, ausquelles ilz auoyent seruy, en leurs pays iusques à tant que le Roy d'Assyrie leur enuoya des Leuites, pour les enseigner à seruir au Dieu d'Israel, selon sa Loy à cause des Lyons qui les venoyent deuorer. Mais touteffoys, ilz n'abandonnerent iamais du tout leur idolatrie: ains ilz ont depuis fait vn meslinge de la Loy de Dieu avec leurs anciennes superstitions, semblable à celuy des Papistes. Par -

Dan & le temple de Samarie.

Les Samaritains, & leur origine.

La diffe-
rence des
Iuifz &
des sama-
ritains.

quoy nous pourrions à bon droit mieux
comparer noz papistes aux Samaritains
qu'aux Israelites: & cecy par beaucoup
de raisons, lesquelles ie ne veux pas
maintenant poursuyure. Toutefois,
combien que les Samaritains du temps
de Iesus Christ ne fussent point tant ido-
latres qu'ilz auoyent esté parauant, &
que nous ne lisons pas que le different,
qui estoit entre eux & les Iuifz, vint des
idoles: mais du temple tant seulement,
& combien que la religion fust fort ab-
bastardie entre les Iuifz, ce neantmoins
il y auoit vne merueilleuse separation
& haine à cause de celle diuersité: com-
me il appert par beaucoup de passages de
l'Escriture. Premièrement, par les pa-
rolles que la Samaritaine dict à Iesus
Christ, & puis par le mauuais accueil,
que les Samaritains luy firent quand il
passoit par leur contrée, pourtant qu'ilz
cogneurent, qu'il montoit en Hierusa-
lem: & par ce que le nom de Samaritain
estoit tenu entre les Iuifz, cōme le nom
d'vn heretique. Les Samaritains auoyēt
toutessoyz belle couleur. Car comme la
Samaritaine allegue à Iesus Christ, Ia-
cob

cob auoit habité en celle mōtaine, & il y auoit seruy à Dieu. Si quelcun des seruiteurs de Dieu, qui estoient entre son peuple, fust allé en ce temple de Garizim, aux assemblées des Samaritains, ou à celles des Israelites, qui sacrifioyent en Bethel, lequel des Prophetes, ou des Apostres, l'eust peu approuuer. Il eust touteffoys peu alleguer, qu'il n'y comettoit point d'idolatrie, principalement en Bethel, & qu'il n'y adoroit point les veaux d'or, mais qu'il y assistoit, à cause des sacrifices qui s'y faisoient, à l'imitation des peres, & de la Loy, & à cause de celebrer la memoire des graces que Dieu auoit fait à leur pere Iacob, en ce lieu.

Mais quelcun pourra repliquer, que les fideles qui estoient en ce temps là, auoyent beau moyen de seruir à Dieu, L'estat d'Israel. autre part, & de faire profession de leur foy, au temple ordonné de Dieu, en Hierusalem. Parquoy d'aller là, ilz eussent tenté Dieu. Car l'idolatrie de Bethel, de Dan, de Bersabée & des hautz lieux n'estoit pas au temple de Hierusalem, mais c'estoyēt lieux separez loing du temple,

lesquelz les idolatres s'estoyent esleus. Mais c'est autre chose de ceux qui n'ont nul autre moyen, pour glorifier Dieu en son Eglise, sinon entre les Papistes. Et que diront ilz des Israelites mesmes, qui estoyent fideles entre ces idolatres des dix lignées qui estoyét subiectes au Roy Hieroboam? Quelle liberté auoyent ilz, d'aller en Hierusalem? Autant que les fideles, qui sont soubz le peuple de viure selon l'Euangile. Car qui eust peu aller pour sacrifier en Hierusalem, puis que Hieroboam auoit estably sa maniere de faire: & qu'elle auoit esté receué par le peuple, sans dangier d'estre tenu pour rebelle, & pour mutin & seditieux digne de mort. Et du temps d'Achab & de Iesabel, que le seruice de Baal & des hautz lieux estoyent en si grand honneur & si bien maintenus, lequel des vrayz seruiteurs de Dieu y est allé communiquer avec les idolatres qui estoyent toutteffoys du peuple d'Israel? Pour le moins ces sept mille, desquelz le Seigneur tesmoigne à Helie, qu'ilz n'ont point ployé le genoil à Baal n'y font point allez, & n'y ont nullement communiqué

Le temple
de Iesabel

Rom. II.

communiqué ne de parole ne de fait, ne par feintise. Et ceux qui y sont allez, quelle louange en ont ilz de DIEU, & de ses Prophetes? Nous le pouuons entendre par la louange qui est donnée à ceux qui ont fait le contraire. Si les Prophetes, & tant de gens de bien, qui ont esté persecutez, pourtant qu'ilz n'ont pas voulu ployer le genoil à Baal, eussent voulu faire comme ceux cy veulent faire entre les papistes, Iesabel ne les eust pas persecutez si cruellement.

Et que dirons nous des fideles de Iuda, qui estoient du temps que le temple mesme de Hierusalem fut pollué & souillé, par les abominations desquelles il a esté parlé cy dessus? Je ne nieray pas, que les Prophetes, & les seruiteurs de Dieu, n'ayent usé du temple, & qu'ilz n'y foyent cōuenuz, comme il appartenoit selon la loy: Mais ie ne confesseray pas, qu'ilz ayent iamais communiqué avec les idolatres, & qu'ilz se soyent adioinctz à leurs assemblées, quand ilz sacrifioyent à leurs idoles, & par autre maniere, que celle qui auoit esté commandée en la loy, que premierement cela ne

Le tēps
de la corruption
de Iuda.

me soit prouué non pas par imaginati-
on, mais par les sainctes Escritures, aus-
quelles ie trouue tout le contraire. Car
nous lisons les reprehensions, & les repro-
ches, que les Prophetes en ont fait aux
prestres, aux Princes & au peuple, & les
reformatiōs qui en ont esté faittes par
les bons Princes. Mais qui plus est, le
Seigneur ne se plainct il pas, que ces ido-
latres, ont delaisié son temple, pour sacri-
fier ailleurs? Parquoy ie suis grande-
ment esbahy de ceux qui nous mettent
en auant l'exemple de Iosaphat & d'Eze-
chias: Ilz monstrent bien, ou qu'ilz ont
tresmal leu l'Escriture sainte, ou tres-
mal aduisé en la lisant à ce qu'ilz liso-
ent: ou qu'ilz estoient tellement affecti-
onez, à y trouuer quelque poinct, pour
colorer leur erreur & idolatrie, qu'ilz
ont du tout esté aueugles, aux autres pas-
sages, & qu'ilz n'y ont veu que ce que
leur sembloit faire pour eux. Car n'est
2. chr. 17. il pas escrit, de Iosaphat auant qu'il
ayt fait ceste assemblée, & ceste priere,
qu'ilz mettent en auant, qu'il auoit des-
ia reformé la religion, par tout son pays,
tantost au commencement de son re-
gne

gne? Il n'auoit donc pas laissé l'idolatrie au temple. Et Ezechias en a il moins fait. N'a il pas commencé son regne, par la reformation de la religion. N'est il pas écrit notamment de luy, qu'il a cōmandé aux prestres & aux leuites, d'oster toute l'ordure du sanctuaire? Mais l'exemple du serpent d'airain, n'est il pas allegué bien à propos? Ilz ne pourroyēt trouuer exemple plus propre, pour ruiner leur Messe, laquelle ilz veulent si bien colorer, par la comparaison qu'ilz en font avec ce serpent d'airain. Car si Ezechias ne la peut souffrir, iasoit qu'il fust demeuré tel qu'il auoit esté fait par Moÿse mais l'a fait abbatre sans le vouloir autrement reformer, seulement à cause de la superstition du peuple, comment approuueroit il ces beaux reformateurs de la messe, qui est du tout contraire à Dieu?

Et quand les Prophetes n'ont pas eu les Roys, telz qu'ilz deuoient estre, & qu'ilz ont soustenu & nourry l'idolatrie au lieu de l'abolir, ilz n'ont pas laissé pourtāt, de la reprendre & cōdamner, & non seulement eux, mais aussi leurs

adherans, ausquelz cela desplaisoit, & qui suyuoient la doctrine des Prophetes: ou autrement, pourquoy eussent esté persecutez les Prophetes, comme Esaie, Hieremie, Amoz, & les autres semblables, & plusieurs gens de bien, & d'hommes iustes, tant par les Roys que par les prestres & par le peuple, qui leur fauorisoient. Pourquoy à esté tant de sang iuste & innocent espendu en Hierusalem, par Manasses? Ne sont pas racontés aux liures des Roys, les presches que les Prophetes ont fait, contre l'idolatrie d'iceluy? Ia soit donc qu'il y eust de l'idolatrie en la ville & au temple, toutesfoys, les fideles n'y conuenoyent pas avec les infideles, en vne mesme idolatrie: mais ilz auoyent leurs assemblées & leurs sacrifices à part, telz qu'il appartenoit: ou ilz declairoient qu'ilz ne consentoyent pas aux abominations des idolatres.

Villes mesléés de papistes & de fideles estant en liberté de vn costé & d'autre Nous auons par de-ça des villes, ausquelles les habitans ont liberté d'aller, ou à l'Euangile, ou à la messe, & ausquelles les vns sont papistes, & vivent selon leur papisterie, & les autres, selon la reformation de l'Euangile. Entre lesquelles nous

nous prendrons pour exemple la ville d'Orbe, de laquelle ie suis natif, qui a ceste liberté, à cause de la diuersité de religion, qui est aux deux seigneuries, c'est à sauoir Berne & Fribourg, ausquelles elle est subiette. Et pourtant, les citoyens & habitans, ont liberté de suyure la quelle qu'ilz veulent, de ces deux religions sans persecution, ne contrainte, ny d'vn costé ny d'autre. Les fideles & les papistes y ont tous vn mesme temple, auquel les papistes ont leurs autelz, & leurs idoles, & leurs autres instrumens d'idolatrie, & leurs heures déterminées, pour faire leur diuin seruice. Les fideles de l'autre part, ont aussi leurs heures. Et quand les vns ont fait leur tour, les autres font le leur, quand leur heure est venue: & cela tout en vn mesme temple, & par l'accord des deux seigneuries. Mais les fideles n'approuuēt pas pourtant, l'idolatrie des papistes: cōbien qu'ilz conuiennent au mesme temple, auquel les papistes conuiennent: Car ilz n'y conuiennent pas avec eux, ny pour les causes, pour lesquelles les papistes s'y assemblent. Car les papistes s'y assemblent

villes n'a
yans pas
liberté.

pour blasphemer Dieu, par leurs idolatries, & les fideles, pour y ouyr la parolle de Dieu, & pour l'inuoquer selon icelle, & pour celebrer les sacremens ordonnez de Dieu, & pour condamner les erreurs des papistes, & faire profession toute contraire, à la leur. Je ne doute pas que les fideles, qui estoient entre les Iuifz & les Israelites, ne fissent le semblable, quand ilz conuenoyent au temple de Dieu.

Il y a des autres villes, esquelles il n'y a pas si grande liberté. Car l'Euangile n'y est point presché, & l'usage des sacremens, n'y est pas pur & franc, à cause que les Seigneurs qui y sont, ne le permettent pas. Parquoy les fideles qui y sont ne peuuent conuenir avec les Papistes sans idolatrer, mais ilz se separent d'eux, & vont cōmuniquer, avec les Eglises prochaines, ausquelles ilz font profession de leur religion. Car non obstant que les Seigneurs & Magistratz de ces lieux, ne fauorisent pas à l'Euangile, toutesfoys ilz ne persecutent pas si cruellement les fideles, comme en plusieurs autres pays. Qui pourroit ainsi faire, par tout là ou
il y

il y a des fideles, la difficulté que nous a-
uons, en ceste matiere, seroit tantost o-
stée. Mais il n'est possible à la plus part
sans dangier de la vie.

Voila pourquoy nous querons ces
eschappatoires, & pourquoy nous allons
chercher ces raisons & exemples, lesquelz
ne sont pas suffisans, pour satisfaire aux
consciences, qui sont en scrupule de ce-
cy, ny pour renuerser les raisons de l'E-
scripture, qui ont desia esté alleguées con-
tre ceste opinion: mais les conferment
d'auantage, si le tout est bien examiné
& entendu. Et si ces raisons, alleguées
per ceux cy doyuent auoir lieu, nous
pourrions approuuer par icelles mesmes
toutes religions non seulement des Sama-
ritains & des Israelites idolatres, mais
celles aussi tant des anciens payés, com-
me des Turcz, attendu qu'elles ont tou-
tes quelque imitation des anciens peres
& des vrayz seruiteurs de Dieu, laquel-
le n'a pas moins de couleur que celle qui
peut estre en la messe. Car tous les sa-
crifices des Payens anciens, d'ou ont ilz
eu leur source, que de ceux des Patriar-
ches? Deuant le deluge d'ou est venue

Les sacri-
fices des
Payens an-
ciens.

la coutume, & la Loy de sacrifier, que la maison d'Adam? Et apres le deluge, que de la maison de Noé & de ses enfans?

Gen. 8.

L'Alcoran de Mahomet

Combien pensons nous aussi que les autres peuples & nations ayent prins des manieres de faire des Hebreux, & de leurs ceremonies, principalement ceux avec lesquels ilz ont esté meslez, & ont conuersé? Semblablement la Loy de Mahomet, & son Alcoran, combien a il de pieces prinſes, tant du vieil que du nouveau Testament? Combien a il de bonnes sentences, & de bons passages, de la parolle de Dieu, & de beaux témoignages de Iesus Christe? Mais qu'est-ce autre chose qu'un amas & un meslinge, du vieil & du nouveau Testament, & des heresies, erreurs, traditions & opinions des hommes, comme la loy & la doctrine du Pape? Il y a encore cela de meilleur qu'il condamne l'idolatrie, & qu'il n'en approuue point manifestement, comme le Pape & les siens qui tient plus des Payens anciens, sans nulle comparaison, que Mahomet. Approuuons nous donc l'Alcoran pourtant, & les heresies pareillement, qui sont presque
 tou

toutes forgées de plusieurs passages de l'Escriture, mal-entenduz & mal appliquez? Il n'y a pas plus de raison d'approuver la messe, ne d'y communiquer que de communiquer à toutes ces choses, avec ceux qui les suyuent.

Or si les sacrifices mesmes, qui ont esté fait, entre le peuple d'Israel, à l'imitation des Patriarches, selon l'opinion des idolatres, contre la parole de Dieu, toutesfoys sont reprouvez de Dieu, & de ses Prophetes & Apostres, si ceux qui y ont communiqué sont condamnez, pen-
Ceremonf
es du tout
payennes
 sons quelle raison il y a, de cōmuniquer à ceux, qui mesme n'ont ne fondement en l'Escriture, non pas en apparence mesme, ny exēple, ny imitation des sainctz: mais sont ouuertement condamnez, par la parole de Dieu, & du tout prins ou des Iuifz infideles, ou des Turcz, ou des anciens idolatres & de leur imitation? Or nous ne pouuons nyer, qu'en la messe, & en plusieurs autres traditions papales il n'y ayt beaucoup de telles ceremonies, qui sont du nombre de celles que nous auons mises en la premiere diuision: c'est asauoir, celles qui ne sont

nullement commandées ne de Dieu, ne de ses seruiteurs, & qui n'ont ne fondement n'autorité, ny exemple en la sainte Escriture, ny imitation aucune, ny des Patriarches, ny des Prophetes, ny des Apostres. Car quel exemple pourront ilz alleguer, de l'Escriture, pour approuver leurs images & reliques, & les adorations & reuerences qu'ilz y font, qui sont choses defendues manifestement, en la parole de Dieu. Et l'innuocation & l'intercessiõ des hommes mortz, quel fondement a elle, en l'Escriture? La costume d'en faire des dieux, des aduocas, patrons, & mediateurs, dont est elle prinse, que des Payens & des idolatres? S'est il iamais trouué nul des saintz, approuuez en l'Escriture, qui ayt fait, ny enseigné telles choses? Les Turcz sont encore plus à supporter en cest endroit. Car nonobstant qu'ilz tiennent Mahomet comme vn grand Prophete de Dieu: touteffoys, ilz ne l'adorent pas, comme Dieu, & n'en font pas leur aduocat & patron. Et du Purgatoire, & des superstitions & idolatries, qui se commettent autour des mortz, qu'en dirons nous

si on peut
estre pre-
sent en la
messe sãs
idolatrie.

nous? Nous auons assez monstté, en des autres lieux, comment toute ceste doctrine, & maniere de faire, est prinse des Payens entierement. Parquoy, puis que la messe est composée pour la plus grand part, de telles abominations, ie laisse à penser, à ceux qui sont de sain iugement, comment nous y pouuons assister, sans commettre idolatrie & autres semblables blasphemés.

Et pourtant ie suis fort esbahy, de ceux qui se promettent, & qui nous veulent faire à croire, qu'ilz y assistent, & qu'ilz y peuuent comparoistre, sans y bailler aucun consentement, ou signe d'idolatrie. Car comment peuuent ilz nyer que la messe ne contienne vne entiere & solennelle obligation, à toute la doctrine & faulse religion de l'Antechrist? comme il leur a desia esté prouué par argumens inuincibles, par ceux qui ont escrit de ceste matiere. D'auantage, s'ilz estoient en la messe, sans donner aucun signe d'y prendre plaisir, & s'ilz ne faisoient, pour le moins en partie, comme les papistes qui y sont, mais que ilz demourassent là, au milieu d'eux,

sans honorer leur idole, qui y est leuée, deuant les yeux de tous: comment l'endureroient les idolatres avec lesquelz ilz s'assemblent? Ne sont ilz pas contrainctz d'y approuuer le plus execrable sacrilege & blaspheme, qui s'y commete? Et toutesfoys, ilz osent dire, que ilz n'y donnent nulz signes d'idolatrie. Mais s'ilz ne faisoient cela, ilz offensoient plus, ceux avec lesquelz ilz tafchent de s'entretenir, qu'ilz ne feroient s'ilz n'alloyent nullement à la messe: attendu qu'ilz n'y vont pour autre chose, que pour les cõtéter, & qu'ilz ne les peuvent contenter, sinon en leur declairant par leur simulation, qu'ilz veulent estre tenuz pour telz qu'eux. Car d'alleguer qu'ilz n'y vont pas pour cela, ce seroit parler, contre leur propre conscience. Car il est tout certain, qu'ilz n'y vont pas pour goust qu'ilz y prènent, ne pour profit qu'ilz en puissent rapporter, ne que ilz en attendent quelque couleur qu'ilz veulent alleguer, de l'ordonnance de Iesus, & des peres: attendu qu'il n'y a rien en la messe de tout cela, dequoy ilz se puissent seruir, sans aualler la poyson,
qui

qui est meslée parmy ce qui semble auoir plus d'apparence : veu aussi qu'ilz pourroyent trop mieux trouuer hors de la Messe, ce pourquoy ilz disent qu'ilz y vont. Parquoy ie concluz, que sans faire, pour le moins, quelqueffoys manifeste declaration, qu'ilz condamnent la Messe entierement, ilz n'y peuuent assister, sans approuuer & confermer l'idolatrie qui y est commise, s'ilz ne m'ameinent d'autres raisons, pour leur defense, que celles que j'ay veu & ouy iusques icy.

Touchant ce qu'ilz alleguent, de la crainte qu'ilz ont de venir en suspicion d'estre sans religion, & de donner occasion aux infirmes & debiles, de penser qu'ilz soyent du tout sans Dieu, sans Loy & sans Foy, s'ilz ne vont à l'Eglise, comme les autres, & s'ilz ne font quelque semblant de seruir à Dieu, comme eux, il y a belle response, laquelle j'ay differé iusques icy. Il est certain que saint Paul nous admoneste de pour-
 uoir toutes choses bonnes & honnestes deuant tous, afin que nous ne donnions occasion de scandale à personne, & de

Response
à l'excuse
du scanda
le.

Rom. 12.

blasphemer la parolle de Dieu. Mais ce
 Pourvoir n'est pas pourvoir à choses bonnes &
 chosēs bō honnestes, en controuenant au com-
 nes deuāt mandement de Dieu, pour contenter
 les hōmes les hommes: ou autrement nous pour-
 rons, par semblables raisons, consentir
 presque à toutes meschancetez. Car
 L. Pier. 4. comme sainct Pierre le dict: Pourquoi
 estes vous hays, chassez & persecutez
 des infideles & des meschās, sinon pour
 tant que vous ne vous desbourdez avec
 eux en leurs vilennies & dissolutions?
 Si nous craignons donc d'estre tenuz
 pour gens sans Dieu & sans Loy, com-
 me nous le deuōs craindre, à bon droit,
 tesmoignons nostre religion par nostre
 saincte vie & conuersation, tant de pa-
 rolles que de faiēt, & nous conuaincrōs
 facilement de mensonge tous ceux qui
 nous voudroyent charger de telz cri-
 mes. C'est le conseil que sainct Pierre
 L. Pier. 3. donne aux femmes fideles. Il ne leur
 dict pas qu'elles frequentent, avec leurs
 mariz infideles, les temples des idoles, &
 les sacrifices & abominations des idola-
 tres: mais que par leur saincte conuersa-
 tion & honnesteté, elles traouillent à
 ga-

gagner leurs mariz à IESVS Christ. Sainct Paul semblablement, quand il enseigne les serfz, il ne leur commande col.4 pas, si leurs maistres & Seigneurs sont infideles & idolatres, qu'ilz leur tiennēt compagnie en leurs idolatries, mais que 1. Tim. 6. ilz les seruent loyellement, & qu'ilz se Tit. 2. conduysent avec eux en telle sorte que leurs maistres soyent contrainctz de louer la doctrine Chrestienne, que leurs seruiteurs suyuent, & qu'ilz les puissent gagner à Iesus Christ, par leur loyauté & honneste conuersation. Voyla le moyen, par lequel il y faut proceder. Car il nous faut estre le sel de la terre, & la lu Matt. 5. miere du monde. Il est donc requis que Marc 4. ce sel monstre sa vertu, & que noz parol Luc 8. II. les, & toutes noz œuures, soyent confi- Collo. 4. tes en ce sel, selon le conseil de l'Apostre. Il est requis que ceste lumiere luyse de- Mat. 5. vant les hommes, & qu'elle soit mise sus le chandelier, afin qu'elle luyse à tous ceux qui sont en la maison, & non pas soubz le muyd & soubz le liēt. Car la cité qui est située sur la mōtagne, ne peut estre cachée.

Et pourtant, si nous ne courons pas

avec les idolatres en leurs idolatries, faisons des autres choses, lesquelles ilz soyent contrainctz de iuger estre aussi bonnes, ou meilleures, qu'ilz ne iugent leurs ceremonies. Nostre langage soit tel, qu'ilz cognoissent que nous ne sommes pas sans Dieu, mais que tout ce qui est contraire à sa sainte volonté, nous desplait. Si nous n'allons plus offrir aux prestres, & si nous ne donnons plus à ceux qui chantent, donnons à ceux qui plourét, & faisons tant d'aumosnes aux pources, au lieu de ce que nous offrions aux prestres, que les hommes cognoissent que nous ne sommes pas semblables à vn tas de moqueurs, qui se glorifient de l'Euangile, & ilz n'en font autre profession, sinon en mesprisant les ceremonies du Pape, & en se moquant des prestres, & de leurs sacrifices. Ilz sont bons Euangelistes, moyennât que ilz ne leur offrent plus rien, qu'ilz mangent de la chair tous les iours, & qu'ilz fassent autres choses semblables, tournans la liberté de l'Euangile en toute licence charnelle, sans declairer par sainte vie & conuersation, quelz fruietz la

Euangelistes temeraires.

Parolle de Dieu porte. Il est tout certain, qu'il y a beaucoup de telz Euangelistes, folz, temeraires, outrecuydez, & moqueurs de Dieu & des hommes, qui ne sceurent & n'entendirent iamais, que c'est que l'Euangile: & qui ne cognoissent que les abuz de l'Antechrist, pour s'en moquer, comme Lucien faisoit de ceux des Payens. Mais ilz ne cognoissent pas Iesus Christ, comme il le faut cognoistre, pour le glorifier. Et pourtant, telz personnages donnent souvent occasion aux ignorans d'estimer que la doctrine de l'Euangile est vne vraye apostasie, & vn mespris de Dieu & de sa parolle. Car ilz iugent de la doctrine, & de tous les autres qui la suyuent, selon ce qu'ilz voyent en ceux cy. Ilz voyent bien, que ceux cy se moquent de la religion, laquelle eux tiennent pour vraye & sainte, & ne voyent rien d'auantage en ces nouveaux Chrestiens. Car ilz n'y voyent point d'autre maniere de seruir à Dieu. Ilz n'y voyent point de vraye penitence, d'amendement de vie, de crainte de Dieu, ne de Foy. Ilz n'y voyent point d'inuocation du Nom de

Dieu, de prieres ny d'oraisons, d'abstinence ne de sobriété, ny des œuvres de charité. Mais au contraire, souuentefois ilz voyent que telz Euangelistes sont plus desbauchez en toutes dissolutions, que nulz autres, & que leur Euangile ne leur sert que pour vne farce & gaudifferie. Quant à moy, ie hay plus telz Chrestiens, que les Papistes, qui vivent en leur ignorance. Car ilz ne seruent à l'Euangile, que pour donner occasion aux aduersaires de le blasphemer, & de le persecuter d'auantage, & de scandalizer les ignorans, & les reculer de la verité. Mais ceux qui cognoissent

vrais *chrestiens.* *vrayement* Iesus Christ, il n'y a point de doute, qu'ilz ne vivent en telle crainte de Dieu, & en telle reuerence de sa parole, & qu'ilz ne soyent si modestes en leurs dictz & faitz, qu'ilz ne contraignent leurs aduersaires, à confesser, que l'image de Dieu reluyft en eux: ou, pour le moins, à confesser, qu'ilz ne sont pas sans crainte de Dieu.

Les Prophetes, & les Apostres, & leurs disciples, ne sont pas allez aux assemblées des idolatres, pour euitter ces blas-

blasmes: combien qu'ilz ont souuent esté accusez d'estre blasphemateurs & cōtempteurs de toute religion, pourtant qu'ilz condamnoyent l'idolatrie. Car ilz ont mieux aymé estre blasmez eux mesmes, & blasmez en ceste sorte, iniustement, & estre tenez pour blasphemateurs, heretiques & schismatiques, deuant les hommes, que l'estre à la verité deuant Dieu. Combien que pour conuaincre les meschans de leurs faulses accusations & calumnies, ilz ont assez manifesté, tant par leur doctrine, que par leur vie, qu'ilz estoient tout autres, que les meschans ne disoyent. Ilz ne se sont pas rompu la teste, pour satisfaire à tous les hommes & principalement aux meschans. Car ilz cognoissoyent bien que cela estoit impossible. Mais il leur a suffy de satisfaire premierement à Dieu, en tant que leur infirmité humaine y a peu attaindre: & puis, à ceux qui estoient dignes qu'on eust regard à eux, & qui prenoyent raison en payement. Nous auons l'exemple aux premiers Chresttiens, qui furent en Hierusalem, de la maniere comment il nous faut eui

Act. 2.3.4
5.

ter telz scandales & telz reproches. Ces fideles auoyent leurs assemblées par vne chascune maison, & leur maniere de viure à part, differente aux autres habitans de Hierusalem, qui s'estimoient bien les plus religieux, & les plus sainctz de la terre. Mais la Foy & la charité estoit si grande en eux, & il y auoit vne conuersation si honneste, que tous en estoient esmerueillez, & les auoyent en telle reuerence, que nul ne s'osoit adjoindre à eux. Quand nous suyurions les meurs de ces bons Chrestiens anciens, si non en tout, pour le moins en partie, nous fermerions facilement la bouche à noz aduersaires, & remedierions aysement au scandale que nous craignons, sans idolatrer avec les idolatres.

De repliquer que nous ne sommes pas tous Prophetes, ny Apostres, ny Ministres, & qu'il ne nous appartient pas, ou que nous ne sommes pas tenuz de faire comme eux, ny de reprendre les abzuz, comme ilz les ont reprins, il n'y a point d'apparence. Car nonobstant que nous n'ayons pas tous telle charge & cõmission, que les Prophetes & les Apostres

cõment il
appartiẽt
à tous de
reprendre
les abzuz.

stres & Ministres de l'Eglise, ce neant-
 moins si sommes nous tous tenuz & ob- Matt. 5.
Eph 5.
Mat. 18.
 bligez, d'estre le sel de la terre, & la lu-
 miere du monde, en nostre endroit: & de
 luyre au milieu des tenebres, & des en-
 fans de tenebres, comme des lampes &
 des luminaires: & de nous garder de
 tous scandales, & de le donner à person-
 ne: comme il appert, tant par la doctrine
 de nostre Seigneur Iesus Christ, que par
 les admonitions que l'Apostre en faict
 aux fideles. D'autre part, combien qu'il
 ne nous appartienne pas à tous d'ensei-
 gner publiquement en l'Eglise, ny de
 prendre vn fouët, pour en chasser les
 marchans qui y sont, comme I E S V S Ieh. 2.
 Christ les a chassés du Temple de Hieru-
 salem, ou d'abattre les idoles, cōme Eze-
 chias & Iosias les ont abattues, & cōme
 l'office des vrays Magistratz Chrestiens le
 requiert, ce neantmoins il n'est loysible
 à nul fidele d'enseigner, ny d'approuver
 faulse doctrine & idolatrie, en quelque
 sorte que ce soit: mais au contraire, vn
 chascun est tenu en son particulier, de
 s'en retirer, & d'estudier à en retirer les
 autres, & principalement ceux qui leur

atouchent de plus pres, & qui leur sont plus specialement commis, & de faire quelque profession de la doctrine Chrestienne. Car de s'en taire perpetuellement, cela est vne espee de renyer Dieu: & encore plus d'approuver par signes exterieurs ce qui est repprouvé de Dieu. Et sur tout, quand les peres de famille, & ceux qui ont charge de peuple, ne travaillent point de faire cognoistre Dieu, & à le glorifier, à ceux desquelz ilz ont la charge, mais les laissent viure perpetuellement en erreur & en ignorance, cela est vne chose merueilleusement desplaisante à Dieu. Abraham est grandement loué de Dieu, de ce qu'il apprenoit à ses enfans, & aux enfans de ses enfans, à craindre & à honorer Dieu. D'autant donc que Dieu luy baille plus de louange, pour ceste œuure, d'autât nous donne il mieux à entendre, quel reproche ceux auront deuant luy, qui auront fait le contraire. Car ce qui est dict par Ezechiel aux Pasteurs, est dict aux peres & meres, & à tous ceux qui ont charge d'autrui. S'il perist nul de ceux qui nous sont commis par nostre coulpe, le sang d'iceux

d'iceux sera requis de noz mains. Je ne
 say donc que ceux qui ont offices & be-
 nefices entre les Papistes, & charge d'a-
 mes & de peuples, respondront à ceste
 sentence d'Ezechiel, & quelle excuse ilz
 pourront auoir deuant Dieu, de s'estre,
 non seulement tousiours teuz, mais, qui
 plus est, d'auoir entretenu par leur silen-
 ce & feinctise & dissimulation, les au-
 tres en erreur & ignorance. Car si nous
 n'auons point l'usage du ministere de la
 parolle & des Sacremens, comment satis-
 ferons nous à ces commandemens &
 exhortations, que le Seigneur faict tant
 souuent à son peuple? c'est a sauoir, d'en-
 seigner sa Loy à leurs enfans & succes-
 seurs, de l'escrire de tous costez, & la por-
 ter cōme vn signe en leur bras. Item, ce
 qui est dict de l'agneau paschal: Quand
 tes enfans te demanderont: Pourquoi
 se faict cecy? Tu leur raconteras les mer-
 ueilles du Seigneur ton Dieu, & les cau-
 ses pour lesquelles ce Sacrement a esté
 ordonné de luy. Or quand les nostres
 auront esté en la Messe, & qu'ilz auront
 veu les singeries qui s'y font, que nous
 diront-ilz? Et que leur respondrons

Deut. 6.

Exo. 12. 13

1. COR. II.

nous ? Comment accomplirons nous ce que saint Paul nous commande ? Quand vous mangerez de ce pain, & beuerez de ce hanap, annoncez la mort du Seigneur, iusques à ce qu'il vienne. Comment annoncerons nous la mort du Seigneur, & comment enseignerons nous à noz enfans à l'annōcer avec ceux qui la renoncent ? Il est toutesfoys requis de satisfaire à ces commandemens, & de faire quelque vraye profession de nostre religion. Car saint Paul le requiert manifestement par ces parolles. Or il est tout certain, que tout le contraire se fait à la Messe, & que ceux qui y assistent, renient la mort & passion de Iesus, au lieu de la confesser, & de luy en rendre graces. Ilz ne peuvent donc pas appeller vaine telle Cene, Eucharistie, c'est à dire, action de graces. Car il n'y en a point.

Or combien qu'ainsi soit, toutesfoys de bailler certaines loix, comment la maniere de faire ceste profession se pourroit faire, il seroit difficile, pourtant qu'il y a beaucoup de circonstances à considerer, selon les temps, les lieux, les personnes, les cas diuers, les diuerses occasions, & autres

tres telles choses, desquelles on ne pour-
roit donner loix specialles, par lesquel-
les on peut comprendre tout ce qui est
requis d'y aduifer, à cause de la diuersité
des circonstances, & des cas qui peuent
suruenir. Parquoy il faut laisser cela à la
discretion d'vn chascun fidele, & à l'E-
sprit de Dieu qui les conduict, qui en
temps & lieu les instruyra comment ilz
se doyuent porter, mais qu'ilz ne sor-
tent point hors de ceste reigle generale: Reigle ge-
nerale po-
ur le serui-
ce diuin.
c'est asauoir, que pour chose qui puisse
aduenir, il ne faut iamais consentir à
idolatrie, ny l'approuer en quelque ma-
niere que ce soit: & que le fidele ne doit
point demeurer sans sanctifier le Nom
de Dieu. Du moyen & de la maniere, il
le faut laisser à l'Esprit de Dieu, qui ha-
bite en nous, & le prendre en la reigle
qui nous est proposée en l'Escripture, se-
lon l'exigence du cas, & les exemples
des Sainctz. Car si nous suyons la pa-
rolle de Dieu, l'Onction du saint Esprit
nous enseignera comment il faut vser
des choses saintes.

Puis que nous auons parlé assez
amplement de ces choses, il est mainte-

Les Funerailles & Obseques pour les trespassez

Purgatoire.

Hebr. 1.
1. cor. 6.
Eph. 6.

nant facile à iuger comment nous pouuons comparoistre aux Funerailles & Obseques, qui se font pour les trespassez, entre les Papistes. Car pour le premier, nous n'y pouuons guere assister, sans assister à la Messe quant & quant. Or il a desia esté monstré en quelle conscience on peut comparoistre en la Messe. D'auantage, soit qu'il y ayt Messe, ou non, nous n'y pouuons estre presens, sans approuuer l'opinion du Purgatoire, que les Papistes en ont, par laquelle la vertu & l'efficace du sang de Iesus, qui est le vray Purgatoire de noz ames, & la vertu de sa mort & passion, est aneantie, aussi bien comme en la Messe. Car puis que les Papistes y vont pour prier pour la deliurâce de l'ame de ceux pour lesquelz telles Funerailles & Obseques se font, il n'ya point de doute, que ceux ne soubignent par leur presence à leurs sacrileges & blasphemes, qui leur tiennent compagnie, sans declairer qu'ilz condânent celle faulse opinion du Purgatoire, pleine de blaspheme contre Iesus Christ, attendu qu'ilz ont quelquefois esté de telle opinion, & qu'ilz n'ont

en-

encore point manifesté qu'ilz croyoyent autrement. Parquoy, si ceux qui cognoissent la verité, y comparoissent, pour euiter la suspicion qu'on pourroit auoir d'eux, qu'ilz condamnent le Purgatoire, & les prieres, & les suffrages & sacrifices pour les mortz, nul ne peut nyer, qu'ilz ne renoncent manifestement Iesus Christ, & qu'ilz n'y aillent expressement à celle intention. S'ilz le font seulement pour ciuilité & humanité, ilz doyuent entendre, que la ciuilité est trop indigne d'un Chrestien, laquelle ne peut estre gardée sans renoncer Iesus Christ, qui nous doit estre trop plus cher, que trente mille vies, si nous les auions. Car s'il nous faut abandonner peres, meres, freres, seurs, femmes, enfans, possessions & heritages, voyre noz propres vies, pour estre de ses disciples, pour le suyure, & pour confesser son Nom, il est beaucoup plus requis, de renoncer à telles ciuilitéz. Car nous sommes desia de long temps aduertiz par Iesus Christ & par son saint Apostre, que si nous plaisons encore aux hommes, nous ne pourrions estre seruiteurs de

Mat. 10.

Luc 14.

Gal. 1.

1ch. 15.

Dieu: & qu'il n'est possible que le monde nous ayme, si nous ne sommes des siens. Parquoy c'est grand folie, de cuyder complaire aux hommes, aux choses contraires à Iesus Christ, & demeurer neantmoins disciples de Iesus Christ ce pendant. Il nous faut donc conclurre, que toutes ces manieres de ciuilité, auxquelles nous ne pouuons seruir, sans communiquer aucunement aux idolatries & superstitions des idolatres, ne sont point choses indifferentes, ny loysibles à l'homme Chrestien, ny tant à estimer, qu'il les faille acheter par vn renoncement de Dieu.

Or puis que nous auons assez amplement monstré, comment il n'est possible de conuenir avec les idolatres en leurs assemblées, & de faire semblant aucun d'approuer leur idolatrie, sans idolatrer, & qu'il n'est possible d'y conuenir sans l'approuer aucunement, si lon ne fait quelque profession du contraire, & suffisante declaration, qu'il n'y a point de nostre consentement. Puis que nous auons prouué pareillement, que l'idolatrie, qui est maintenant entre les Papistes

stes, n'est en rien plus à supporter que celle, qui a esté entre les Payens, nous monstrerons maintenant, comment l'opinion de ceux qui soustiennent qu'on peut dissimuler ces choses, & assister aux sacrifices des idolatres, sans offenser Dieu, leur est commune avec plusieurs anciens heretiques: & comment elle a esté condamnée des Peres anciens, pour heretique. Et pour le premier, nous mettrons en auant, le faux Prophete comme Elzai qui a esté Iuif, & s'est conioinct à la secte & heresie des Offenienens, qui estoit entre les Iuifz. Cestuy comme Epiphanius le tesmoigne, disoit: que ce n'estoit point peché d'adorer les images, en temps de persecution, veu qu'on ne les adorast point, en sa conscience ny de faire quelque confession de bouche en la faueur des idolatres: mais qu'on ne la fist de cueur. Et pour mieux decevoir les hommes, ce trompeur n'auoit point de honte d'amener pour tesmoins, vn Phinée, Prestre, de la lignée de Leui, & d'Aharon: & vn autre ancien Phinée, qu'il disoit auoir adoré Diane du temps de la captiuité de Babylone, & qu'il auoit

Hereticane
ciene tou
chant la
communi
cation a
uec lesido
latres.

Elzai faux
prophete.

La secte
des Offen
niens.

Epip. li. i.
Tom. i.
hæc. 19.

Aharon &
Phinées.
Nom. 25.

Exo. 32.

par ce moyen euité le dangier de mort deuant le Roy Darius. Mais ces tesmoignages, quelz fondemens ont ilz en l'Escriture? S'il l'entendoit par cest Aharon duquel il parloit, le frere de Moysse: & par ce premier Phinées, le filz d'Aharon, qui est tant loué en l'Escriture, à cause du grand zeile qu'il a monstré, pour la gloire de Dieu, en tuant ce paillard, qui paillardoit avec la Moabite, les tesmoignages seroyent manifestement contre luy. Car nous ne lisons point d'Aharon qu'il ayt iamais adoré les idoles: si nous ne le voulions prendre sur l'exemple du veau d'or. Mais l'Escriture ne condamne elle pas clairement Aharon sur ce fait: Non pas qu'elle l'accuse d'auoir adoré le veau: mais pourtant qu'il l'a fait: combien qu'il l'ayt fait par crainte de mutination, pour entretenir le peuple, iusques à la venue de Moysse. Et les idolatres qui l'ont adoré, quel le punition en ont ilz receu? Touchant Phinées, le filz d'Aharon, il a fait tout le contraire, vengeant l'iniure, tant de l'idolatrie, qui auoit esté commise contre Dieu avec Baalpeor, que la paillardise

se, de cest idolatre & paillard execrable
 qu'il tua. L'exemple de l'autre Phinées
 est controuué à plaisir: ou s'il est vray, il
 n'est pas pourtant approuvé par l'Escrite-
 ture, ne digne de suyure. Et pourtant,
 Epiphanius reprouuant ceste damnable
 opinion dict de luy en ceste maniere: Il a
 menty contre verité, enseignant premie-
 rement de renyer Dieu, commandant à
 ceux qui le suyuoient, d'estre partici-
 pans des detestables sacrifices d'idolatrie
 par simulation. En apres il a menty, de-
 ceuant ses auditeurs, leur commandant
 de nyer de bouche, leur propre Foy, affer-
 mant qu'il n'y auoit point de peché. Par
 quoy, Epiphanius cōclud que leur mala-
 die est incurable. Car comme il dict: si
 la bouche qui confesse verité se prepare
 à mensonge, qui croira, que le cueur
 de ceux qui font telles choses, ne soit
 cauteleux, menteur & plein de fraude &
 de tromperie: attendu que l'Escriture di-
 uine prononce, & enseigne manifeste-
 ment: De cueur on croit à justice, & de rom. 10.
 bouche on fait confession à salut. Voy-
 la les parolles d'Epiphanius, touchant
 ceste faulse opinion, laquelle il reprou-

ne manifestement, suyuant la doctrine de l'Eglise ancienne.

L'histoire de Theodotus. Epiph li. 1. Tom. 3. hær. 54.

Il a escrit semblablement, qu'il y'a eu vn sauant personnage, nommé Theodotus, qui a esté prisonnier, à cause de la religion. Cestuy iasoit qu'il fust sauant, il n'a pas touteffoys confessé Iesus Christ, avec ceux qui ont esté prisonniers avec luy, & qui ont souffert martyre, pour le nom d'iceluy, mais l'a nyé. Et pourtant que les fideles qui le connoissoyent, luy reprochoyent cella partout, il leur respondit, à la fin, qu'il n'auoit pas renyé Dieu, en renyant Iesus Christ, mais vn homme. Et dès lors pour sauuer son honneur, & euitier le vitupere qu'il auoit d'auoir renyé Iesus Christ, il n'ya que Iesus Christ fust Dieu, affermant qu'il n'estoit que pur homme. Cestuy mesme a esté le premier auteur, de la secte & heresie des Theodotiens, qui ont retenu son nom, à cause qu'ilz ont suyuy ses opinions & heresies. Nous voyons icy manifestement, vn merueil leux exemple du iugement de Dieu, sur ceux qui pour sauuer leur honneur & pour pallier leurs pechez, osent excuser &

Theodo-
tiens.

& defendre ce qui est totalement contre Dieu. Et pleust à Dieu, que nous n'en eussions point de nostre temps, qui en eussent fait autant ou plus, pour euitter les persecutions & pour couvrir leur honneur deuant les hommes. Car combien en auons nous veu, qui pour semblables causes sont venus iusques, ou à mespriser, ou à condamner & renier du tout la doctrine de verité, voire iusques à la persecuter? Nous deuous donc grandement craindre, quand nous voyons telz exemples, qu'il ne nous en aduienne autant. Mais combien y a il auioy d'athéistes, c'est à dire, des hommes sans Dieu qui ne s'ont ne Iuifz, ne Turcz, ne Papistes, ne Chrestiens, qui n'ont ne Foy ne Loy: mais se mocquent de toutes les religions du monde, & viuent comme Epicuriens, sans attendre point d'autre vie que ceste icy, non plus que les bestes? Et d'ou sont ilz yssus? Il est certain qu'une grand partie en a esté engendrée, en l'Eglise papale: mais il y en a aussi grand nombre, qui ont esté de ces Chrestiens delicatz, qui n'ont peu souffrir les espines de Iesus Christ. Parquoy

ilz se sont premierement volu flatter, & ont volu nager entre deux eauës, quand ilz ont veu que la confession du nom de Iesus estoit si dangereuse. Et puis ilz ont volu maintenir que ce n'estoit pas mal fait, de dissimuler, de renyer Iesus Christ, par simulations & communications avec les idolatres. Et puis de la, ilz sont venuz à se moquer & reietter totalement Iesus Christ & son Euangile. Mais ilz ne sont pas toutesfoys retornez au Pape. Car ilz sauent bien, qu'il ne vaut rien: mais ilz n'estiment guere Iesus Christ d'avantage. Ce sont gaudisseurs qui ne se soucient, que de vivre à leur aise. Et pleust à Dieu que ceste peste d'Italie, & de la court Romaine qui est de ne croire point en Dieu, ne fust point tant espendue, & en France, & aux autres terres & pays. Les Libertins sont fortys d'une telle source, & sont tombez par telz degrez en cest abyfme d'erreur auquel ilz s'ont abyfmez. Et aujourdhuy, nous voyons encore tous les iours l'experience de telles choses, en plusieurs de ceux qui veulent maintenir & faire le contraire, de ce que nous enseignons.

Nous

Nous lifons pareillement que non obstant qu'Origenes ayt esté contrainct & efforcé, par les Payens, de tédre, maugré soy des fueilles des Palmes, à ceux qui montoyent, pour adorer l'image de Serapis, & qu'il dict & qu'il cria publiquement devant eux: Je ne les presente pas à Sarapis: mais à Christ, touteffoys, pour tât qu'apres beaucoup de persecutions, faités contre luy, il promit par contrainte de sacrifier de l'encés aux dieux des Payens, & qu'apres ceste promesse, les Payens luy auoir iecté de l'encens en la main, le menerent au pres de l'Autel, il a esté reiecté de l'Eglise par les martyrs & confesseurs, quand ilz furent aduertys, qu'il auoit fait cela en Athenes. Epiphanius ne dict pas qu'il ayt offert l'encens. Mais seulement pourtant qu'il a promis de le faire, se voyant pressé, & en dangier, & que suyuant ceste promesse, les Payens l'ont mené par force iusques à l'Autel, avec de l'encens en sa main, ces bons Peres anciens ont tenu cela pour vn renōcemēt de Iesus Christ. Et pourtant, ilz luy ont tenu celle rigueur, en sorte qu'il a esté grandement

Histoire
d'Origenes.
Epiph. li.
2. Tom. 1.
Her. 64.

deboutte, par toutes les Eglises, ou il est allé, par apres, quant elles ont esté aduerties de ce fait. Or pensons, puis que ces Eglises anciènes, ont tenu telle rigueur à ce personnage, tant sauant, & qui a tâté trauaillé pour l'Eglise, en quelle reputation les anciens peres ont eu ces simulations & dissimulations d'idolatrie, lesquelles plusieurs estiment tant peu.

Le différent de S. Paul & de Barnabas

Mais que dirons nous du différent que saint Paul & saint Barnabas ont eu si grand ensemble, que l'un s'est séparé de l'autre, à cause de Iehan Marc? Quel crime auoit commis Iehan Marc, pourquoy saint Paul ne le voloit plus en sa compagnie? Il n'y auoit autre, sinon que Iehan Marc s'en estoit retourné, sans paracheuer le voyage qu'il auoit entrepris avec eux. Saint Luc qui raconte l'histoire, n'accuse point Iehan Marc, d'autre vice, & n'escrit point que saint Paul ayt fait difficulté de le receuoir, & de l'adioindre en leur compagnie, en cest autre voyage, qu'il entreprenoit avec Barnabas, sinon pour celle seule cause. Or considerons, quel personnage Iehan Marc estoit. Pour le premier

mier, il estoit cousin de Barnabas & filz d'une sainte femme, de Hierusalem, Act. 12. nommée Marie, en la maison de laquelle les fideles estoient assemblez quand saint Pierre fut deliuré de la prison de Herode, & en laquelle il se retira tout droit apres sa deliurance. En quoy nous pouuons cognoistre, de quelle reputation ceste femme estoit, & toute sa famille. D'autre part, quand ces deux grans Apostres, Paul & Barnabas, auoyent eleu ce Iehan Marc pour leur tenir compagnie, en vn voyage de si grande importance, & pour seruir au ministere de l'Euangile, avec eux, ilz ont clairement tesmoigné, quelle opinion ilz auoyent d'iceluy, & quel tesmoignage l'Eglise en rendoit. Et qu'a il commis depuis, pourquoy saint Paul n'a voulu nullement permettre, qu'il allast plus avec eux pour raison que Barnabas luy ayt peu alleguer. Quand il n'y eust point eu autre raison, que pour gratifier à Barnabas Act. 13. son compagnon, tant loyal & tant fidele en l'œuvre de Dieu, qui estoit cousin du dict Iehan Marc, si est il bien aduis, que saint Paul ne le deuoit aucunement

2. Tim. 4.
Demas.

refuser s'il n'y auoit quelque grād crime en luy qui pressast fort sa conscience. Il sembloit bien que la faute que Iehan Marc auoit commise n'estoit pas grande. Il ne s'estoit pas reuolté contre l'Euangile, & il n'estoit pas retourné pour embrasser le monde, & pour renoncer à l'Euangile, cōme Demas duquel saint Paul se plainct si fort. Il n'auoit point commis d'acte d'idolatrie, ne digne d'estre reputé crime. Il n'y auoit rien à reprendre, sinon quelque affection humaine, & quelque infirmité, & quelque legereté, ou inconstāce, ou crainte humaine qui le retira pour quelque temps: nō pas de l'Euangile: mais du voyage auquel il auoit esté adioinct avec ces deux Apostres. Et touteffoys iamais Barnabas n'a peu induire saint Paul à le recevoir de rechef, pour seruir avec eux au ministere: mais ilz sont tombez en si grāde fascherie l'un avec l'autre à cause de cela, qu'ilz ont rompu compagnie l'un à l'autre, tellement que Barnabas s'en est allé prescher d'un costé avec son cousin Iehan Marc, & saint Paul de l'autre avec Sylas son compaignon. Or si saint Paul

AG. 19.

Paul a esté tant offencé contre Iehan Marc, à cause de celle infirmité & legiereté, qui ne luy est aduenue que celle foy, qu'il l'a estimé indigne d'aller en sa compagnie, comment endureroit il, ou cōment approuueroit il des Chrestiens, & sur tout, ceux qui se messeroyent d'enseigner les autres qui auroyent renoncé Iesus Christ? Et s'il faisoit difficulté de receuoir ceux qui l'auroyēt vne fois renoncé pour crainte des tormens, comment receuoir il ceux qui le renoncent tous les iours, voyre sans y estre contrainctz, par tormens, seulemēt pour preuenir le dangier qu'ilz craignent, duquel ilz ne sont pas encore assurez que il leur aduiendra: ou pour gratifier & pour plaire aux hommes? Pour le moins ie suis assuré, que saint Paul n'eust pas receu au ministere, ceux qui eussent vne fois renoncé Iesus Christ, en quelque maniere que ce soit, sans grande penitence, & sans grans tesmoignages d'icelle: & qu'ilz n'eussent non seulement confessé leur peché deuant l'Eglise, mais qu'ilz ne l'eussent plouré autant que saint Pierre ploura le sien, apres qu'il

Matt. 26.

cut renyé Iesus Christ. Nous le pouons bien presumer par cest exemple, de Iehâ Marc.

Exemple de la seuerité des anciens contre ceux qui n'auoyent pas esté fermes aux tormens.

Nous auons aussi la pratique, & les exemples de la seuerité & rigueur de l'Eglise ancienne, contre ceux qui auoyent renoncé Iesus Christ, par contrainte, ou par crainte des tormens. Et entre les autres, j'en raconteray vne histoire qu'Epiphanius en a escrit, en ceste maniere: Du temps de la persecution, qui a esté faite contre l'Eglise, par l'Empereur Diocletien & Maximien, il y a eu deux Euesques tous deux grans personnages, l'vn nommé Pierre, Euesque d'Alexandrie en Egypte. Et l'autre, Meletius Euesque de Thebaide, qui est aussi pareillement vne Cité d'Egypte. Ces deux Euesques, furent tous deux prins & emprisonnez, avec plusieurs autres Martyrs, à cause de la religion Chrestienne, par ceux qui auoyent esté ordonnez du Roy pour ce faire. Iceux demurerent long temps en vne mesme prison, pour estre menez au martyre. Ce pendant il aduint que plusieurs des autres y furent menez, auquel ilz moururent, confessans constamment

Epiph. li.
2. Tom. 2.
secta. 68.

Pierre Euesque de
Alexandrie
& Meletius.

ment Iesus Christ. Mais ces deux Euef-
 ques furent reservez pour les derniers,
 comme les principaux & les plus grans.
 Or il aduint qu'entre ceux qui furent
 menez au martyre, les vns l'endurerent
 constamment, & les autres defaillirent,
 & seruirent aux idoles & leur sacrifie-
 rent par contrainte. Ceux cy qui auoy-
 ent defailly, se retirerent par deuers les
 confesseurs & les martyrs, qui estoient
 en l'Eglise, à celle fin qu'ilz obtinsent
 misericorde par penitence. Les vns e-
 stoyent gendarmes & les autres clerz de <sup>Diuisi-
 on
 entre les
 martyrs.</sup>
 diuers estatz. Les autres estoient des mi-
 nistres & des anciens de l'Eglise, & les au-
 tres diacres. A cause de cecy, il y eut gros
 se esmotion, & vn tumulte entre les mar-
 tyrs qui ne fut pas petit. Car les vns di-
 soient, que ceux qui estoient vnefois
 cheuz, & qui auoyent abiuré, & n'auoy-
 ent pas perseueré constamment ne ba-
 taillé pour le nom de Iesus, ne deuoyent
 point estre receuz à penitence, afin que
 ceux qui restoyent encore, ne se souciaf-
 sent moins des reprehensions, & de la
 peine qui estoit eniointe, à telz person-
 nages: & qu'à cause du pardon, qui leur

auroit esté donné si tost, les autres ne
prinrent plus de hardiesse à transgresser,
& qu'ilz ne fussent induictz à abiurer,
& à consentir aux abominations des
Payens. Ceux qui estoient de ceste o-
pinion, c'estoyent Meletius & Peleus, &
plusieurs autres, tant martyrs que cōfes-
seurs, ensemble avec eux, qui estoient
en ceste sentence, pour le zele & l'affecti-
on qu'ilz auoyent à l'Euangile. Ilz ne
refusoyent pas toutesfoys, que ceux qui
s'estoyent monstrez tant debiles au mar-
tyre, ne fussent apres quelque long espa-
ce de temps, quand la persecution seroit
finie, receuz en l'Eglise pour leur dōner
lieu de penitence: & qu'ilz ne fussent re-
ceuz pour fideles, apres qu'ilz auoyent
faict penitence, & monstré les fruitz d'i-
celle: mais ilz n'estoyent pas toutesfoys
d'aduis qu'ilz fussent remis en leur pre-
mier estat, ny en leurs premiers offices,
s'ilz en auoyēt quelcun en l'Eglise, ains
qu'ilz fussent seulemēt admis, en la com-
munion de l'Eglise, comme membres d'i-
celle & comme quelcun du peuple. Or
Pierre l'Euesque d'Alexandrie, esmeu de
pitié & de misericorde, enuers ces pou-
ures

ures infirmes, prioit & supplioit qu'on les receust entieremēt, en tel estat qu'ilz estoient parauant, sans les priuer totalement de leurs offices, apres qu'ilz auroyent fait penitence, & satisfait au scandale, fait par eux, à celle fin que d'auenture ceux qui estoient desia vne foys tombez en confusion, à cause de leur infirmité & debilité, par les tentations du diable, ne fussent totalement subuertis, & perduz du tout, s'ilz demeuroyent si long temps, sans estre receuz.

Voicy donc des opinions fort diuerfes, lesquelles ont toutes grande apparence. Car les vnes sont pour la faueur de verité, & du zele, qui doit estre entre les fideles & les autres, pour la faueur de misericorde & d'humanité. Ce differant a esté presques semblable, à celuy de sainct Paul & de Barnabas, sinon que la cause de Iehan Marc n'estoit pas du tout semblable. Aussi il a esté cause d'un tel schisme, que Pierre, Euesque d'Alexandrie, avecques adherans, s'est separé de Meletius Euesque de Thebaide, & de ceux qui suyuoient l'opinion d'i-

schisme & secte entre les martyrs & confesseurs.

celuy : & Meletius, & les siens de l'autre costé, se sont mis à part, en telle sorte que des lors, ilz n'ont plus cōmuniq̄ ensemble, mais ilz faisoient leurs assēblées à part, & prioient & celebroyent la Cene, separez les vns des autres. Toutefois, Meletius, qui soustenoit l'opinion la plus rigoureuse, eut plus grand fuyte, & la moindre partie demoura avec Pierre d'Alexandrie, qui par apres souffrit martyre, pour le nom de Iesus. Et Meletius, combien qu'il ne fust pas mis à mort, comme Pierre l'Archeuesque d'Egypte, toutefois, il fut constant, tellement qu'il fut banny, & enuoyé aux metaux, qui estoit vne peine, cōme qui diroit maintenant enuoyer sur galere. Et depuis, combien que d'un costé & d'autre, ilz demouroient tous fermes en vne mesme doctrine & en vne mesme Foy, ce neantmoins, la diuision fut telle, & les sectes entre eux, que ceux qui suyuoient l'opinion de Pierre d'Alexandrie, se faisoient appeller l'Eglise Catholique : & ceux qui suyuoient celle de Meletius, l'Eglise des martyrs.

Le martyre de Pierre d'Alexandrie & de Meletius.

Or voyons maintenant de quoy cest exemple nous peut seruir. Nous pou-^{Abiurer} uons cognoistre par iceluy combien l'E^{Iesus} glise ancienne a trouué scandaleux de ^{Christ.} abiurer Iesus Christ, pour sauuer sa vie, & de donner le moindre signe du monde de consentement aux abominations des Payens, du temps des persecutions. Car nous voyons icy quelle difficulté les vns ont fait à receuoir ceux qui ne auoyent pas esté constans. Car iasoit qu'ilz ne fussent pas Nouatiens, & que ^{Nouatiens.} ilz ne voulussent pas nyer penitence à ceux qui apres leur abiuration, se vouloyent reconcilier à l'Eglise, ce neantmoins ilz ne vouloyent pas permettre, qu'ilz fussent receuz facilement en la communion de l'Eglise, ne d'un long espace de temps: mais qu'ilz demourassent comme excommuniez, iusques à ce qu'ilz eussent monstré certains signes de repentance, par vn long temps. Et puis encore apres qu'ilz seroyent receuz en la communion, comme vn du peuple, ilz ne vouloyent nullement permettre qu'ilz fussent iamais admis, ou restituez en leurs offices & premiers e-

statz, attendu qu'ilz s'estoyent si mal portez. Et pourquoy faisoient ilz cecy ce n'estoit pas pour enuie, ne pour hayne qu'ilz eussent contre les poures pecheurs, ny d'une arrogance Pharisienne. Car ilz auoyent bien pitié & compassion des poures infirmes. Mais ilz le faisoient en partie, d'un tel zele, que saint Paul auoit refusé Iehā Marc: & de crainte qu'ilz auoyent, que si on ne tenoit quelque rigueur en ce cas, que plusieurs ne rinssent pas grand conte de renoncer Iesus Christ, & de communiquer avec les idolatres, & que par ainsi plusieurs ne perdisent courage au martyre, à l'exemple d'eux. Et les autres, qui estoyent de la bande des misericordieux encore n'estoyent ilz pas d'aduis qu'on les receust, auant qu'ilz eussent tesmoigné leur penitence. Le different estoit seulement en ce, que ceux cy ne les vouloyent pas suspendre, ny entretenir si long temps, que les autres, ny les priuer totalement de leurs offices en l'Eglise, & à tout iamais. Or pensons, puis que ces sainctz Euesques, & tant de confesseurs, & de martyrs, qui sont mortz par
apres

apres, ou qui ont, pour le moins, beaucoup souffert, pour le tesmoignage de verité, ont eu tel different pour ceste matiere, comment ny les vns ny les autres, pourroyent, ie ne dy pas seulement excuser de peché, mais tenir pour Chrestiens, & receuoir en leur cōmunion, sans grāde penitēce, & cōfession de leurs fautes, ceux qui font mestier de communiquer avec les idolatres, & de renyer Iesus Christ tous les iours par leurs simulatiōs & dissimulatiōs: voyre, auant qu'ilz soyent persecutez, ny en danger de leur vie, seulement pour preuenir le danger, lequel ilz pourroyent mieux cuiten auant qu'ilz soyent tombez en la main de leurs ennemiz, sans idolatrer, que les autres qui sont desia prins, & qui ne peuvent fuyr, ains sont contrainctz, ou de mourir, ou d'abiurer. Card'alleguer que il est plus licite de nyer Iesus hors de la persecution, & quand on ne nous en requiert pas expresse confession, que quād il aduient le contraire: nous auons desia assez respondu à ceste replique, en l'Epistre, laquelle a esté premierement escripte sur ceste matiere. Et semblablement

à la difference qu'on pourroit mettre entre l'idolatrie des Payens, & celle des Papistes, & les manieres d'abiuration, & de nyer Iesus Christ. Mais auant que nous sortions du tout hors de cest exemple, il nous faut encore noter la grande difficulté que les anciens peres ont faict à receuoir personne, de quelque estat ou qualité, qu'elle fust, en leur communion, si elle n'estoit en tout & par tout d'accord, & d'un mesme consentement en toute la doctrine, & aux ceremonies, & façons de l'Eglise, en laquelle ilz conuertoyent: si ce n'estoyent quelques choses legieres, qui n'estoyent pas de grande importance, & qu'on laissoit en la liberté de tous, sans nul dommage de la paix & de la concorde de l'Eglise. Car nous voyons icy comment ceux qui tenoyent le party de Pierre d'Alexandrie, se sont separez de Meletius, & de sa bende: & Meletius & les siens, de Pierre & de ceux qui le suyuoient. Ilz n'estoyent toutesfoys en rien differens, ny en la doctrine, ny aux ceremonies, & en la discipline, & aux meurs de la vraye Eglise, sinon en ce point, que les vns vouloyent la disci-

discipline de l'Eglise plus rigoureuse en cest
 endroit, que les autres. Or iugeons
 maintenant, si ces sainctz personnages
 se sont separez de la communion les vns
 des autres, en sorte qu'ilz faisoÿt leurs
 assemblées à part, seulement à cause de
 ceste diuersité d'opinions, comment ny
 les vns, ny les autres eussent peu admet
 tre en leurs assemblées, & recognoistre
 pour vrayz fideles, ceux qui sont en ceste
 opinion, contre laquelle nous escriuons
 maintenant. Je dy cecy, non pas que
 ie vueille totalement approuuer celle si
 grande seuerité & rigueur, qui a esté en
 tre les anciens en telz cas: mais seule
 ment pour monstrier que ces choses, des
 quelles nous disputons à present, n'eus
 sent pas esté estimées si legieres en ce
 temps là, par ces peres anciens, lesquelz
 ceux cy veulent faire les autheurs des
 additiōs qui sont en la Messe, qui ont par
 apres esté corrompues par la faulse intel
 ligence & par les faulses opinions de
 leurs successeurs. Voyla la cause pour
 quoy nous mettons en auant telles hi
 stoires.

Nous auons encore vn autre exem

Histo. Tri
 par. lib. 6.
 c. 30.
 Autre ex-
 emple.
 La mali-
 ce & cau-
 tele de Ju-
 lien l'apo-
 stat.
 La coustu-
 me des
 Empe-
 reurs Ro-
 mains, &
 leurs es-
 trennes.

ple en l'histoire Ecclesiastique, touchant
 ce point, bien digne de memoire. Il est là
 raconté comment Iulien l'Apostat cer-
 choit tous les moyens, par lesquelz il
 pourroit exalter les ceremonies, & ma-
 nieres de faire des Payens. Or entre les
 autres, il en trouua vn merueilleuse-
 ment cauteleux. Les anciens Empereurs
 auoyent accoustumé de donner des dons
 & des estrennes à leurs gendarmes & ser-
 uiteurs: ce qu'ilz faisoient volontiers
 au commencement de Ianuier, ou le iour
 qu'on celebroit la memoire de la natiui-
 té du Prince, ou de quelque ville royal-
 le. En ce temps là, Iulien estant Em-
 pereur, voyant qu'il ne pouuoit, ny par
 menaces, ny par flatterie, destourner les
 Chrestiens, qui estoient en sa court, &
 en son seruice, ny ses autres subiectz
 semblablement, de la religion Chrestien-
 ne, pour les faire sacrifier aux dieux
 des Payens, & à suyure leur religion, la-
 quelle il s'efforçoit d'honorer en tou-
 tes les manieres qu'il pouuoit: il chercha
 cauteusement le moyen pour les dece-
 uoir, soubz l'ombre de simplicité, & de
 la coustume ancienne des Empereurs.

Et

Et pourtant, il commanda qu'un chacun qui venoit à la main de l'Empereur pour l'honorer, offrît premièrement de l'encens, étant admonesté de ce faire par les offices & officiers. Or il y avoit devant luy un autel & de l'encens, qui estoit là mis, selon l'ancienne & solennelle coutume des Romains. Alors les uns monstrent franchement & manifestement leur vertu & constance, & ne voulurent nullement offrir, ny présenter l'encens, ny prendre don, ny estrenne de l'Empereur. Les autres, à l'occasion de la loy & de la coutume ancienne, furent deceuz, tellement qu'ilz ne s'apperceurent nullement de la cautele de l'Empereur, & ne penserent point à la faute qu'ilz faisoient. Les autres, combien qu'ilz cogneurent bien la malice & la cautele de Julien, toutesfoys ilz ne peurent decliner ny euitter la Payernerie: les uns estans surprins de l'amour du gaing qui estoit aux estrennes: les autres, estans troublez de peur, ou estonnez par le soudain commandement qui leur en fut fait. Or il advint, que plusieurs de ceux qui auoyent

esté deceuz par ignorance, inuocuoÿt Iesus Christ, selon leur coustume, en mangeant & beuuant, ausquelz quelcun diët: Qu'avez vous trouué, d'inuocuer Christ, lequel vous avez, il n'y a guere renyé, quand receuant les dons & les estrennes de l'Empereur, vous auez mis l'encens au feu? Quand ces gardarmes eurent ouÿ cela, & qu'ilz eurent entendu ce qu'ilz auoyent commis par ignorance, incontinent faultans hors de la table, ilz se prindrent à courir par les rues publiques, d'une grande impetuosité, crians apres leur Dieu, & testmoignans à tous hommes, qu'ilz estoÿent Chrestiens, & qu'ilz perseueroÿent en ce nom: & qu'ilz auoyent fait par ignorance, ce qu'ilz auoyent fait enuers l'Empereur. Et pourtant ilz disoyent, sil estoit licite d'ainsi parler, que la main auoit seulement esté Payenne, non pas la cõscience: veu que cela auoit esté fait par ignorance. Et quand ilz furent venuz au Prince, ilz ietterent là deuant luy l'or qu'ilz en auoyent receu, & luy requeroÿent à haute voix, qu'il reprint ce qu'il leur auoit baillé, & qu'il les tuast,

La vertu
& conũã
ce d'au-
cuns gen-
darmes
chrestiens.

tuast. Car ilz confessoyent, qu'ilz se repentoyent de ce qu'ilz auoyent fait, & qu'ilz en faisoient penitence. Et pourtant que leur dextre auoit peché par imprudence & sans consideration, ilz desiroyent de submettre tout leur corps à peine, pour le Nom de Christ, à cause de la faute qu'ilz auoyent commise contre luy. Et ainsi qu'ilz le dirent de bouche, ilz le monstrerent aussi par effect. Car quand l'Empereur commanda que la teste leur fust coupée, ilz allerent volontiers à la mort. Et quand ilz entendirent que la fureur du tyran estoit passée, & qu'il auoit reuouqué sa sentence, ilz en furent fort marriz. Car ilz vouldoyét de bon cueur tesmoigner par leur sang, le desplaisir qu'ilz auoyét, d'auoir deshonoré Iesus Christ par ce moyen, combien que le cas estoit pitoyable, & digne d'excuse.

Or considerons maintenant, si ces gendarmes approueroyent ce que plusieurs, qui veulent estre tenuz pour hommes fort sauaus, & fort affectionnez enuers la verité, approuent à present. Pensons comment ilz consentiroyent

Courtifs

avec les courtisans de nostre temps, & avec tous ceux qui suyuent les courtz des Princes, & sur tout, avec ceux qui deussent enseigner les autres, qui ne cessent d'attrapper tous les iours offices & benefices, & de pourchasser vers les Princes, d'auoir non seulement des estrennes, mais des Eueschez, Abbayes, croses, mitres & prebendes, desquelles ilz ne peuuent iouyr, sans commettre mille foys plus d'idolatrie, que tous les autres, & sans estre les ouriers & les instrumens des idolatres, & de toute idolatrie. Je voudroye bien que telz courtisans examinassent diligemment telz exemples, & qu'ilz apprinsent par iceux à se desplaire mieux, & à mieux cognoistre leurs imperfections, & combien ilz sont loing de la perfection, ie ne dy pas des anciens Euesques, & des principaux Chrestiens, qui ont esté entre les anciens, mais des gendarmes, qui estoient en la court d'un tel apostat, que Iulien. Car celle constance & vertu, est plus merueilleuse en des gendarmes, qui coustumierement sont des gens les plus debauchez, qu'elle n'est en des autres. Or
si

si ceux cy ont fait si grand conscience d'auoir donné le moindre consentemēt du monde à la Payennerie , masquée neantmoins de la couleur de l'honneur & de l'obeyssance qu'ilz deuoyent à leur Empereur, voyre encore par ignorance : pensons en quelle conscience ilz approuueroiyēt ce de quoy aucuns font aujourd'hui si peu de conte, & qu'ilz ne veulent cognoistre estre peché: qui sans nulle comparaison, est trop plus à reprendre, que ce que ceux là ont cōmis.

Ceux qui ne se contentent pas de la responce qui leur a desia esté faicte, touchant la confession que nous requerrons qu'ilz fassent entre les Papistes, mais veulent, puis que nous leur sommes, à leur semblant, si rigoureux, que nous leur en donnions quelque reigle plus certaine, & plus speciale: ilz ont icy vn exemple, qui leur pourroit bien seruir à cela. Ilz demandent, s'il leur suffit de faire vne telle confession de Iesus Christ, que saint Pierre l'a faicte aupres de Cesarée: ou que celle de Marthe, quand Iesus Christ vint resusciter son frere: ou que celle de l'Eunuque, baptizé par

Matt. 16.

Iehan II.

Act. 8.

sainct Philippe : ou celle , de laquelle S. Paul parle au dixiesme des Romains : Ie leur respond sur cela , que nonobstant que celle confession comprend sommairement toute la doctrine Chrestienne, qu'elle ne seroit pas assez suffisante au temps present, pour nous bien acquiter de nostre office entre les Papistes. Alors que le different estoit entre les fideles & les infideles , si Iesus estoit le Christ , & fil estoit Filz de Dieu, ou non : celle confession estoit assez ample . Car elle declaroit manifestement quelle opinion ceux qui la faisoÿt, auoyt de la doctrine Chrestienne , & de toutes les doctrines & religions, qui y contreuenoyent. Or cela est requis en vne vraye confession, c'est asauoir, qu'elle monstre clairement, & sans sophisterie, quelle religion elle approuue, ou reprobue. Puis donc, que maintenant le different que nous auons avec les Papistes, n'est pas si Iesus est le Christ, & le Filz de Dieu, ou non, il est requis que nous faisons confession, par laquelle nous declairions que nous n'approuuons point ce qui est contre Iesus, & que nous voyons estre condamné

né par sa parole: ou si nous ne le declai-
rons manifestement, pour le moins, que
nous ne faisons rien qui ayt apparence
de l'approuver. Or le different que nous
auons avec les Papistes, n'est pas tou-
chant la confession de bouche, de ces
propositions dessusdictes. Car eux &
nous les confessons tout d'un accord:
mais il y a difference en ce qu'eux les
confessent tant seulement de bouche, &
ilz les renyent par œuures: & nous les
confessons de bouche & d'œuure. Et
qu'il soit vray, leur pratique & leurs tra-
ditions le nous tesmoignent. Car par
leurs ceremonies & sacrifices, ne renyēt
ilz pas pleinement Iesus Christ, trans-
portans son merite ailleurs? Puis donc
que le different vient de leurs traditiōs
& de leur pratique, il faut que nostre
confession s'estende iusques à la repro-
bation de ceste pratique & maniere de
faire, en sorte que la difference qui est
entre eux & nous, soit cogneuē. Pour-
quoy a donné le Seigneur autres Sacre-
mēs à son peuple, que les autres n'ont, si
non pour tesmoigner la difference & se-
paration manifeste qui doit estre entre

les fideles & les infideles? Et l'excommunication pourquoy est elle ordonnée? Il faut donc faire telle confession, qui abolisse toute approbation d'idolatrie, comme ces courtisans & gendarmes de Iulien ont fait, quand le temps le requiert. Je n'entend pas toutesfoys par cecy, que les fideles qui sont aux courtz des princes infideles, & qui conuersent entre les Papistes, se viennent presenter à la mort, comme ceux cy ont fait: & ne requier pas de tous vne telle vertu & constance. Car ie say bien que ce seroit en vain. Mais ie desire seulement, que la confession que nous ferons soit telle, que les idolatres ne puissent point prendre de iuste occasion d'icelle, de se venter, ou d'estimer que nous approuuons ce qui est reprouué de Dieu, & ce que nous condamnons en nous-mesmes. S'ilz le se veulent faire accroire, & nous ne leur en auons pas donné iuste occasion, nous ne les en pouuons pas garder. Mais si nous auons fait chose parquoy nous leur auons donné iuste occasion, d'auoir telle opinion de nous, nous deuons traouiller en toutes manieres

res à leur donner à entendre le contraire, par les meilleurs & plus gracieux moyens que Dieu nous donnera. Et si nous n'auons pas la hardiesse & la constance pour ce faire, recognoissons noz infirmités, & prions Dieu qu'il nous fortifie d'auantage. Car quand il vient à faire vne confession, il faut aduiser en quoy gist le point principal du different. Car de confesser de bouche, avec les Papistes, tous les articles de la Foy, & puis au reste, faire comme eux, & dissimuler toute ma vie, & m'accorder avec eux en leurs traditions, & en la pratique d'icelles, par signes extérieurs: cela ne seroit pas assez cōfesser Iesus Christ, mais le renier. Les Papistes mesmes le nous donnent assez à entendre. Car s'ilz doutent de quelcun de nous, que nous ne soyons pas des leurs, ilz ne se contentent point, que nous confessions les articles de la Foy avec eux, & que nous confessions, que nous croyons ce que sainte mere Eglise croyt, mais il y faut adiouster, la sainte Eglise Romaine, la Messe, Purgatoire, & autres telles choses. Or si l'Antechrist requiert vne con-

cession tant ouuerte de nous, en ferons
nous vne sophiste pour Iesus Christe

Exemple de Moÿse
Exo. 2.
Hebr. 11.
Act. 7.

Mais puis que nous sommes sur les
courtisans, mettons en enauant des au-
tres plus anciens. Moÿse a esté vn
grand courtisan: car il a esté nourry dès
son enfance en la court de la fille du roy
Pharaon, & a esté tenu aux escoles des
Egyptiens. Il auoit là le moyen d'auoir
tout ce que son cueur eust sceu desirer,
& de paruenir en plus grand honneur
& dignité, qu'homme qui fust en Egy-
pte. Car la fille de Pharaon le tenoit pour
son filz, & il auoit bien le fauoir & les
moyens, pour estre preferé à tous les au-
tres. D'auantage, nous ne lifons point
qu'il ayt iamais esté contraint d'idola-
trer, non plus que Ioseph, qui a aussi esté
vn grand courtisan, deuant le temps de
Moÿse. Car iasoit que les Egyptiens
fussent d'vne autre religion que les He-
brieux, & qu'ilz hayssent celle des Isra-
elites: toutessoyz nous ne lifons point,
qu'ilz ayent contraint les Israelites de
adorer leurs faux dieux, ainsi que Nabu-
chodonozor l'a faict en Babylone. Car
nous auons le tesmoignage tout clair,

Gen. 41.

Dan. 3.

com-

comment Ioseph estant en Egypte, tenoit tousiours sa religion à part, & comment il estoit separé des Egyptiens, à cause d'icelle, mesme en son boyre & mâger: cômêt il appert par le bâquet qu'il fit à ses freres. En apres, Moyse voyât la captivité en laquelle ce pouure peuple d'Israel estoit derenu, n'auoit il pas belle couleur de dire: Dieu m'a bien amené icy. Il me faut bien garder d'en bouger. Car ie puis beaucoup seruir à mes freres & à tout ce peuple estât en cest estat, & trop plus que si ie l'abandonnoye. Mais au contraire, si ie l'abandonne ie perdray tous les moyens que j'ay à present, & i'esmouray le Roy d'auantage contre eux & contre moy, & ma dame ma maistresse aussi, qui me fait tant d'honneur & de bien. Outreplus, n'auoit il pas l'exemple de Ioseph qui a bien habité en Egypte, entre les Egyptiés, sâs offenser Dieu & qui a esté en grand soulas, à son Pere à ses freres & à toute leur famille? Moyse n'en pouuoit il pas autant esperer? Car i'aisoit que le Roy qui estoit pour lors, fust fort cōtraire au peuple de Dieu: il pouuoit alleguer qu'il y auoit esperan-

Gen. 43.

Gen. 49.
Ioseph.

ce, ou qu'il chägeroit de courage, ou que
 il en viendroit vn meilleur, ou pour le
 moins qu'il pouuoit plus ayder à ses fre-
 res, estant en la court que dehors : com-
 me il est aduenu premierement en Ioseph.
 Et puis apres le temps de Moyse, par le
 moyen des bōs seruiteurs de Dieu qui ont
 esté tant en la court des Roys des Babylo-
 niens que des Mediens & Persiens, par la
 volonté de Dieu & pour ceste cause. Car
 nous n'ignorons pas combien Daniel a
 profité en la court de Nabuchodonosor &
 de Darius. Et Nehemias, Ezras, Mardo-
 chée & Esther, ont ilz peu secouru à
 leurs peuples, estans auancez en la court
 des Roys de Perse & de Mede? Mais quel-
 que chose qu'ilz ayent fait, nous ne li-
 sons point touteffoys, qu'ilz ayent iama-
 is communiqué à l'idolatrie des Roys &
 des Princes & des peuples, avec lesquelz
 ilz ont cōuersé. Nous auons le tesmoignage
 tout euident de cela en Daniel & en ses
 compagnons. Et si entre les Israelites il s'en
 est trouué qui ont obey aux mandemens
 iniques, faitz par les Roys de Babylōne
 & de Mede, ausquelz Daniel & ses com-
 pagnons

pagnons ont resisté:ou qui soyent allez
aux processions des Babyloniens, des-
quelles Baruc faict mentiō:ilz n'en sont
pas à louer, & l'Escriture sainte ne les
approuue pas pourtant,mais elle les con-
damne, en approuuant ce que Daniel & Dan.3.7.
ses compagnons ont faict. Parquoy ce
qu'aucuns alleguent des processions des-
quelles Baruc parle, n'est pas suffisant,
pour approuuer leur opinion. Car met-
tōs le cas, que ce liure fust de telle autori-
té que les autres de l'Escriture lesquelz
nous appellons canoniques, & que Hie-
remie luymesme, eust escrit celle Epi-
stre: il est tout euident, que celle Epistre
ne lasche pas la bride aux Israelites, pour
aller aux processions des idolatres, & que
le cōseil qu'elle leur baille n'est pas pour
ceux qui vont en la procession, avec les
Babyloniēs, mais pour ceux qui n'y vōt
point pour les confermer contre ces abo-
minations, afin qu'ilz ne soyent point
esmeuz, de ce qu'ilz n'ont point de tel di-
uin seruice, ne tētez à suyure les meurs
des idolatres. Mais voyans blasphemer
Dieu aux autres, qu'eux le glorifient
en leur cueur, ayans desplaisir de voir.

ainsi deshonorer Dieu, & d'estre en terre estrange, en laquelle ilz sont cōtraictz de voir ces abominations, & en laquelle ilz ne peuuent franchement seruir à Dieu en son temple, & selon les ceremonies de sa Loy. Mais il ne s'ensuyt pas pourtant que ce peuple ne pouuoit pas seruir à Dieu, au temple de Hierusalem, ny sacrifier selon la Loy: que les fideles ayent esté idolatres entre les idolatres & qu'ilz n'ayent tousiours eu leur maniere de viure differente à celle des idolatres. Et qu'il soit vray, nous le pouuons cognoistre par l'accusation qu'Amā fait contre Mardochee, & contre toute la nation des Iuifz. Car il les accuse grieuement, de ce qu'ilz ont tousiours leurs loix & leurs manieres de viure à part, contraires à tous les autres subiectz du Roy, & de l'Empire d'Assuerus. Et quand Mardochee fut esleué en si grande dignité en la court du Roy, l'Escriture ne tesmoigne elle pas que plusieurs des Payens se faisoient Iuifz, & qu'ilz receuoient leurs Loix? Parquoy il est euident, qu'ilz estoient differens aux autres, en religion, & qu'ilz ne le dissimuloient

Esther 3.

Esther 8.

loyent pas. Entre les peuples qu'ilz ont conuersé, ilz ont tousiours eu leurs synagogues. Car si Mardochee eust voulu dissimuler, ny luy ny tous les Iuifz ne fussent pas venuz au dangier, auquel Aman les auoit mis. Et si Esther faisoit *Esther. 14* conscience, & demandoit pardon à Dieu, de ce qu'il la falloit aller accoustrée plus pompeusement qu'elle ne desiroit, pour complaire au Roy son mary, & pour entretenir sa dignité royale, pensons quel regret elle eust iecté si elle eust esté contraincte d'idolatrer.

Mais reuenons à Moyses, nostre courtisan. Puis qu'il pouuoit mettre en auant de son temps, toutes ces raisons & couleurs, que ceux cy ont eu, pourquoy à il laissé la court? Il est vray qu'il fut contrainct de fuyr d'Egypte pour euiter la fureur du Roy qui le vouloit faire mourir, *Exod. 2.*
à cause de l'Egyptien qu'il auoit occis. *A& 7.*
Mais moyse, pourquoy auoit il occis l'Egyptien? Ne voyoyt il pas bien le dangier ou il se mettoit? Ne pouuoit il pas bien dissimuler l'iniure qu'on faisoit à l'Hebreu pour lequel il print la querelle? Car puis que luy ne faisoit iniure *Hebr. 11.*
La fuyte de Moyse

à personne, auoit il à respondre du peché de cest Egyptien iniurieux? Il semble bien que Moÿse s'en pouuoit facilement deporter. Et il ne nous faut pas doubter, qu'il n'ayt bien preueu, ce qui luy deuoit aduenir. Et auant qu'il fust fugitif d'Egypte, n'auoit il pas desia abandonné la court, pour aller visiter ses freres? Et pourtant, le sainct Apostre regardant à la verité de la chose, & à la Foy qui conduisoÿt Moÿse, il n'a pas dict: Moÿse a esté banny & chassé, ou il s'en est fuy d'Egypte: Mais il a dict: Par foy, Moÿse estant ia grãd, refusa & eut en desdain d'estre nommé filz de la fille de Pharaon, eslisant plustost estre affligé, avec le peuple de Dieu, que d'auoir pour vn peu de temps iouÿssance de peché: estimant l'opprobre de Christ, plus grandes richesses que les tresors qui estoÿent en Egypte. Car il auoit esgard, à la remunerati-on. Parquoy il laissa Egypte, ne craignãt point la fureur du Roy. Car il tint bon comme s'il eust veu celuy qui est inuisible. Notons les parolles de l'Apostre. Il dict premierement, que Moÿse refusa, & qu'il eut en desdain, d'estre tenu pour
 Filz

He'x.ii.

Filz de la Fille de Pharao. Et ce que les autres estimoyent vn grand honneur, & vne grand grace, luy l'a estimé vn deshonneur deuant Dieu. Il a mieux aymé estre chetif & miserable, selon le môde avec le peuple de Dieu, & estre bergier de brebis entre les Madianites, qu'estre grand Seigneur en Egypte, & voir ses freres affligez, sans leur secourir. Et Exo. 3.
Act. 7. quand a il fait cela? L'a il fait quand il estoit ieune enfant, & qu'il n'auoit point le sens rassis? Il l'a fait en l'eage de quarante ans, comme tesmoigne S. Estienne: & quand il estoit desia en grand eage, pour sauoir iuger des choses, afin que nul ne pense qu'il l'ayt fait par legiereté, ou par temerité. Mais sur tout, il faut bien peser ce mot de l'Apostre, disant, que Moyses a plus cher aymé estre d'estre affligé avec le peuple de Dieu, & porter l'opprobre de Christ, qu'auoir la ioyfance de peché vn petit de temps entre les Egyptiens. Il s'ensuyt donc, que Moyses se estimoit qu'il eust peché, s'il n'eust fait ce qu'il a fait. S. Chrysostome poyse bien ce mot.

Si donc Moyses a estimé qu'il seroit

courtisans
totalemēt
cōtraires
à Moÿse.

culpable de peché non seulement s'il
persecutoit ses freres & sa nation, mais
s'il ne leur secouroit & s'il ne les alloit
visiter en leur affliction, combien qu'il
peust demourer en la court, sans idola-
trer, & sans leur nuire aucunemēt: quel
le excuse pourront auoir ceux qui sont
par les courtz & qui ont credit & auto-
rité, qui ne souffrent pas seulement que
leurs freres soyent persecutez, sans leur
dōner ayde ny secours, mais qui plus est
incontinent qu'ilz voyent quelcun des
fideles, ilz se retirent d'eux tant qu'ilz
peuvent, craignās qu'ilz ne leur deman-
dēt quelque ayde & faueur, ou qu'ilz ne
soyent en dangier pour eux? Cela est
bien loing de faire comme Moÿse, & d'a-
bandonner tout, pour estre guydes &
conducteurs des poures fideles & les
mener par le desert. Mais ceux sont en-
core pis, qui non contans de dissimuler,
s'aydent mesme à persecuter ceux qu'ilz
deussent maintenir. Ilz sont des cour-
tisans bien contraires à Moÿse. Car au
lieu que Moÿse estimoit peché, non pas
s'il persecutoit ses freres, car il n'en auoit
garde: mais s'il ne leur secouroit, de ce
qu'il

qu'il pouuoit en leurs persecutiōs, ceux cy n'estimēt rien de les delaisser du tout, & de bailler faueur à ceux qui les persecutent, pour euiter le dangier ou ilz craignent de tomber. Et au lieu que Moyse Compara-
son de Io-
seph &
Moyse, se auoit belle coleur de mettre en auant pour son excuse, l'exēple de Ioseph, qui estoit l'vn des anciens patriarches, & neantmoins il n'en a point voulu abuser, pour se couvrir: ceux cy au cōtraire, tachent de se couvrir de tous les passages & exemples qu'ilz peuuent rencontrer, à tort & à trauers, pour petit de coleur qu'ilz pēsent auoir: combien que le plus souuent, ilz n'ont pas grand apparence: ou qui plus est, ilz leurs sont totalement cōtraires. Iasoit que Moyse eust grande apparence de pallier sa demeure en la court, par l'exemple de Ioseph, & trop plus grande que les nostres n'ont de pallier leur idolatrie par l'exemple de Nahaman: toutesffoys il voyoyt bien, que les exemples n'estoyent pas semblables, ne les temps, ne les circonstances des personnes: & que Ioseph y pouuoit demorer, en seruant à Dieu & à son peuple, veu les moyens qu'il en auoit pour lors,

qui estoient tout autres du temps de Moÿse. Car Ioseph auoit esté mené en
 Gene. 37. Egypte, par la prouoyance de Dieu, pour donner le secours à son Pere & ses freres, & à tout le peuple de Dieu, qu'il leur a dōné, afin que Dieu fut glorifié en luy
 Gene. 12. & que la prophetie que le Seigneur auoit faict à Abraham, fust accomplie en ses successeurs. Ioseph donc eust mal faict d'abandonner la court de Pharaon, puis qu'il estoit certain, que Dieu l'auoit là appellé, & qu'il voyoyt que sa presēce y seruoit à la gloire de Dieu, pour le glorifier entre les Egyptiens, & à la consolation de son peuple, attendu qu'il y auoit tel credit, & telle grace enuers le Roy & tout le peuple. Mais Moÿse a affaire à vn tyran, ennemy de Dieu & de son peuple, avec lequel il ne peut glorifier Dieu, ny assister à son peuple, comme il deuoit. Il cognoissoit aussi que la malediction de Dieu estoit en celle court, & en ce royaume, veu qu'il persecutoit le peuple de
 Gen. 17. Dieu. D'autre part il estoit certain, de la benediction promise à Abraham, qui deuoit en brief estre accomplie, sur son peuple. Parquoy si Moÿse fust demouré en
 ccl-

celle court tyrannique, il eust approuvé la tyrannie des meschans, & se fust rendu coupable de la malediction & de la fureur de Dieu, qui estoit preparée aux Egyptiens. Et pourtant, il ne s'est point voulu iouer avec Dieu. Il n'a regardé, qu'à la promesse & à la volonté de Dieu, & à son deuoir & office. Il n'a pas fait comme ceux qui, desirans de demourer en court, pourtant qu'ilz ne peuuent oublier Egypte, ny abandonner les delices & playfirs accostumez d'icelle: veulent donner à entendre, qu'ilz le font pour auoir meilleur moyen, d'ayder aux fideles & de mieux auancer l'Euangile: mais qui les verroit en leur conscience on cognoistroit qu'ilz ne le font que pour eux mesmes, & que c'est le moindre de leurs soucyz. Quand ilz le feroient Courtisā fideles. comme Ioseph & Daniel, ou Nehemie & Ezras, ou Mardochee & Esther, ou comme Nahaman, & Iehan Baptiste, & qu'ilz fussent de telz courtisans, ce seroit vn grand bien. Nous aurions bien occasion de les louer, & de louer Dieu en eux. Si Iehan Baptiste. sainct Iehan Baptiste eust esté vn tel courtisan, que ceux cy, & qu'il eust si

bien sceu flater Herode, comme ceux cy
 flatent les Princes, & entretenir aussi
 bien ma dame la putain Herodias, com-
 me ceux cy fauent entretenir les Dames
 de court: sateste n'y fust pas demourée de
 gaige, mais tout le corps, & l'ame aussi
 eussent esté en grād dangier d'aller à per-
 dition eternelle. Mais on ne trouue plus
 de telz courtisans, qui pour dire, & pour
 faire ce que saint Iehan a dit, & fait en
 court, vueillent impetrer de telz chap-
 peaux rouges, pour estre telz cardinaux,
 qu'Herode a fait saint Iehan Baptiste, &
 saint Iaques.

Cardi-
 naux Chre-
 tiens.
 Mat. 14.
 Act. 12.

S'ilz repliquent, qu'il ne sont pas de
 telle qualité que ceux là, & qu'ilz ne
 sont pas appellez à telles choses, & qu'ilz
 n'ont pas telz dons de Dieu, ne telle vo-
 cation que Moyse & les autres, lesquels
 nous auons nommez, & que tous ne peu-
 uent pas auoir telle constance, pour mes-
 priser ainsi la mort: ie leur respondz sur
 cela, que ie confesse bien, qu'ilz ne sont
 pas telz, & que ie ne requier pas d'eux,
 aussi telles choses, que de ceux là. Car ie
 say bien, que ie perdroy mon temps. Ie
 ne requier pas qu'ilz tuent le persecu-
 teur

teur comme Moÿse a tué l'Egyptien: car leur vocation n'est pas telle. Mais ie dis seulement ces choses, pour monstrer, cõ bien nous sommes loing des vertus des anciens, voire de ceux qui ont esté deuant l'aduenemēt de Iesus Christ. Nous voulons bien mettre les exemples d'iceux en auant, s'il y a eu quelque infirmité en eux, pour pallier noz pechez: mais nous laissons leurs vertus appart, & ce qui est digne de suyure en eux. Ie le dis seulement, pour monstrer que ceux là n'ont point idolatré, & qu'ilz ne se sont point conformez aux hommes môdains & charnelz en chose qui fust contraire à Dieu. Mais qu'ilz ont tousiours eu en singuliere recommandation, la parole de Dieu, l'edification de son Eglise. Ie le dis donc: afin que si nous ne pouuons peruenir à telle perfection de vertuz, que pour le moins nous apprenions mieux à nous cognoistre, & à nous humilier, & que nous ne faisons pas boucler, pour nous excuser en noz pechez, de ceux desquelz les vertuz nous condamnent, & que nous ne leur imputiõs pas les pechez qu'ilz n'ont pas commis,

Exo.2.

Mauuaise
imitation
des sainctz

Il ne faut
pas s'uyre
les pechez
des sainctz
mais leurs
vertuz.

pourtant que nous les commettõs, pẽ-
sans que les nostres ne serõt pas pechez,
si nous pouuons monstrier, que nous les
auons pour compagnons. Or sil y a de
la faute aux Sainctz, que nous n'approu-
uions pas pour bonne œuure, les pechez
qui peuent estre en eux. Car ilz n'ont
pas tousiours esté, sans peché. Et si nous
suyuons leurs fautes, au lieu de leurs ver-
tuz, elles ne seront pas vertuz en nous,
pourtant que les sainctz peuent auoir
commis telles fautes. Mais il nous faut
tousiours considerer que c'est, que la pa-
rolle de D I E V approuue, ou reprobue.

cõparai-
son des
courtz.

Mat. 26.
Marc 14.

Il est certain qu'il est bien difficile
de faire son deuoir entre les hommes,
tant qu'il touche à la religion, & singu-
lièrement aux courtz des princes. Car
elles sont tant corrompues, que nous
les pouuõs appeller, à bon droit, la voye
& la descente aux enfers, & principale-
ment celles des prelatz de l'Eglise. Par-
quoy il est bien difficile d'y bien faire,
sans mettre sa vie en grand dangier.
Nous pouuons prendre sur cecy saint
Pierre pour exemple. Il n'a pas fait
long

long sejour en la maison de Cayphe, & entre les courtisans qui y estoient. Et LUC 22.
Ioh. 18. ce qu'il y estoit allé, n'estoit pas pour y auoir ses plaisirs, & s'yurer la court. Ce neantmoins il n'y a pas beaucoup demouré sans renyer Iesus Christ. Il a renyé Iesus Christ en la court, & en la maison du grand Euesque, & quand il en a esté hors & estoigné, il a plouré son peché, & a confessé Iesus Christ constamment. Il vaut donc trop mieux plourer noz pechez, & les renoncemens que nous auons faitz de Iesus Christ, estant avec saint Pierre, hors de la court & des palais des princes, que le renyer & blasphemer en iceux. Touthoys, combien que celle maniere de viure soit merueilleusemēt d'agereuse, ce neantmoins nous voyōs que plusieurs bons seruiteurs de Dieu, se sont hazardez de bō cueur, pour maintenir la gloire de Dieu, & pour secourir à son peuple, voyre aux courtz des princes tyrans & cruelz. Et Dieu les a deliurez de leurs mains: & leur a donné grace deuant les tyrans. sainctz deliurez des tyrans.
Mat. 14.
Dan. 3. 7. Saint Iehan Baptiste y a laissé la teste, & plusieurs Martyrs: mais Dieu a deliuré Daniel, &

ses compagnons, & plusieurs autres, qui se sont mis en des gros dangiers. Et nonobstant que Dieu ne face pas aujourdhuy des miracles si euidens, qu'il faisoit alors: toutesfoys il a tousiours beaucoup de moyens pour sauuer: comme nous en voyons tous les iours l'experience. Car il aduient souuentessfoys que ceux qui ont plus dissimulé, & qui ont esté plus couuers, & qui ont eu plus de peur de se manifester: qu'ilz sont les plustost prins, & les premiers en dangier. Au contraire, plusieurs qui ont fait merueille, & qui se sont plus declarez, durent plus longuement. Car les cueurs des Roys, & de tous les hommes, sont en la main de Dieu. Parquoy il les meine, & il les encline là ou il veut.

Prou. 12. Nchemias estoit deuant le Roy son seigneur, & que le Roy le veit si triste, & qu'il entendit que celle tristesse de Nchemias venoit à cause de l'affliction du peuple d'Israel, & des empeschemens qu'il auoit à edifier le Temple, & la ville de Hierusalem: le Roy ne chassa pas Nchemias de sa court, mais Dieu mit au cueur du Roy, de luy bailler faueur, & de l'en-

l'enuoyer, avec mandemens royaux, pour ayder à ses freres. Et quand Esther fut admonestée par Mardochee son oncle, d'aller parler au Roy Assuerus, pour le peuple d'Israel, Esther veoyt clairement qu'elle s'alloit hazarder à la mort: toutefois, combien quelle ne fust que vne femme, si print elle courage, & se re commandant à Dieu, elle print hardiesse de se presenter deuant le Roy, au dangier de sa vie. Mais la Foy qu'elle auoit en Dieu, ne la deceut pas. Car Dieu tourna celle œuure au salut de tout son peuple, & luy bailla telle grace deuant le Roy, qu'elle impetra de luy tout ce que elle voulut. Et du temps de la persecution de Hierusalem, quand saint Estienne fut lapidé, les Apostres, qui estoient les plus dangereux, ne demorerent ilz pas en Hierusalem pour lors, sans dangier? Et au temps de Iulien l'Apostat, ne fut il pas contraint de defendre les persecutions, voyant la grande constance des Chrestiens? Ce que les autres tyrans ont aussi esté contrains de faire souuentefois. Si Dieu nous donnoit de telz cueurs, nous estaindrions

Esther 4.

A. S.

les persecutions, & les feux, au lieu que nous les allumons & enflammons.

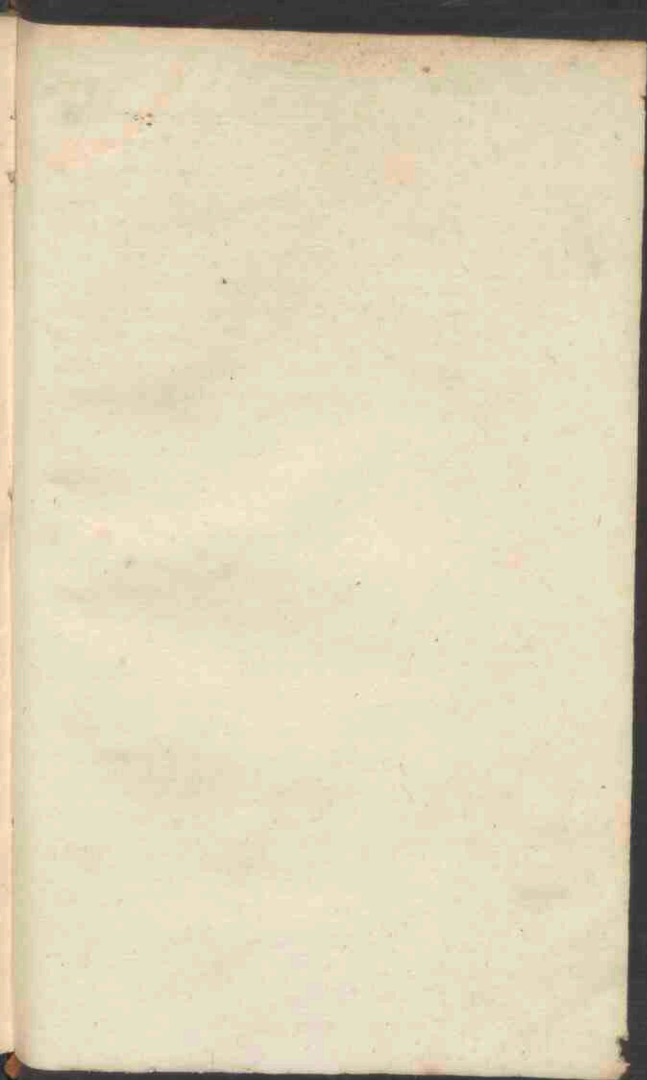
Conclusion

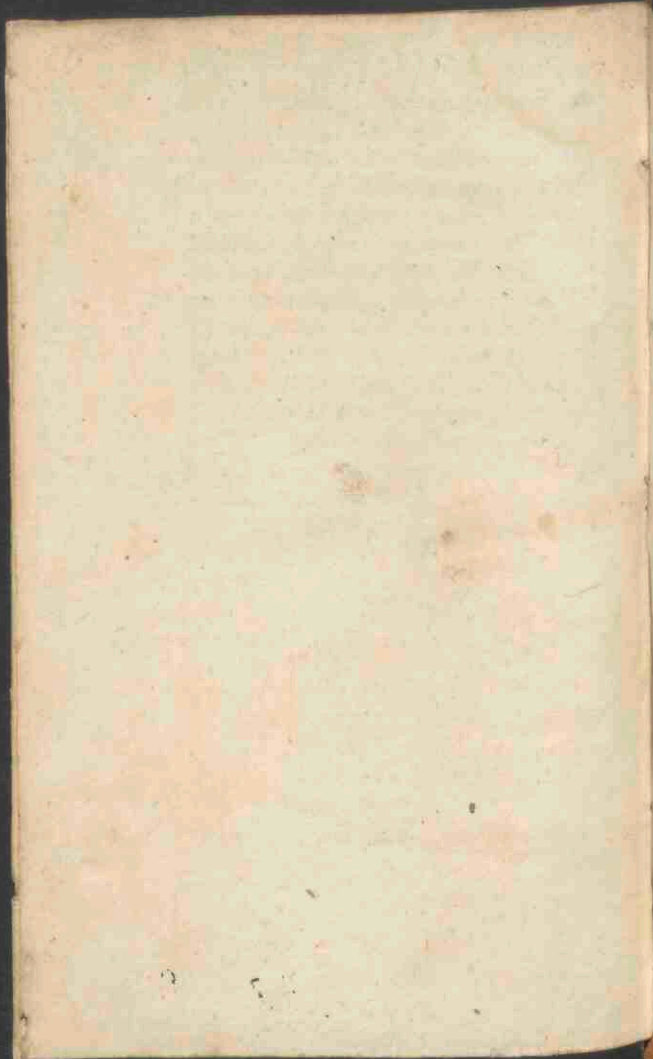
Voilà que j'auoye à dire, pour le present, sur la matiere qui a esté deduite en ce present traitté, par lequel nous auons monstré premierement, que c'estoit que le diuin seruice, & idolatrie, qui est son contraire: & par la cognoissance de ces deux choses, nous auons aussi monstré, si c'est idolatrie, ou non, de communiquer aux sacrifices, & aux eglises des Papistes: & si l'homme fidele le pouuoit faire, sans offenser Dieu. Et pour mieux donner à entendre cecy par special, & par le menu, nous auons aussi monstré la diuersité qui est entre les ceremonies, & ce que nous y est licite, ou non. Et nommément au Baptesme, en la Messe, au Mariage, & aux Funerailles & Obseques pour les mortz. Et en traittant ces poinctz, nous auons aussi respondu aux argumens, & aux raisons alleguées contre nostre sentéce, par ceux qui sont d'opinion contraire. Et pourtant qu'ilz se veulent armer de l'autorité des peres anciens, pour bailler lustre à leur cause: nous auons aussi mis enauant

uant quelques exemples, prins tant des liures des anciens Docteurs de l'Eglise, que des histoires Ecclesiastiques, pour monstrier par iceux, combien les Chrestiens anciens seroyent differens en opinions, s'ilz viuoient maintenât, à ceux qui veulent estre tenuz pour Chrestiens, & qui estiment tant peu de participer aux idolatries des Papistes. Je ne doute point, que plusieurs ne prennent pas grand plaisir à la lecture de ces choses: mais ie les prie, qu'ilz ne regardent pas à moy, ny à leurs affections, mais à Dieu, qui parle en ses seruiteurs, & aux raisons qui leur sont proposées par sa parole. Si elles sont telles, qu'ilz n'y puissent contredire, sans contreuenir à leur propre conscience: ie les prie, qu'ilz n'entreprennent pas de batailler contre Dieu: mais qu'ilz bataillent contre eux-mesmes, pour vaincre leurs infirmités & affections, & qu'ilz s'humilient deuant Dieu, & qu'ilz luy donnent l'honneur & la gloire qui luy appartient. Quant à moy, ie les prie semblablement, qu'ilz ne me tiennent pas pour vn de leurs ennemis, & pour vn homme qui desire de

troubler leurs pources consciences , & qui prent plaisir en leurs miseres & afflictions . Mais qu'ilz me tiennent pour vn de leurs freres, & pour vn fidele Ministre de Iesus Christ , qui ne desire que leur bien, & leur salut, & de leur donner courage , pour croistre tousiours de plus en plus, en la cognoissance de I E S V S Christ , & en la perfection Chrestienne, qui est requise de nous tous, & à laquelle nous sommes tous appelez de Dieu. Auquel seul soit honneur & gloire à tout iamais.

FIN DE CE
Traitté.





11

3384 x 85

